

Oraison Funèbre
DE
DANIEL O'CONNELL,

PRONONCÉE A ROME

Par le **B. P. Ventura, théatin,**

PRÉCÉDÉE

DE SA VIE PAR JULES GONDON

ET SUIVIE DE

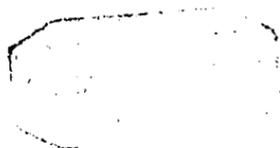
GRÉGOIRE VII ET BONIFACE VIII,

PAR MGR. **NICOLAS WISEMAN,**

ÉVÊQUE DE MELIPOTAMOS.

LOUVAIN,
CHEZ C. J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

—
1847.



LA VIE

DE DANIEL O'CONNELL ,

PAR JULES GONDON.

L'IRLANDE a pris le deuil. Elle pleure la perte de son plus grand citoyen , de l'homme qui a consacré cinquante années de son existence à défendre son culte et ses libertés. Le peuple , qui se l'était donné pour chef , est agenouillé à cette heure aux pieds des autels que son génie a affranchis ; il prie pour le repos de son âme. Le spectacle donné par l'Irlande désolée n'est pas moins solennel que celui qu'elle offrait jadis lorsque , se soulevant et se calmant à la voix d'O'Connell , elle marchait à la conquête de ses libertés par la route de la légalité , que son patriotisme lui a ouverte. La douleur , les larmes , les prières de l'Irlande disent mieux que ne sauraient le faire nos paroles si O'Connell a emporté dans la tombe la sympathie , l'amour , le dévouement sans bornes des Irlandais. La fidélité de leur attachement pour sa personne eût été plus manifeste s'il fût mort au milieu des triomphes de l'agitation de 1843 ; mais elle n'eût certainement pas été plus réelle qu'aujourd'hui.

La désolation de l'Irlande prouve qu'elle sent sa perte , perte immense , si on la calcule sur les services rendus à la patrie par celui qui est l'objet de sa douleur , perte surtout à jamais irréparable. Qu'on ne se fasse pas illusion , ni la Jeune ni la Vieille-Irlande ne peuvent remplir ce vide. La Vieille-Irlande , sans O'Connell , redevient jeune aussi , privée qu'elle sera de son expérience. Tous les Irlandais dont le cœur bat pour la liberté de la patrie comprendront , espérons-le , le devoir d'oublier leurs divisions et de signer sur le marbre du tombeau qui va s'élever au milieu des montagnes sauvages du Kerry une éternelle réconciliation. Que tous les Irlandais proclament

a

O'Connell leur patron politique, comme saint Patrice est leur patron religieux, et du fond de sa tombe il continuera à être leur guide ; car il est permis de dire de lui comme du juste : *Defunctus adhuc loquitur*.

O'Connell a passé sa longue carrière à poser sur des bases larges et profondes les principes de liberté que l'Angleterre avait foulés aux pieds à l'égard de sa patrie et de la portion catholique de ses sujets. On peut dire qu'il est mort après avoir accompli sa tâche. Le temps seul est appelé à en opérer les développements, à en tirer les conséquences, à en réaliser les applications. Nous sommes trop près de lui pour pouvoir juger les proportions de son œuvre, proportions qui grandiront et se montreront plus imposantes à mesure que les années nous en éloigneront davantage. Nous essaierons cependant d'esquisser les principaux traits de cette vie si pleine, consacrée au service de la patrie et d'une cause qui devient celle de l'humanité. Nous verrons qu'O'Connell a eu la gloire d'être toujours du parti des faibles et des opprimés. Il ne se commettait pas une injustice, une iniquité dans le monde, que sa voix éloquente ne la flétrit aussitôt, que ses victimes n'eussent ses sympathies. Quelqu'ardent que fût son patriotisme, les intérêts de l'humanité lui étaient plus chers que ceux de l'Irlande, et son amour pour la religion dominait toutes ses autres affections. On a pu croire qu'O'Connell rendant le dernier soupir en Italie mourait loin de sa patrie ; mais le chrétien a, même ici-bas, une patrie plus chère que celle qui lui a donné le jour. L'âme du grand O'Connell n'aura pas regretté que les eaux de l'Adriatique vinssent mêler leur doux murmure aux chants pieux qui se sont fait entendre autour de son lit de mort.

Daniel O'Connell est né le 6 août 1775, à Carhen, à peu de distance du village de Cahirciveen, dans le comté de Kerry. Morgan O'Connell, son père, homme actif et industriel, possédait une honnête fortune, qu'il sut accroître en exploitant ses fermes et en approvisionnant les habitants d'alentour.

Les familles irlandaises les plus illustres ne suivent que difficilement le file de leur généalogie. Sur une terre conquise, si longtemps déchirée par les guerres civiles, si souvent mise à feu et à sang, dont le sol, confisqué par les vainqueurs, a

successivement changé de maîtres, documents généalogiques, titres de propriété, tout a été emporté par le souffle destructeur de la guerre et des persécutions. Il est toujours facile de contester des titres à la célébrité, quand ils se perdent dans l'antiquité la plus reculée et qu'ils sont transmis par voie de tradition plus que sur l'autorité des parchemins. La famille de l'homme illustre dont nous esquissons la vie fait remonter son origine à Conaire II, roi d'Irlande au commencement du troisième siècle. A l'époque de la conquête anglo-normande, au douzième siècle, la famille O'Connell était en possession d'une partie du comté actuel de Kerry. Elle s'est divisée ensuite en plusieurs branches qui se sont établies sur plusieurs points de l'Irlande. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette généalogie, les O'Connells ont occupé depuis plusieurs siècles des positions élevées, et, en 1652, Richard O'Connell, évêque de Kerry, était martyrisé par les troupes de Cromwell. Maurice O'Connell, chef de la famille, durant la guerre de 1644, possédait ; d'après le *Book of Forfeitures and Distributions*, conservé dans les archives de Dublin, dix-neuf domaines dont ce livre fait l'énumération. La branche des O'Connells de Darrynane a fourni aux armées de la France et de l'Autriche de braves capitaines. Nos annales militaires conserveront la mémoire du brave Daniel O'Connell, qui reçut de Louis XVI le titre de comte en récompense de ses services, et qui allait être fait maréchal de France par Charles X quand la révolution de Juillet éclata.

Le jeune Daniel, qui devait être un jour surnommé le Libérateur de sa patrie, fut adopté par son oncle Maurice, propriétaire de Darrynane, qui était sans enfants. Sa première éducation fut confiée à de simples maîtres d'école de village, et à l'âge de treize ans, son oncle, qui conçut de lui les plus belles espérances, chargea de son instruction un prêtre qui venait d'établir une école dans *Long-Island*. C'était la première école ouverte en Irlande par un catholique. L'Angleterre, étourdie par les embarras qui pesaient sur elle à la suite de la révolte de ses colonies d'Amérique, venait d'alléger un peu les lois pénales pour s'assurer l'appui des Irlandais. O'Connell rappelait avec complaisance que l'année de sa naissance était celle

où les colonies américaines avaient, pour la première fois, revendiqué leur indépendance. C'était comme un pronostic de sa mission politique. En 1789, il quitta avec son frère Maurice l'école du révérend M. Harrington, et tous deux partirent pour le continent. Ils se rendirent d'abord à Louvain ; mais Daniel avait passé l'âge où il pouvait être admis à y faire ses études. Il fallut instruire son oncle de cette circonstance et attendre ses ordres. Après six semaines, qu'il passa à suivre les cours comme étudiant libre, une lettre de Darrynane lui enjoignit d'aller à Saint-Omer, où il passa une année, après laquelle il partit pour le collège anglais de Douai. A Saint-Omer comme à Douai, le jeune Daniel était toujours un des premiers de sa classe. Il eut dans ce dernier établissement, pour principal compétiteur, un jeune Anglais qui est aujourd'hui le doyen des vicaires apostoliques d'Angleterre, le vénérable docteur Walsh, du district central. Les talents du jeune Daniel laissaient déjà pressentir ce qu'il serait un jour, car le principal du collège de Saint-Omer écrivait à son oncle qu'il serait bien trompé si son neveu ne faisait un jour *une figure remarquable dans le monde*.

Daniel avait dix-huit ans quand il quitta Douai pour retourner en Angleterre. Il fallait fuir devant la proscription. Il partit s'embarquer à Calais le jour même où périt sur l'échafaud l'infortuné Louis XVI.

Les scènes révolutionnaires dont il avait été témoin en France lui inspirèrent cette horreur du désordre et du sang qu'il a conservée durant toute sa vie. Obligé, sur le territoire français, de placer sa personne sous l'égide protectrice de la cocarde tricolore, son premier acte, en arrivant sur le bateau anglais qui allait le ramener chez lui, fut de mettre en pièces et de fouler aux pieds un emblème souillé à ses yeux de tant d'atrocités. Si l'on peut dire qu'O'Connell avait alors une opinion politique, il était plus tory que libéral ; mais il ne fut pas longtemps avant d'embrasser les principes auxquels il est resté fidèle tout le reste de sa vie. La conduite despotique du Gouvernement, dans le célèbre procès Hardy, contribua en partie à ce changement.

La pensée d'embrasser l'état ecclésiastique paraît avoir oc-

cupé un instant le jeune Daniel, soit qu'elle lui eût été suggérée ou qu'elle se fût présentée naturellement à lui ; mais il ne put s'y arrêter longtemps. L'ardeur de son tempérament, son caractère, ses goûts, lui dirent qu'il ne porterait pas une soutane avec assez de dignité. Il résolut d'entrer dans la carrière du barreau, qui venait de lui être ouverte. La même cause qui permit aux catholiques d'avoir des écoles fit tomber, en 1793, les barrières qui leur fermaient le barreau. Daniel n'avait pas complété sa vingtième année quand il entra à Lincoln's-Inn en qualité d'étudiant en droit. La vigueur de son intelligence ne le cédait en rien à la fougue de son tempérament. Il mettait la même ardeur au travail et aux amusements. D'une gaieté, d'une jovialité extrême dans ses récréations au milieu de ses amis, il se livrait à l'étude si sèche du droit anglais avec la passion qu'il portait à ses parties de pêche et de chasse. Contrairement à l'usage dégradant du temps, Daniel a toujours été d'une sobriété qui ne n'est laissé tromper qu'une fois. Il est remarquable que de 18 à 70 ans ses goûts n'ont pas plus varié que ses forces n'ont diminué, et peu de mois avant de quitter la vie, il mettait à profit ses vacances parlementaires pour aller, le fusil sur le dos, poursuivre le lièvre sur les montagnes agrestes qui lui ont donné le jour. Ajoutons cependant qu'à côté des attirails de chasse et de pêche, qu'il entretenait avec luxe à Darrynane, il avait aussi une belle bibliothèque dont les volumes fatigués attestent les goûts de son esprit studieux.

Les avocats irlandais sont dans l'habitude d'étudier toutes les branches du droit. En Angleterre, au contraire, chacun se borne à en étudier une partie spéciale. Le jeune O'Connell suivit l'usage du barreau irlandais : et son opiniâtreté au travail fit de lui un profond jurisconsulte avant qu'il eût obtenu son titre d'avocat. Quand, au mois de mai 1798, il commença à exercer sa profession à Dublin, il n'y avait pas, assure-t-on, au barreau un homme plus versé que lui dans la connaissance des lois.

C'est à cette époque qu'éclata la révolte des Irlandais-unis, qui devait être secondée par une armée française, O'Connell, dont le patriotisme n'était pas moins ardent que celui des con-

a.

jurés, entrevit dès lors les résultats désastreux et inévitables de la révolte à main armée. Il s'abstint sagement de prendre part au mouvement, et s'enrôla au contraire dans le corps de *yeomanry*, sorte de garde urbaine levée pour prêter main forte au Gouvernement. En 1803, en présence d'autres désordres, il entra de nouveau dans cette milice nationale. On raconte diverses anecdotes arrivées à ces deux époques, qui montrent qu'il s'est interposé souvent, au risque de sa vie, pour prévenir l'effusion du sang de ses concitoyens.

Les événements de 1798 ont incontestablement exercé une influence considérable sur l'esprit d'O'Connell. Ses compatriotes lui ont quelquefois reproché de parler durement des Irlandais-unis; mais s'il l'a fait c'est, pour nous servir de ses propres expressions, parce qu'il *ne pouvait leur pardonner d'avoir aidé Pitt à opérer l'union*. O'Connell a toujours rendu justice aux intentions des hommes généreux qui ont succombé victimes de leurs illusions; mais la conséquence de leur folie n'en a pas moins été de priver l'Irlande de son Parlement. Toutes les tentatives de révolte faites au nom de la liberté avaient servi à rendre plus dur l'esclavage de l'Irlande. La dernière et cruelle expérience des *Irlandais-unis* fit concevoir au jeune O'Connell la pensée de chercher un moyen moins dangereux et plus sûr d'arriver à l'affranchissement de sa patrie.

Daniel O'Connell exerçait depuis quatre ans sa profession d'avocat, et avait atteint l'âge de 28 ans quand il songea à se marier. Son oncle et son père lui avaient proposé plusieurs riches partis qu'il repoussa toujours. Il avait promis son cœur à une de ses cousines d'un degré éloigné, fille du docteur O'Connell, médecin de Tralee, homme qui jouissait d'une réputation méritée, mais qui n'avait qu'une dot fort modique à donner à sa fille. Ce projet de mariage brouilla O'Connell avec sa famille. Il passa outre et s'unifia à celle que son cœur avait choisi. Le mariage fut célébré secrètement dans la maison de son beau-frère, à Dublin. Ses parents n'en eurent connaissance que quelques mois après, et plusieurs années s'écoulèrent avant que le fait accompli amenât une réconciliation. Pendant ce temps, réduit à ses faibles ressources, le jeune avocat dut se créer par son travail les ressources dont sa position vis-à-vis de sa famille le privait

Les circonstances vinrent séconder le talent et l'activité d'O'Connell. Il se trouvait un des premiers catholiques qui entrèrent au barreau, et tous ses coreligionnaires le choisirent naturellement pour leur avocat et leur conseil. Ses débuts lui gagnèrent, malgré les préjugés du temps, la bienveillance de la plupart des juges devant lesquels il avait à parler. Les jurés, charmés de l'éclat et de la nouveauté de ce jeune talent, avaient pour lui une prédilection marquée; ils étaient heureux de le voir au banc de la défense, parce qu'ils savaient que le spirituel avocat saurait rompre à propos la monotonie d'une plaidoirie par quelque saillie joviale. Chacun sait qu'O'Connell eut toujours le talent de mettre les rieurs de son côté. Ses débuts assurèrent le succès de sa carrière. Il exposait ses causes avec une netteté rare, et savait tirer des arguments qui militaient en faveur de ses clients un parti qui prédisposait toujours en faveur de l'opinion qu'il soutenait. Quoiqu'il fût catholique, et que ce titre le privât d'un grand nombre d'affaires, néanmoins il eut bientôt une clientèle des plus brillantes, et le nombre des causes qu'il était appelé à plaider ou sur lesquelles il avait à donner son avis l'obligeait à empiéter sur son sommeil et le temps de ses repas. Longtemps avant le jour il était assis dans son étude, dont les murs sévères n'avaient pour ornement que le signe de la Rédemption, et il s'y préparait dans le silence aux luttes oratoires qu'il devait soutenir quelques heures plus tard. Il se rendait ensuite aux Quatre-Cours. Passant d'un tribunal à un autre, il plaidait ordinairement plusieurs causes dans la même journée, et tenait en alerte l'escorte d'avoués dont il y était toujours entouré. Puis, dans la soirée, il ne se tenait pas un meeting où sa brûlante parole ne se fit entendre, pas un dîner public où il ne fût applaudi. Les catholiques ne signaient pas une pétition ou une protestation dont il ne fût le rédacteur et le premier signataire. O'Connell se multipliait ainsi avec une activité prodigieuse; il était tout à tout, et le soin de ses affaires privées, les travaux de sa profession, ne lui faisaient jamais perdre de vue les intérêts publics, dont il était toujours le premier et le plus intrépide défenseur.

Avant de nous occuper d'O'Connell, homme public, nous

devons placer ici une anecdote peu connue, qui montre que le jeune légiste a eu dès son début dans le monde le sentiment du rôle qu'il était appelé à y jouer. Revenant d'une de ses parties de chasse favorites, Daniel s'endormit devant un grand feu sans avoir eu soin de changer ses vêtements trempés d'eau. Cette imprudence faillit lui coûter la vie. Une fièvre typhoïde s'empara de lui, et l'on raconte que dans les accès de son délire il ne cessait de répéter les vers d'un poète anglais, dont voici le sens :

« Je meurs inconnu ; aucune bouche ne parlera de moi ; quelques nobles esprits feront des conjectures sur ce que j'aurais pu devenir et penseront que la vie seule a manqué au développement de ma puissance. »

La vie politique d'O'Connell commença avec l'année 1800. L'union législative venait d'être consommée. Quoique nous n'ayons pas à écrire ici une histoire d'Irlande, il nous est impossible de ne pas dire ce que fut cette *union*, dont O'Connell n'a cessé un seul jour de sa vie de demander le rappel. C'est lui-même que nous laissons parler :

« L'union a été imposée à l'Irlande, par l'opération combinée de la terreur, de la torture, de la force, de la fraude et de la corruption.

» Les auteurs de l'union entretenirent et ranimèrent le feu d'une rébellion languissante. Ils excitèrent le protestant contre le catholique, et le catholique contre le protestant. Ils excitèrent des dissensions intestines, toujours dans le but d'arriver à la réalisation de leur projet d'asservissement. Tandis que l'union était en voie de progrès, l'*Habeas corpus* fut suspendu, toute liberté constitutionnelle fut anéantie en Irlande. La loi martiale fut proclamée; l'emploi de la torture fut fréquent; la liberté, la vie et la propriété furent sans protection; l'opinion publique fut étouffée; les procès devant les cours martiales étaient à l'ordre du jour; les meetings légalement convoqués par les magistrats furent dispersés par la force des armes; la voix de l'Irlande fut comprimée. Le peuple se trouva sans protection, ce ne fut pas tout. Sans parler des places qui furent données comme moyen de corruption, l'union a coûté en argent 75 millions de francs à l'Angleterre !

» L'union ne fut ni un traité ni un pacte ; elle a été emportée par la violence , la fraude , la terreur , la torture et la corruption. Elle n'a aucun pouvoir obligatoire , parce qu'elle est un fait de force majeure. Elle n'est plus qu'un mot. Les deux pays ne sont pas unis.

» C'est ainsi que s'éteignit l'indépendance de l'Irlande ; ainsi fut consommé le plus grand crime qu'ait commis contre l'Irlande le gouvernement britannique ! »

Le crime était consommé et le système odieux à l'aide duquel il avait été obtenu demeurait en vigueur. L'Irlande continuait à être couverte de troupes anglaises , et l'on disait au peuple qu'il n'avait pas le droit de s'assembler. Les catholiques ne se laissèrent pas abattre par ces rigueurs. Le 13 janvier , ils se réunirent dans *Royal-Exchange-Hall* pour pétitionner contre l'union. Ils étaient à peine arrivés que la force armée intervint. O'Connell , qui avait tout disposé pour cette manifestation , se présenta , à la tête de ses amis , à l'officier chargé du commandement des troupes , et protesta avec tant de conviction et d'énergie de son respect aux lois que l'officier , saisi de la nouveauté de ce langage , ne fit pas évacuer la salle ; il laissa les catholiques tenir leur meeting. C'est dans cette réunion qu'O'Connell fit son premier discours politique. Ce fut , comme disent les Anglais , son *maiden speech*. Il y protesta contre l'acte d'union , et soutint l'opinion que les lois pénales avec leurs énormités étaient préférables aux concessions au prix desquelles l'union législative avait été opérée. Ce meeting se sépara après avoir voté une pétition en faveur du rappel de l'union.

Depuis ce jour l'activité d'O'Connell pour l'affranchissement de sa patrie ne s'est pas ralentie un instant. Son discours du 13 janvier 1800 laissait voir la route dans laquelle il allait inviter ses compatriotes à le suivre. Les scènes de désordre et de sang qui venaient de désoler sa patrie fortifièrent chez lui la conviction que l'Irlande devait renoncer à lutter contre l'Angleterre par la force brutale. Il fallait se créer des ressources nouvelles , se rendre inattaquable en se plaçant sur le terrain de la légalité , et profiter des avantages de cette position pour inquiéter , harceler , fatiguer l'Angleterre , en la forçant d'a-

voir sans cesse les yeux sur l'Irlande, en ne lui accordant aucune trêve, aucune diversion, afin d'arracher à la crainte et à la lassitude ce qu'on ne saurait lui prendre par la force. Armé du droit de pétition et d'association, O'Connell a tenu quarante-sept ans l'Irlande debout, toujours agitée, toujours menaçante, allant jusqu'à la dernière limite du droit, mais ne la franchissant jamais. O'Connell, qui avait commencé par être l'avocat des catholiques, devint bientôt celui de sa patrie, il s'identifia avec le peuple, lui parla son langage, réveilla ses douleurs, en lui rappelant les persécutions de ses pères, fit naître en lui le sentiment de ses droits, alluma dans son cœur l'amour de la liberté, se l'attacha par les liens si forts et si durables que la mort seule a brisés.

Déjà, en 1804, grâce aux efforts d'O'Connell, les catholiques d'Irlande déployaient une telle activité que le gouvernement en prit ombrage. Ils avaient organisé une commission centrale qui s'appelait *catholic board*. Il fallut bientôt la dissoudre devant une proclamation du vice-roi; mais O'Connell, déjà versé dans les subtilités de la jurisprudence anglaise, reconstitua la commission sous le nom de *comité catholique*, et le comité continua à fonctionner.

Pitt, qui, en 1801, avait été renversé pour avoir essayé de remplir envers les catholiques d'Irlande l'engagement qu'il avait contracté lors de l'union, était retourné aux affaires en 1805. Une démarche fut faite auprès de lui par une députation catholique qui vint le prier de présenter au Parlement la mesure d'émancipation qu'il avait promise. Le ministre faisant allusion aux obstacles qu'il rencontrait dans le Roi, exprima le regret de ne pouvoir rien accorder.

Une pétition demandant l'émancipation fut néanmoins présentée à la Chambre Haute par lord Grenville et à celle des Communes par M. Fox. La prise en considération en fut repoussée, dans la première, à 178 voix contre 49, dans la seconde à 336 contre 124.

A la mort de Pitt, en 1806, les whigs arrivaient au pouvoir et les catholiques concevaient quelque espérance; mais elle ne tarda pas à s'évanouir; leur persévérance n'avait pas été soumise à une assez longue épreuve. O'Connell rédigea en

1808 et en 1810 deux nouvelles pétitions qui furent repoussées par le Parlement. Cette dernière année, la municipalité de Dublin prit l'initiative d'une imposante démonstration en faveur de l'union. O'Connell, qui se trouva dans ce meeting au milieu de protestants et de catholiques, y prononça un de ses plus magnifiques discours et se montra de plus en plus digne, par son talent et sa sagesse, du titre de chef populaire, que lui donnaient déjà tous les cœurs.

La même année (1810), les évêques catholiques d'Irlande publièrent des résolutions dans le but de calmer certaines inquiétudes publiques et de réfuter certaines rumeurs. On disait qu'ils avaient acquiescé aux désirs de l'Angleterre sur la question du *veto* que le Gouvernement désirait avoir sur la nomination des évêques, et qu'ils avaient accepté une part du budget impérial. Ils donnèrent à ces bruits le démenti le plus formel. La question du *veto*, dont nous allons avoir à nous occuper, avait éveillé l'attention des catholiques depuis 1799, et nous aurons à signaler les services qu'O'Connell a rendus dans l'agitation qu'elle souleva plus tard dans toute l'Irlande.

En 1810, les orangistes commencèrent à s'alarmer de l'union des catholiques, de l'harmonie et de l'ensemble qu'O'Connell avait su donner à leur action. Le système de pétition en faveur de l'émancipation s'organisait sur une vaste échelle, malgré les entraves suscitées par quelques hommes *prudents* au sein du comité. C'est vers cette époque qu'O'Connell proposa à ses amis de voter une Adresse au prince de Galles, vers qui se tournait l'espoir des catholiques, qu'il flatta jusqu'au jour où il mit le pied sur les marches du trône, mais qui, devenu Georges IV, oublia et trahit toutes ses promesses. Le Gouvernement, cédant aux maladroitesses inspirées des orangistes, s'arma de lois que l'on croyait tombées en désuétude, se fit octroyer par le Parlement des pouvoirs extraordinaires, et s'engagea contre les catholiques et contre la presse libérale dans la voie des persécutions judiciaires.

Daniel O'Connell, déjà chef des catholiques et l'ami des protestants libéraux, était surtout avocat, lorsque, en 1814, les poursuites du parquet de Dublin contre plusieurs catholiques éminents et contre la presse vinrent le grandir dans l'opinion

publique comme légiste et homme politique. Il était naturellement choisi pour défenseur des accusés dans tous les mémorables procès de cette époque. Le barreau de Dublin gardera longtemps le souvenir de ces luttes judiciaires dans lesquelles O'Connell déploya toutes les ressources de son éloquence et de son génie, et dont le procureur-général, M. Saurin, sortait tous les jours meurtri des rudes coups que lui portait son intrépide adversaire. Chaque procès était pour le jeune avocat un nouveau triomphe. Le droit d'association, le droit de pétition, la liberté de la presse sortirent victorieux de ces conflits.

Les défaites du parquet ranimèrent le cœur des catholiques. En 1812, ils tinrent dans plusieurs comtés des meetings pour protester contre les tendances et les actes du Gouvernement. Le mouvement national s'organisait. En parcourant les journaux irlandais de cette époque, on peut suivre l'importance que gagnaient graduellement les catholiques, par l'attention que la presse commençait à leur donner. On trouve, soigneusement reproduits, les comptes-rendus de meetings qui, peu d'années auparavant, étaient mentionnés en quelques lignes. L'opinion publique comptait avec eux. Ces détails, négligés par les biographes d'O'Connell, ne sont pas sans intérêt pour les lecteurs de l'*Univers*, au moment où l'action des catholiques de France, comme parti constitutionnel, n'est pas sans quelque analogie avec ce qui se passait, il y a trente-cinq ans, en Irlande.

En 1813, comme en France en 1847, la législature dut s'occuper des pétitions arrivant de toutes les parties du pays. Un bill, dont le but avoué était d'émanciper les catholiques, fut présenté au Parlement; mais il réalisait les promesses de son titre à peu près comme nos projets de loi sur la liberté d'enseignement renversent le monopole universitaire. En retour de quelques concessions insignifiantes, le gouvernement anglais renouvelait ses prétentions au *veto* sur la nomination des évêques. Ce bill mensonger dont plusieurs clauses portaient atteinte à la discipline et à l'indépendance de l'Eglise d'Irlande fut repoussé dans un synode de l'épiscopat irlandais. Les évêques s'empressèrent de faire connaître leur résolution au pays par une lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles; elle était

revêtue de la signature de 26 prélats. Les évêques se mirent en rapport avec le comité catholique, en lui demandant son concours pour la propagation de cet important document.

Il y avait en Angleterre et en Irlande des catholiques qui blâmaient ces manifestations; ils trouvaient les évêques imprudents et le comité d'une témérité compromettante. Un centre d'action s'était formé à Londres. Un comité y avait été organisé pour seconder le mouvement de l'Irlande. Les catholiques d'Angleterre n'étaient pas moins intéressés que leurs frères à briser les chaînes qui pesaient sur eux; mais constatons à notre regret qu'ils poussèrent l'esprit de transaction jusqu'à compromettre les intérêts si graves qui leur étaient confiés.

Un des membres du comité, le célèbre docteur Milner, alors vicaire apostolique du district central, se crut obligé en conscience d'adresser à tous les membres de la Chambre des Communes un mémoire contre le bill soumis à leurs délibérations. Le savant théologien développait dans ce travail l'opinion succinctement exprimée dans la résolution des évêques d'Irlande. Il repoussait toute intervention de l'État dans la nomination des évêques, tout contrôle, quel qu'il fût, qui porterait atteinte aux prérogatives du successeur de saint Pierre. Comme le Gouvernement faisait du *veto* la condition *sine qua non* de l'émancipation partielle qu'il offrait, repousser les clauses du bill que la discipline de l'Eglise rendait inacceptables, c'était repousser l'émancipation. Cette logique paraissait trop rigoureuse à certains catholiques. Le mémoire dans lequel l'illustre prélat protestait contre le bill fut désavoué par le comité des catholiques anglais. Ses membres se réunirent en séance extraordinaire et prononcèrent l'expulsion du docteur Milner, en l'accusant de *grossière calomnie* dans le document qui fit connaître cet exploit au public.

Ce n'était pas le premier acte de persécution dont le vénérable vicaire apostolique eût à souffrir, et ce ne fût pas le dernier. Dans l'abandon où le laissaient les catholiques d'Angleterre, l'Irlande vint lui porter quelque consolation. Une adresse lui fut votée sur la proposition d'O'Connell, dans un meeting de 4000 personnes. Les catholiques irlandais y exprimaient leur admiration, leur gratitude et leur sympathie pour le vénérable prélat dont l'Angleterre méconnaissait les services.

b

Les principes d'O'Connell avaient déjà, à cette époque, rallié à lui tous les amis sincères de la liberté, quelles que fussent leurs croyances religieuses. Il trouvait de l'écho chez les libéraux d'Angleterre, si l'on en juge par la manifestation qui eut lieu à Londres le 10 juin 1813. L'Irlande avait envoyé en Angleterre dix délégués chargés de ses vœux et de ses pétitions. Un dîner leur fut offert par la société des *Amis de la Liberté religieuse*. On comptait au nombre des cinq cents convives du banquet, cinq ducs, dont deux du sang royal (Kent et Sussex), cinq marquis, dix-neuf comtes, huit vicomtes, quinze lords et soixante membres de la Chambre des Communes. Ces chiffres nous disent les progrès que faisait la cause de l'émancipation. O'Connell ne fit pas partie de la députation. Il resta à son poste. Ame du comité, il en rédigeait les résolutions, le convoquait, haranguait le public, l'éclairait de ses conseils, le prévenait contre les pièges que l'on tendait de toutes parts aux catholiques. Il publiait des adresses au peuple aussitôt qu'un danger le menaçait, protégeait les faibles, poursuivait le redressement des griefs dont les pauvres avaient à souffrir. Des signatures et de l'argent! répétait-il sans cesse. Si les pétitions étaient nécessaires, l'argent ne l'était pas moins pour seconder l'activité du mouvement et faire face à ses exigences. Malgré les sacrifices personnels de ses membres, à la fin de 1813, le comité avait 75,000 fr. de dettes. Aucune difficulté n'abattait O'Connell; il poursuivait impitoyablement toutes les injustices qui lui étaient signalées; il attaquait tous les monopoles. Il fit à cette époque une proposition pour encourager les manufactures irlandaises, et jura de n'acheter, durant le reste de ses jours, que les produits de l'industrie nationale. Ce projet, recommandé à tous les catholiques d'Irlande, fit pleuvoir sur O'Connell une grêle d'articles plus ou moins injurieux, comme la presse anglaise en a de tout temps décochés contre lui. Mais que pouvaient sur cet homme, si fort de sa conscience et des droits de sa patrie, les injures de la presse protestante d'Angleterre, lui qui entendait dire sans s'émouvoir par le catholique anglais le plus conciliant de ce temps, que les discours des meetings de Dublin étaient parfois *dégoutants* et compromettaient la meilleure des causes.

L'appui que lui donnaient tous les cœurs généreux offrait une compensation à ses peines. L'Irlande sentait l'intérêt qu'elle avait à s'identifier avec l'homme qui était tout à elle. Les habitants des comtés de South, de Kilkenny, de Kerry, de Wexford, de Galway, de Cork, votaient des adresses « à Daniel O'Connell, qui a acquis des titres si éminents à notre gratitude, » pour les services éminents rendus à sa patrie. » Les catholiques de Limerick, de Waterford et de Drogheda suivaient cet exemple. Si O'Connell combattait avec tant d'audace les abus, les tyrannies; s'il se montrait dans l'attaque d'une hardiesse qui quelquefois, comme dans sa défense de John Magee, propriétaire du *Dublin Evening-Post*, allait presque à la témérité, c'est qu'il pouvait compter sur ses concitoyens, dont il défendait la cause. L'Angleterre commençait à sentir la puissance de l'avocat de Dublin, qui avait avec lui et derrière lui le pays au nom duquel il parlait.

Les manufacturiers de Dublin ne restèrent pas étrangers aux témoignages de sympathie qui arrivaient de toutes parts à O'Connell; ils lui offrirent une magnifique coupe d'argent. Chaque attaque dont il était l'objet amenait une nouvelle démonstration de sympathie. Tout en poursuivant avec activité les succès de sa profession, qui lui rendait alors 400,000 fr. par an, d'avocat il se transformait d'autant plus facilement en homme public, que la plupart des grands procès de ce temps étaient des procès politiques.

L'année 1814 est une des plus mémorables dans la carrière de l'illustre agitateur par la part active qu'il prit à l'agitation contre le *veto*. Nous avons dit que l'Angleterre avait, dès 1799, consenti à accorder une ombre d'émancipation aux catholiques, à condition qu'elle aurait un droit de *veto* sur la nomination de leurs évêques. Il paraît qu'à l'aide des promesses et des flatteries dont les gouvernements sont toujours prodigues envers l'Eglise, quelques évêques, mais en très petit nombre, donnèrent aux projets de l'Angleterre une approbation qu'ils regrettèrent et retirèrent plus tard. Fort de cette faiblesse, et saisissant l'opportunité de l'exploiter, le Gouvernement se croyait sûr du bill par lequel il s'octroyait ce privilège.

L'Irlande, d'abord attristée à cette nouvelle, avait été ras-

surée par la protestation unanime de ses évêques et par le mémoire du docteur Milner ; mais le calme ne fut que de courte durée. Les journaux publièrent un document signé par *Monsignor Quarantotti*, vice-préfet de Rome, annonçant que les prélats chargés du gouvernement de l'Eglise durant la captivité du Pape avaient consenti au *veto* et approuvé le bill du gouvernement anglais.

Cette nouvelle se répandit en Irlande avec la rapidité de l'éclair. La plus profonde douleur s'empara de toutes les classes de catholiques qui voyaient menacée la liberté de leur Eglise, de cette Eglise si chère à leurs cœurs, et qui avait coûté tant de souffrances et tant de sang à leurs ancêtres. Les pauvres gens de la campagne s'abordaient les yeux mouillés de larmes, en se demandant dans leur naïf langage : « *Serait-il* » *vrai que le Pape se fût fait orangiste ?* » Cet étrange document provoqua un *tolle* général. Les protestations du clergé et des laïques remplissaient les journaux. Chacun jurait que toute tentative « *d'affaiblir l'Eglise d'Irlande serait vaine et qu'en* » *dépît des rois, des parlements, des orangistes et des quaran-* » *tottis, l'Irlande conserverait dans toute sa pureté la foi de* » *saint Patrice.* » Le clergé de Dublin déclara, au nom de ce qu'il devait à Dieu et aux fidèles, que le rescrit de *Quarantotti* n'avait aucune autorité qui pût le rendre obligatoire. *Monsignor* et son décret étaient l'objet d'un feu roulant d'épigrammes et de bons mots.

Un grand meeting eut lieu à Dublin, dans lequel O'Connell, qui depuis quatorze ans n'avait pas laissé échapper une seule occasion de combattre cet empiétement du pouvoir dans le domaine ecclésiastique, se montra à la hauteur de sa tâche. Il distingua, nous ne faisons ici que raconter, entre la soumission que les catholiques doivent au Saint-Siège et les dangers pour l'Eglise d'Irlande d'une concession dont une puissance hérétique ne pouvait manquer d'abuser quand les gouvernements non-protestants eux-mêmes se laissent si facilement entraîner dans cette voie. Le 27 mai, l'épiscopat irlandais protesta de nouveau dans une réunion synodale, tenue au collège de Maynooth.

Indépendamment de la fâcheuse affaire du *veto*, les catho-

liques voyaient s'accumuler sur leur tête des embarras de tous genres. M. Grattan, chargé de leurs intérêts dans la Chambre des Communes, prit sur lui, en présentant leurs pétitions, de déclarer qu'il n'occuperait pas, durant la session, la Chambre de leurs réclamations. En voyant leur cause trahie à Rome, où le Pape n'était plus, et abandonnée dans le Parlement, le Ministère redoubla de rigueurs, dans l'espoir de les dompter par la violence. Mais au milieu de ces tristes circonstances, le courage des catholiques ne fléchit pas : il était soutenu par O'Connell.

Quelque chose eût manqué aux douleurs de l'Eglise d'Irlande si les Jésuites n'avaient eu leur part de tracasseries. Sir Robert Peel, alors M. Peel, secrétaire d'Etat d'Irlande, avec qui des négociations avaient été ouvertes pour obtenir l'autorisation de fonder un collège de l'Ordre, donna à entendre que le Gouvernement, loin d'autoriser l'établissement projeté, pourrait bien mettre la main sur l'argent de la Compagnie. Sir Robert Peel s'arrêta à la menace ; il se rappela peut-être cette parole de lord Chatham sollicité, durant la guerre, de s'emparer de l'argent que les Français avaient dans les fonds anglais : « Non, le Diable y aurait de l'argent, qu'il y serait en » sûreté. »

Pie VII était rendu à la liberté. La confiance de l'Irlande ne tarda pas à être justifiée. Pendant que quelques catholiques anglais votaient au Souverain-Pontife une adresse empreinte de l'esprit le plus déplorable, l'Irlande apprit, au milieu des acclamations de joie, que le document signé par *Monsignor* le vice-préfet était désavoué. Le signataire et tous les complices de cet acte furent destitués. Peu après Mgr Murray, coadjuteur de l'archevêque de Dublin, partit pour Rome accompagné du docteur Milner ; ces deux prélats étaient délégués par l'épiscopat d'Irlande.

La déception que le ministère anglais essuya à Rome le rendit plus impitoyable à Dublin. A la fin de 1814, le comité catholique dut céder ; il cessa de se réunir comme comité. En attendant d'aviser, les chefs du parti catholique se rencontraient, en fort petit nombre, chez lord Fiugal. Ces réunions privées ne tardèrent pas à être signalées, et l'habitation de lord Fingal fut surnommée le *Divan catholique*. b.

O'Connell, dont nous faisons l'histoire, en racontant les vicissitudes des catholiques irlandais, parvint bientôt à mitiger les rigoureuses exigences du pouvoir. Il continuait à être l'âme de toutes les luttes, le ressort de tous les mouvements. Il saisissait toutes les circonstances pour répéter à ses compatriotes : « *Maintenant et toujours, nous rejeterons toute faveur qu'il nous faudrait acheter au sacrifice de notre religion et de notre liberté.* » Il les invitait à la patience et à la persévérance, en les assurant qu'ils auraient un jour « *la gloire de conquérir leurs libertés sans abandonner le culte de leurs pères.* »

O'Connell, qui, conformément à ses principes, avait commencé par obéir en prononçant la dissolution du comité catholique, trouva bientôt moyen de passer à travers les nouveaux obstacles opposés à la liberté d'association. Il ne créa ni plus ni moins qu'une *association catholique* dont il annonça pompeusement la formation dans les journaux. L'association tint, si nous ne nous trompons, son premier meeting en février 1815.

Bien que le Souverain-Pontife eût désavoué, relativement au *veto*, le document signé par le vice-préfet de Rome, il s'était réservé d'examiner lui-même la question. Dans ces circonstances les évêques, le clergé et les laïques ne négligèrent rien pour éclairer le Saint-Siège sur leurs sentiments. Les évêques, au retour du D^r Milner et du D^r Murray, déclarent, dans un nouveau synode : « *Qu'ils s'opposeraient, par toutes les voies canoniques et constitutionnelles, à l'intervention du pouvoir temporel ;* » ils expédièrent ces résolutions à Rome. Les fidèles s'emparèrent de ce document et, réunis par O'Connell dans un meeting solennel, ils adhérèrent à l'opinion de l'évêque, au milieu des plus touchantes protestations de dévouement à la foi de leurs pères et à la liberté de l'Eglise. O'Connell disait aux catholiques de Dublin dans le discours qu'il prononça à cette occasion :

« Nous pouvons regarder le *veto* comme à jamais vaincu. Mais une question se présente, celle de savoir si on nous émancipera sans le *veto*? Cette question m'a été adressée, et voici ma réponse : Peut-être que nous ne le serons pas, quoique les probabilités disent oui. Mais si nous ne le sommes pas, nous

aurons du moins conservé notre religion et notre honneur. Si nous continuons à vivre dans un état d'infériorité politique, du moins resterons-nous sincères catholiques et fidèles Irlandais. Peut-être ne saurons-nous pas assurer le succès de notre cause ; mais, mes amis, nous aurons fait davantage en nous rendant dignes de ce succès ! »

L'*association catholique* fit parvenir à Rome l'expression de ses vœux. Elle chargea deux évêques et un archidiacre d'aller présenter au Pape un rapport rédigé par O'Connell, au nom des catholiques, sur les dangers que l'admission du *veto* ferait courir à l'Eglise d'Irlande.

Quelques hommes timides trouvaient O'Connell trop hardi et surtout trop exigeant de vouloir une émancipation sans conditions. Une scission fâcheuse éclata dans le parti catholique, et O'Connell répondait aux avances de ses adversaires : *Je suis prêt à tout pour amener une réconciliation, à tout, excepté à livrer la religion de mes pères et de mon pays.* » Puis, dans une résolution qu'il fit adopter à son parti, il disait :

« La liberté politique et religieuse de l'Irlande étant le seul but que poursuive le peuple catholique, nous croirions nous dégrader en stipulant, pour prix des avantages qui nous seraient faits, une condition qui accroîtrait l'influence des ministres de Sa Majesté au détriment de la discipline de notre Eglise. »

La controverse sur la question du *veto*, qui restait sans solution définitive, perdit de son ardeur dans les années 1816, 1817 et 1818. Les catholiques anglais poursuivaient leurs intrigues à Rome ; O'Connell luttait avec une infatigable ardeur contre ceux de ses compatriotes qui croyaient devoir transiger en payant leur émancipation au prix du *veto*.

Au milieu de ces divisions intestines, le rétablissement de la paix européenne vint ranimer l'esprit orangiste. Les catholiques eurent un moment de lassitude. Leurs amis politiques semblaient les abandonner à Londres ; on répandait le bruit sinistre que Rome, contrairement à leurs vœux et à leurs espérances, venait de faire des concessions. Le découragement glaça les âmes. O'Connell seul ne désespéra pas. Il avait foi

dans la sagesse du Saint-Siège ; il avait foi dans l'avenir politique de sa patrie. L'infatigable tribun priait et prenait patience : l'avenir était pour lui. Les fonds manquaient même pour payer le loyer de la salle où les catholiques tenaient leur meeting. O'Connell paya , et loua ensuite un local moins dispendieux , dont il supporta lui-même les frais. L'Angleterre aurait eu beau jeu à cette heure , mais elle était absorbée par ses propres intérêts. La Providence , d'ailleurs , se servait d'O'Connell pour veiller sur l'Irlande.

Nous avons rappelé avec quelque étendue les luttes de cette époque , parce qu'indépendamment de l'intérêt particulier qu'elles offrent aux catholiques de France , elles nous semblent propres à faire apprécier les convictions et le dévouement religieux d'O'Connell. Ces détails , espérons-le , ne seront pas rappelés sans utilité au moment où la presse anglaise tout entière est engagée dans une polémique sur le caractère du libérateur. Quel était son dévouement pour son Eglise ? O'Connell était-il , oui ou non , l'homme du catholicisme ? Telles sont les questions discutées par les journaux de Londres , et la controverse qu'elles soulèvent a paru au *Times* assez intéressante pour qu'il conviât les principaux journaux du continent à y prendre part.

Avant de poursuivre la biographie du héros irlandais , nous devons mentionner deux anecdotes dont l'une a rempli son cœur d'amertume tout le reste de sa vie. Celui qui comprenait et défendait si bien l'honneur et les droits de la religion et de la patrie s'est laissé entraîner une fois par les préjugés de l'honneur mondain.

L'agitateur irlandais a toujours proclamé que *les difficultés diminuent et s'évanouissent devant la persévérance et l'énergie*. Cette maxime l'a soutenu dans ses longues luttes , dans la guerre qu'il n'a cessé de faire à tous les abus. Au nombre des monopoles que sa persévérance a renversés , celui des corporations municipales a résisté le plus longtemps à ses coups. Il avait trouvé les municipalités exclusivement livrées aux orangistes. La porte de la Cité était restée fermée aux catholiques même après leur émancipation. Du principe exclusif de l'organisation municipale découlaient des abus de tous genres.

La voix publique était unanime à signaler les malversations , les gaspillages, les désordres des corporations. Les villes étaient écrasées de taxes et administrées d'une manière d'autant plus vicieuse que les citoyens s'imposaient plus de sacrifices. L'attention d'O'Connell se tournait souvent de ce côté, et, dès 1815, il travaillait avec ardeur à dépopulariser ces institutions , qui ne tardèrent pas à être l'objet de la haine et du mépris publics. La corporation municipale de Dublin , s'inspirant un jour de toutes ses haines contre celui qui devait lui enlever son sceptre , résolut de se défaire de cet impitoyable adversaire. Elle n'attendait plus que l'occasion d'accomplir son dessein.

Il est à remarquer que les ennemis personnels d'O'Connell, les membres de la municipalité, qu'il attaquait plus rudement, se tenaient en arrière. La corporation choisit , pour l'exécuteur de ses homicides desseins, un homme assez indifférent en politique, qui n'avait aucune animosité contre O'Connell et qui était un des membres du conseil les moins mal disposés pour les catholiques. Mais ce gentleman, ancien officier de marine, tirait habilement le pistolet ; il avait la réputation de moucher avec son arme une chandelle à quinze pas. M. d'Esterre parut flatté de la préférence qui lui était accordée. Certains membres de la corporation étaient encore plus enchantés de son acception, car M. D'Esterre, favorisé par le Gouvernement, ne manquait pas d'ambition, et avait le projet de se mettre sur les rangs pour une place désirée par plusieurs de ses collègues. L'occasion de provoquer O'Connell à un duel se présenta bientôt. Quelle qu'en fût l'issue, les membres de la corporation qui poussaient M. D'Esterre devaient y trouver leur profit. En supposant le résultat de la rencontre fatal à O'Connell, ils eussent été débarrassés de leur plus intrépide ennemi, et la mort de M. D'Esterre leur enlevait un rival qui les importunait. O'Connell, qui excellait dans l'art de démonétiser les hommes et les choses, se permit d'appeler la corporation de Dublin une *corporation mendicante*. M. D'Esterre demanda des explications. O'Connell lui écrivit :

« Monsieur, en réponse à votre lettre d'hier, je crois devoir vous informer que je n'ai ni à avouer ni à rétracter l'expression touchant la corporation de Dublin qui a motivé votre

lettre. J'ajouterai , vu la manière dont elle traite la religion et le caractère des catholiques d'Irlande, qu'on ne saurait m'attribuer d'expression, quelque reprochable d'ailleurs, qui exagérât les sentiments de mépris que j'éprouve pour elle, en tant que corporation, quoiqu'elle compte, sans aucun doute, parmi ses membres plusieurs personnes estimables, que je suis désolé d'être obligé de confondre avec le corps auquel elles appartiennent.

« Je me borne à ajouter que cette lettre doit clore notre correspondance.

« Je suis , etc.

. DANIEL O'CONNELL. »

M. D'Esterre voulut répliquer ; on lui renvoya sa lettre sans en prendre lecture. Les parties passèrent deux ou trois jours à s'observer. Chacun sortait accompagné et protégé de ses amis. Le héraut de la corporation menaçait de se porter à des voies de fait. L'un ou l'autre des adversaires n'était pas plutôt aperçu, que la foule se précipitait sur ses pas. O'Connell fut plusieurs fois obligé de se réfugier dans les maisons ou les magasins sur son passage, afin de se soustraire aux manifestations tumultueuses de sympathie qui éclataient en faveur de celui que l'on désignait comme *the man of the people* (l'homme du peuple). Enfin les témoins furent choisis et les conditions du duel arrêtées. O'Connell, qui fut ce jour-là d'une gaieté extrême, avait pour second un protestant. Il était sur le terrain trente minutes avant l'heure fixée; M. d'Esterre y arriva trente minutes plus tard qu'il n'était convenu. Tout se passa d'ailleurs, de la part des témoins et des adversaires, avec la plus parfaite loyauté et la plus grande délicatesse. Les deux coups de pistolet se firent entendre en même temps. Le doigt de la Providence détourna la balle de l'adroit d'Esterre. O'Connell avait eu le coup d'œil plus juste que son adversaire, qui tomba frappé d'un coup mortel. Les catholiques virent dans ce tragique résultat le jugement de Dieu, et le peuple, tant à Dublin, que sur la route parcourue par O'Connell, ne put contenir sa joie en apprenant que *son homme* lui était conservé. M. d'Esterre mourut quelques jours après, et celui de ses amis qui lui avait servi de second s'empressa d'écrire à M. O'Connell pour lui donner l'assurance que ni la famille, ni

les amis du défunt, n'étaient dans l'intention de poursuivre l'affaire devant les tribunaux. Une circonstance assez curieuse, c'est que la malheureuse victime des orangistes de Dublin, avait pris, au sein de la corporation, la défense des catholiques dans le débat même qui fut l'occasion du discours où O'Connell lui jeta l'épithète de *mendiant* !

Quelques mois après l'agitateur, dans un de ses discours, parlait du secrétaire-d'Etat d'Irlande, M. Peel. On sait l'art avec lequel l'avocat tribun stigmatisait les hommes d'Etat hostiles à sa patrie. Les journaux avaient rapporté que M. Peel (qu'O'Connell désignait ordinairement, au milieu des éclats de rire et des sifflets, sous le nom d'*Orange Peel*) s'était exprimé sur l'agitateur d'une manière inconvenante dans la Chambre des Communes. Son nom, prononcé par O'Connell, provoqua les murmures du public, et l'orateur continua :

« Vous vous trompez. Je ne viens pas vous parler aujourd'hui de cet homme d'Etat célèbre. Je me bornerai à dire qu'en mon absence et dans un lieu où il avait le privilège de ne pouvoir être contredit, il m'a grossièrement insulté. J'ai dit dans notre dernier meeting, en présence des espions de police, payés par lui pour venir prendre des notes, qu'il était beaucoup trop prudent pour m'attaquer en ma présence. Je vois ici les mêmes espions aujourd'hui, et je les autorise à reproduire avec soin mes paroles. Je dis que M. Peel n'oserait pas, en ma présence et dans un lieu où l'on pourrait lui en demander compte, se servir, en parlant de moi, d'une expression qui porterait atteinte à mon honneur ou à mes intérêts. Ceci entendu, j'en ai fini avec cet homme, tout au plus bon à être un champion de l'orangisme. J'en ai fini avec lui, et peut-être pour toujours. »

M. Robert Peel ne crut pas devoir s'en tenir là. Il vit une provocation dans ce défi. Un de ses amis vint demander à O'Connell des explications. Une assez longue correspondance suivit. L'orateur populaire fut bientôt mis en état d'arrestation ; c'était une grosse affaire. Le public s'y intéressait si vivement que l'ami choisi par O'Connell pour conduire les négociations dut expliquer les choses dans une lettre adressée *au peuple d'Irlande*. La publicité donnée à cette correspondance

envenima la querelle. M. R. Peel écrivit directement à O'Connell, en le priant de choisir un ami qui s'entendrait avec le colonel Brown, son second, sur les préliminaires d'une rencontre. M. O'Connell répondit qu'il était désolé, mais que le duel devait être forcément retardé par suite de son arrestation sous caution. Il paraît que M^{me} O'Connell, effrayée, était allée elle-même chercher le shériff pour faire arrêter son mari. La rencontre devenait impossible en Irlande. Il fallait partir. Ostende fut choisi comme point de rendez-vous. M. Peel arriva jusqu'à cette ville; mais O'Connell, malgré toutes les précautions prises pour faciliter sa fuite, fut arrêté à Londres, au moment de monter en voiture pour se rendre à Brighton, où il devait s'embarquer. Obligé de payer, avec ses cautions, 50,000 francs, on le condamna en outre à ne pas sortir de Londres de quelques mois. M. Peel attendait vainement à Ostende, quand une lettre lui apprit que M. O'Connell était dans l'impossibilité de le joindre. Chacun retourna bientôt après à son poste, à Dublin. L'affaire y fut un instant réveillée. La police exigea d'O'Connell de nouvelles garanties de paix. Il lui fallut promettre qu'il *n'irait à aucune époque sur le continent, et n'inviterait plus M. Peel à l'y suivre pour se battre*. Le magistrat dit formellement à O'Connell que le Gouvernement était décidé, dans le cas d'une rencontre fatale, à poursuivre et à faire exécuter celui des adversaires, quel qu'il fût, qui serait favorisé par le sort.

L'affaire n'alla pas plus loin. L'agitateur a eu, dans plusieurs autres circonstances, des provocations à repousser; mais il avait compris la barbarie de l'usage du duel et avait juré de ne jamais s'exposer à verser le sang de ses frères. Il a déclaré souvent depuis cette époque qu'il acceptait avec fierté les insultes des personnes avec qui il refusait de se battre, comme une expiation de la mort de d'Esterre, et il est resté fidèle à son serment, quoique cette fidélité ait dû coûter beaucoup à son caractère.

En 1817, O'Connell seconda de toute son activité le projet d'établir à Dublin une société des *Amis de la Réforme parlementaire*. La tentative, qui n'eut pas de suites, eut cependant un résultat, celui de mettre les protestants et les catholiques en

contact dans les réunions qui eurent lieu pour cet objet. Nous voyons plus tard , en 1819 , les catholiques réunis à la Rotonde de Dublin , dans le but spécial de remercier leurs concitoyens protestants d'avoir pétitionné pour leur émancipation , et leur donner un témoignage public de gratitude.

Nous n'avons aucun incident important à signaler avant la formation de la grande association catholique dont la société du même nom , établie en 1815 , était en quelque sorte le germe. O'Connell , qui seul ne désespérait pas de la lassitude de ses coreligionnaires , ne cessait de les rappeler à leurs devoirs. Il publiait de temps en temps des lettres et des adresses aux catholiques , en leur répétant ce refrain célèbre : *Esclaves héréditaires , ne savez-vous pas que pour être libres il vous faut frapper ?* M. Sheil , aujourd'hui membre du gouvernement , et qui dès cette époque semblait vouloir réserver l'avenir , s'engagea contre O'Connell dans une polémique épistolaire qui vint fomenter la division des catholiques. M. Sheil avait déjà des tendances gouvernementales.

Sa Majesté Britannique visita l'Irlande en 1821 , dans l'espoir de se concilier , par de flatteuses et mensongères promesses , ses sujets catholiques. Ceux-ci votèrent au Roi une Adresse de félicitation dans laquelle ils insistèrent sur l'état d'infériorité où l'Irlande était laissée. Les catholiques lui disaient :

« Dans les autres parties du vaste empire sur lequel règne Votre Majesté , vos yeux pourront rencontrer des preuves plus éclatantes de richesse , de grandeur et de puissance ; mais dans aucune d'elles vous ne trouverez un attachement plus sincère et plus profond.

» Nous n'oublierons jamais l'heureuse époque de votre résidence parmi nous , et si les pensées de notre souverain , au milieu des sollicitudes du Gouvernement , se reportent vers l'Irlande , il peut compter qu'il y est le maître d'un peuple fidèle et dévoué. Tandis que l'Angleterre fournit à Votre Majesté le secours de ses richesses et de son commerce , nous , dans notre pauvreté chevaleresque , nous sommes prêts , comme nous l'avons toujours été , à vous offrir le noble tribut de notre sang. Vous avez un soldat dans chacun de nous , et nos vies sont à votre service pour la défense de votre trône et des libertés qu'il protège. »

c

O'Connell n'avait pas rédigé cette Adresse, mais il fut choisi, le jour du départ du Roi, pour lui présenter, à la tête d'une députation catholique, une couronne de lauriers qui fut accueillie avec grâce. Le Roi fut prodigue de promesses, et quoique personne ne s'y soit laissé tromper, les orangistes feignaient de s'alarmer des dispositions conciliaintes du Roi pour les catholiques. L'Irlande protestante fut bientôt épouvantée par la nouvelle suivante, sérieusement donnée par les journaux de Dublin :

« M. O'Connell voyage en ce moment avec une casquette de » fourrure, ornée d'un galon d'or, qu'il dit être *un présent du* » *Roi*. Il est certain que Sa Majesté portait une casquette sem- » blable lorsqu'elle est arrivée en Irlande. »

Ce fait avait une telle gravité qu'O'Connell dut le démentir. « Puisque ma casquette, écrivait-il, doit un jour figurer dans » l'histoire, je donne le démenti le plus formel à la personne » qui prétend qu'elle me vient du Roi. »

L'assurance donnée par l'avocat voyageur dissipa les inquiétudes. On comprit que la patrie courait moins de dangers qu'on ne l'avait supposé.

En 1822, le marquis de Wellesley était, à la satisfaction des catholiques, envoyé en Irlande comme lord-lieutenant.

L'agitateur fit à cette époque un voyage en France. Il vint à Paris voir le général comte Daniel O'Connell, pendant que sa famille se rendait à Pau, en passant par Bordeaux, où il alla la rejoindre. O'Connell, en quittant la capitale pour le midi de la France, se trouvait, dans le coupé de la diligence, avec un capitaine de marine qui n'eut pas plutôt reconnu un sujet britannique dans son compagnon de voyage, qu'il commença à raconter contre l'Angleterre et les Anglais toutes les anecdotes que put lui fournir sa mémoire. O'Connell écoutait en silence et s'amusait beaucoup de l'irritation dans laquelle son calme mettait le narrateur. Le capitaine, qui était, à ce qu'il paraît, résolu à faire sortir l'*Englishman* de son sangfroid, se tourne brusquement vers O'Connell, et lui adresse ainsi la parole :

— M'entendez-vous, Monsieur? me comprenez-vous?

— Parfaitement.

— Eh bien ! comment, vous n'avez donc rien à répondre à mes provocations ? Ne sentez-vous pas mes attaques contre votre pays et vos compatriotes ?

— Je n'ai pas lieu de m'offenser. Tout au contraire, je pense que les Anglais méritent bien ce que vous en avez dit.

— Comment, Monsieur, vous êtes cependant Anglais, n'est-ce pas ?

— Non, Monsieur, je suis Irlandais, et loin de me fâcher de ce que vous avez dit, je trouve que vous n'avez pas été assez sévère.

Le capitaine, surpris et désappointé, ne tarda pas à comprendre que les Irlandais n'ont pas à venger les injures faites à l'Angleterre, et il fut, durant le reste du voyage, le compagnon le plus aimable de l'illustre agitateur.

Après cette excursion méridionale, qui avait surtout en vue la santé de sa femme, O'Connell retourna à Dublin poser les bases de la grande association catholique qui, après six années de luttes, emporta l'émancipation.

On a raconté que « deux hommes égaux par l'éloquence se » rencontrèrent chez un ami commun. Patriotes tous deux, » et tous deux assez jeunes encore, ils versaient des larmes » sur le sort de l'Irlande. C'était Sheil et O'Connell. Soutenus l'un par l'autre, ils résolurent d'arracher enfin cette population à son apathie, en fondant une vaste association » catholique. » Ce tableau est charmant ; mais la vérité que nous devons à l'histoire et à la mémoire d'O'Connell nous oblige de dire que telle ne fut pas l'origine de l'association catholique.

Sans méconnaître les services éminents rendus par M. Sheil dans la grande lutte qui va s'engager, il ne peut prétendre à la gloire d'avoir partagé avec O'Connell la première idée de cette association. Les tentatives faites antérieurement par l'agitateur prouvent qu'il avait depuis longtemps conçu le projet qu'il allait réaliser. Il n'attendait que le moment opportun de le mettre à exécution.

Dans le printemps de 1823, O'Connell alla visiter un de ses amis à Glenculhen, dans le comté de Wicklow ; il y rencontra M. Sheil. Après le dîner, O'Connell exposa aux personnes qui se trouvaient réunies le projet d'association qu'il avait mûri.

M. Sheil, loin de l'encourager, exprima l'opinion que ce plan ne lui semblait pas devoir réussir, et il ajouta que d'ailleurs le moment n'était pas encore arrivé d'organiser une nouvelle association. M. O'Connell défendit son projet avec une conviction profonde, et s'écria : « *S'il ne marche pas, je le ferai marcher !* » Il tint parole.

Peu de jours après (mai 1823) l'association catholique tenait sa première séance, et O'Connell en jetait les bases. Afin qu'elle ne tombât pas sous le coup de la loi, il fut déclaré que l'association n'aurait et n'exercerait aucune autorité déléguée. Ses membres devaient être de deux classes. Les uns devaient payer 25 fr. par an, et les autres fr. 4-20. Les souscripteurs seuls pouvaient assister aux réunions et prendre part à ses délibérations. L'association avait pour objet d'obtenir, *par toutes les voies légales*, l'émancipation des catholiques. Les membres se montrèrent assez ponctuels à ses premiers meetings ; mais ce zèle se ralentit bientôt. En 1824, dix mois environ après sa formation, l'agitateur dut plusieurs fois se retirer sans ouvrir la séance, parce qu'il ne pouvait réunir les dix membres qui devaient être présents pour que le comité de l'association délibérât. C'est à cette époque qu'il faut placer l'anecdote suivante, si souvent racoutée :

Le lieu où se tenaient les réunions se composait de deux pièces situées sur la boutique d'un libraire. Trois heures et demie, moment de la séparation, allaient sonner, et sept membres seulement avaient été exacts au rendez-vous. O'Connell entend parler dans la librairie ; il s'y précipite, et aperçoit deux étudiants en théologie du grand séminaire de Maynooth. D'après les règlements, tous les ecclésiastiques étaient membres honoraires de l'association. O'Connell les invita à le suivre ; mais s'apercevant qu'ils hésitaient, il les pousse devant lui, et un huitième membre étant arrivé sur ces entrefaites, O'Connell entra dans la salle en s'écriant : « Nous sommes en nombre, la séance est ouverte. » Il prit aussitôt la parole et exposa les améliorations dont il croyait l'association susceptible.

Il développa bientôt après son plan admirable de petites souscriptions mensuelles appelées *la rente catholique*, destinée

à fournir des ressources assurées à l'association. L'Irlande fut bientôt enveloppée comme par un réseau. Chaque curé de village se fit percepteur. C'est chez eux qu'on signait les pétitions, chez eux qu'on payait l'impôt. Afin d'intéresser tous les catholiques sans exception au succès de cette gigantesque entreprise, il fut arrêté que toutes les personnes qui pourraient payer deux liards par semaine seraient membres de l'association. Il suffisait d'aller inscrire son nom sur un registre déposé chez son curé et d'acquitter intégralement cette somme. Ce système parut si ingénieux qu'il épouvanta les orangistes; il fut même attaqué violemment par des catholiques qui désiraient faire les choses plus grandement. O'Connell tint tête aux orages. Il répondait aux attaques de la presse et à celles de ses amis. Il n'était pas jusqu'aux écoliers qui se faisaient l'écho des critiques qu'ils entendaient dans leurs familles, et John O'Connell, fils de l'agitateur, raconte que ses condisciples le plaisantaient sur le *plan à deux sols par mois* trouvé par son père *pour sauver l'Irlande*. Voici quelques-unes des résolutions adoptées par l'association. Nous les reproduisons parce qu'elles sont de nature à suggérer des idées pratiques susceptibles d'application, même dans un pays où les citoyens ne jouissent pas de la liberté qui était laissée à l'Irlande esclave.

« Il sera adopté un plan de souscription appelé : *La rente mensuelle de l'émancipation*.

» Il sera nommé, dans chaque paroisse, au moins trois et au plus douze personnes chargées de recueillir des souscriptions.

» Un rapport mensuel sera présenté à l'association sur le montant des souscriptions et les développements que prendra ce système dans les paroisses.

» On publiera le nom des souscripteurs, à moins qu'ils ne désirent rester inconnus.

» Un comité composé de vingt-une personnes présidera à l'emploi des fonds.

» La souscription mensuelle pourra varier de deux sous à cinquante, mais ne pourra excéder cette dernière somme. »

Ce plan si simple répondit aux espérances d'O'Connell. L'association fut bientôt une puissance formidable. Le pauvre paysan, habitué jusque là à essayer tant d'injustices, se trouva

c.

efficacement protégé par l'association, qui entreprenait à ses frais le redressement des griefs de tous ses membres. L'Irlande vit alors pour la première fois les magistrats orangistes hésiter au moment de prononcer une sentence inique contre un catholique, parce qu'ils savaient que l'association était prête à les poursuivre et à leur faire rendre compte de leur jugement. Les ordres de l'association devinrent des lois pour le peuple, qui se montra digne de la protection dont on le couvrait. Partout on adopta la célèbre devise de l'agitateur : *Celui qui commet un crime fortifie son ennemi*. L'Irlande se disciplinait aux leçons de celui qui fut toute sa vie possédé de la sainte folie de la liberté de sa patrie. Le génie d'O'Connell était parvenu à légaliser l'insurrection.

Nous voici arrivés aux années les plus glorieuses de la carrière de l'agitateur, et nous allons assister au grand et solennel spectacle que l'Irlande a donné au monde dans la lutte qui fut couronnée par l'émancipation catholique.

L'agitateur a jeté les bases de l'association catholique; il en a fait connaître le plan, et il commence à triompher de l'indifférence contre laquelle il eut à lutter d'abord. L'association étend ses ramifications dans toutes les paroisses et substitue son action à celle du pouvoir légal. Le peuple, qui n'avait jamais connu le Gouvernement que par ses injustices et ses tyrannies, bénit l'autorité protectrice et bienfaisante qui vient se placer entre lui et ses oppresseurs. L'association gouverne en réalité l'Irlande. Ses chefs sont les représentants du pays; ses ordres sont des lois que chacun regarde comme obligatoires. Le comité central accueille toutes les plaintes, prend ses informations et poursuit les abus. L'association perçoit un impôt toujours acquitté, parce qu'il est librement consenti. Si des élections se préparent, elle s'occupe de la révision des listes électorales, fait les frais d'inscription des électeurs catholiques et poursuit impitoyablement la radiation des orangistes qui y sont indûment portés. Elle recommande les candidats qui ont des titres à la confiance publique, et encourage les électeurs à remplir leurs devoirs. Une loi est-elle présentée aux Chambres, elle assemble son parlement. Le projet est examiné, discuté, approuvé ou condamné par l'association. Dans ce der-

nier cas, une adresse au peuple en signale les dangers et l'invite à envoyer immédiatement des pétitions pour demander son rejet. Un pauvre fermier est-il jeté en prison parce qu'il n'a pu acquitter la dîme, l'association paie sa dette et lui rend la liberté. Un électeur consciencieux est-il chassé de sa ferme pour avoir voté contre le désir de son landlord, l'association le loue de son courage, le prend sous sa protection, lui accorde un secours, lui procure une ferme et voue au mépris public le propriétaire oppresseur. L'association catholique formait un gouvernement au-dessus du Gouvernement, car elle contrôlait les actes du pouvoir en même temps qu'elle dirigeait le peuple.

Cette autorité d'un nouveau genre ne travaillait pas seulement à l'éducation politique de l'Irlande; elle faisait prendre à sa population des habitudes régulières et sociales; elle lui enseignait ses devoirs en l'instruisant de ses droits. Elle fondait des écoles, des établissements de bienfaisance; elle recommandait la tempérance. Quand, la veille d'une élection, elle défendait au peuple de s'enivrer, il n'était pas bu une seule goutte de wiskey. On jugera de l'autorité de l'association quand on saura qu'un paysan, dans une élection à Waterford, se plaignait de toute la force de ses poumons d'avoir été battu. — « Et pourquoi n'avez-vous pas rendu les coups? lui dit-on. — Je croyais que l'association l'avait défendu. » Fut-il jamais un gouvernement qui ait exercé pareille puissance? Or, cette autorité, qui s'était substituée au pouvoir légal, s'était constituée non dans l'ombre, mais au grand jour sur la place publique. Ses résolutions, ses actes, les paroles de ses membres étaient livrés à la publicité. Elle avait remplacé le meeting nocturne par le meeting en plein soleil. Telle fut l'association qui gouvernait l'Irlande et qui était elle-même gouvernée par O'Connell, association qui portait le nom de *catholique, bien qu'elle fût ouverte* à tous les protestants amis sincères de la liberté de conscience.

• Nous n'avons pas besoin de dire que l'association était, dans le Parlement et au dehors, l'objet d'attaques incessantes tant de la part des orangistes que de quelques amis prétendus de l'émancipation, qui ne croyaient blâmer que des excès. En

présentant au Parlement une pétition contre l'association catholique, un orangiste s'écriait en parlant de ses membres :

« Ils ont exaspéré les protestants irlandais ; ils ont scandalisé tous les catholiques romains respectables et connus par leur fidélité au trône. Quant à la grande affaire de l'émancipation , les membres de l'association s'en moquent ; ils ne se soucient que de satisfaire leur vanité et leur ambition. Pour flatter la première et avancer la seconde , ils n'hésiteraient pas à exposer la paix de l'Irlande et à perdre à tout jamais la cause dont ils se prétendent les champions... La question se réduit à savoir qui aura l'autorité suprême du Parlement d'Angleterre ou de l'association catholique ! »

M. Plunket et M. Canning, qui étaient chargés de présenter les pétitions de l'Irlande au Parlement , prirent part à ces débats. Le premier pensait que « l'exagération et la folie de l'association contribueraient plus puissamment à faire ajourner » le succès de la cause catholique que les efforts réunis de » tous ses plus grands ennemis. »

M. Canning disait : « Toutes ces institutions anormales sont » généralement nuisibles, surtout à la cause particulière qu'elles prétendent servir. » Est-ce que de tous temps l'on n'a pas jugé ainsi les efforts des hommes qui ont cherché, par les voies légales, à renverser le despotisme, à conquérir leurs libertés ? Le Gouvernement ne tarda pas à céder aux suggestions des ennemis de l'Irlande. A la fin de 1824, O'Connell fut, pour la première fois, mis en cause. Il était accusé de *sédition*, et fut traduit devant le jury. Dans un discours prononcé au milieu des membres de l'association, il avait dit :

« Si jamais l'Irlande est réduite à l'état des colonies de l'Amérique du Sud, je désire qu'il se lève dans ce pays un homme qui, comme Bolivar, soit capable de secouer les chaînes de l'oppresseur et d'affranchir l'Irlande de la dégradation de l'esclavage ! »

Cette phrase servit de base à l'accusation. M. Plunket, jusqu'alors chargé par les catholiques de présenter leurs pétitions au Parlement, eut, en qualité de procureur-général, à poursuivre le héros de l'Irlande. Le ministère de lord Liverpool comptait sur la complaisance d'un jury orangiste pour obtenir

une condamnation. Le triage des jurés se fit avec grand soin, et un verdict de culpabilité eût très certainement été prononcé si M. Plunket n'avait pas rempli les fonctions de ministère public. La haine des orangistes pour O'Connell était forte; mais elle était plus vive encore contre M. Plunket, qui, dans plusieurs circonstances, les avait poursuivis et fait condamner sévèrement. La lutte judiciaire se trouvant engagée entre leur persécuteur et O'Connell, celui contre lequel ils avaient de moindres ressentiments devait trouver grâce à leurs yeux.

Ce n'en fut pas moins un jour plein d'angoisses que celui du 31 décembre 1824, où O'Connell comparut devant ses juges assisté de MM. Sheil, O'Loughlen et de quelques autres amis. La population de Dublin était plongée dans la tristesse. Elle savait par expérience comment les shériffs s'acquittent, dans les occasions solennelles, du soin de former des jurées agréables au pouvoir.

L'accusé, le matin même, avait vaqué à ses affaires; il s'était occupé des intérêts de ses clients avec l'attention et le calme ordinaires. Il passa ensuite du rôle de défenseur à celui d'accusé, et vint s'asseoir devant ses juges vêtu de sa robe d'avocat. Plein de confiance dans son droit et la justice de sa cause, il semblait prendre plaisir à ce qui se passait autour de lui. Il approuvait souvent du geste certaines paroles de ses adversaires. L'affaire entendue, les jurés se retirèrent. Leur délibération ne dura pas moins de quatre heures; ils prononcèrent enfin le grand mot *ignoramus*, qui, bientôt répété au dehors, fut le signal d'acclamations et d'applaudissements qui ne tardèrent pas à retentir dans toutes les rues de Dublin. A l'abattement de la matinée succéda l'exaltation du triomphe. La défaite du Gouvernement venait grandir O'Connell et accroître son prestige.

Le Ministère résolut de prendre sa revanche; il n'avait pu atteindre le cœur et la tête de l'association, il résolut de frapper le corps tout entier. Le discours royal qui ouvrit la session de 1825 annonça ce projet. Un bill fut bientôt présenté aux Chambres pour dissoudre l'association catholique. Les membres de son comité vinrent à Londres supplier qu'on les entendît à la barre; mais leur demande fut repoussée à 128 voix de

majorité dans les Communes et à 46 dans la Chambre des Pairs. Le bill passa bientôt dans les deux Chambres, et reçut la sanction royale le 9 mars. Il devait être mis à exécution dix jours après, et rester en vigueur durant deux ans.

Dans l'espoir d'affaiblir la résistance qui devait soulever cette loi algérienne (*the algerine act*), le Ministère promettait l'émancipation, mais à deux conditions, toutefois. La première, que le clergé catholique accepterait un traitement, et la seconde que les petits électeurs à 40 shellings seraient sacrifiés. L'*algerine act* avait pris grand soin d'énumérer tous les objets auxquels s'étendait la sollicitude de l'association catholique, afin de la frapper dans toutes ses ramifications et dans toutes ses œuvres.

Le lecteur s'attend sans doute à voir crouler sous le coup de cette mesure rigoureuse l'œuvre du génie tutélaire de l'Irlande. Mais non, il n'en est rien; l'action exercée par l'association ne fut que suspendue. Le 13 juillet, O'Connell présentait à l'Irlande le rapport d'un comité donnant le règlement d'une nouvelle association catholique. L'agitation semblait ne s'être calmée un instant que pour apparaître plus active et plus imposante. O'Connell avait eu l'adresse de passer, avec sa subtilité ordinaire, à travers les mailles de l'*algerine act*. Les meetings recommencèrent dans les villes et les campagnes. L'association était debout, forte et glorieuse de la nouvelle victoire qu'elle venait de remporter par l'ingénieuse habileté de son chef.

Le bill de l'émancipation conditionnelle, présenté par le Ministère, échoua dans la Chambre des Lords, où le duc d'York déclara que « pareille concession ne serait jamais accordée de son vivant. » Ce rejet retarda l'affranchissement des catholiques; mais on ne saurait le regretter, quand on songe aux conditions qui en étaient le prix.

Pendant que le Parlement discutait le bill destiné à détruire l'association; plusieurs membres de l'épiscopat irlandais étaient à Londres, où les avait appelés le Gouvernement. La Chambre des Communes et celle des Lords avaient chacune nommé un comité chargé de faire une enquête sur l'état de l'Irlande. Plusieurs évêques catholiques furent entendus. O'Connell lui-même eut à donner son avis. Les prélats consultés consentirent à la

dotation du clergé, et leur opinion fut partagée par O'Connell. Le célèbre orateur déploya devant les comités toute la souplesse de son esprit. On fut surpris d'entendre ce tribun dont le langage, dans ses harangues populaires, était toujours violent et souvent trivial, parler avec une finesse extrême, exprimer des sentiments de paix et de conciliation, exposer avec autant de simplicité et de modestie que de force les misères de sa patrie, aborder toutes les questions qui intéressaient l'Irlande et donner à toutes une solution pratique. La haute position d'O'Connell rendait sa tâche difficile devant des comités parlementaires composés d'ennemis de son pays, qui lui tendaient mille pièges, l'interrompaient, lui posaient mille questions imprévues. O'Connell sortit de cette épreuve comme de tant d'autres, après avoir gagné l'admiration de ceux qui l'avaient entendu. Qu'on ne s'étonne pas s'il consentit, dans les circonstances particulières et délicates où il était placé, à la dotation du clergé; il ne faisait qu'adhérer à l'opinion exprimée par les membres de l'épiscopat. D'ailleurs, il était convenu que ce traitement n'entraînerait pas le droit de *veto*. La responsabilité qui pesait sur lui l'obligeait à se montrer conciliant; mais les machinations de l'Angleterre furent déjouées. Le bill, nous l'avons dit, ayant été rejeté, les évêques et O'Connell se trouvèrent dégagés de leur parole.

Du Parlement, les amis de l'émancipation en appelèrent au peuple. Les élections générales de 1826 leur fournirent l'occasion d'exercer, dans l'intérêt de leur cause, les droits qui leur avaient été rendus en 1793. Jusqu'alors ils n'avaient jamais voté qu'au gré des landlords. Mais se sentant protégés par l'association, ils votèrent hardiment contre les candidats hostiles à l'affranchissement des catholiques. Les orangistes furent battus sur tous les points. C'est en 1826 qu'O'Connell se présenta pour la première fois à des électeurs. Il leur fit défense de boire de la bière ou des spiritueux à partir du moment où il aurait prononcé son premier discours sur les *hustings* et celui où l'élection serait terminée. Il fut ponctuellement obéi. O'Connell ébranla dans cette circonstance la puissance héréditaire des Beresford, qui étaient les tyrans des électeurs du comté de Waterford. En Angleterre, les partisans de l'émancipation fu-

rent moins heureux ; mais la Providence prit soin de renverser les obstacles qui résistaient aux efforts des hommes.

Le duc d'York, le royal ennemi des catholiques, mourut le 5 janvier 1827. Le mois suivant, le cabinet de lord Liverpool était en dissolution. Le 5 mars, sir Francis Burdett présentait aux Communes une motion, priant la Chambre de s'occuper immédiatement, en vue de les abroger, des lois hostiles aux catholiques romains. Le débat dura deux jours, et la motion fut rejetée à 4 voix seulement de majorité. La cause de l'émancipation avançait ; elle allait bientôt obtenir un premier succès parlementaire.

Des témoignages de sympathie arrivaient aux Irlandais de toutes les parties de l'Europe et de l'autre côté de l'Atlantique. Le rejet de la motion en leur faveur rendit l'association plus hardie encore qu'auparavant, s'il lui était possible de le devenir. M. Canning ne tarda pas à être chargé de former un ministère. Les catholiques ont tenu compte du bon vouloir de cet homme d'Etat, qui a toujours paru désirer leur rendre justice, quoiqu'il n'ait en réalité rien fait pour eux. M. Wyse dit de lui dans son histoire de l'association :

« Les catholiques ont toujours pris ses intentions pour des » actes, et ils ont pleuré sur sa tombe comme sur celle de » leur libérateur. » M. Canning mit au service de leur cause son talent et son courage ; il lutta pour la défense des principes de l'association catholique, et succomba de lassitude, accablé sous les coups de ses ennemis. Lord Goderich recueillit l'héritage de M. Canning ; mais il n'avait ni sa fermeté, ni ses talents, ni ses sentiments élevés. Il ne pouvait pas plus combattre avec succès que faire avancer une cause. Il présida un ministère transitoire, dont la chute amena aux affaires le duc de Wellington. Deux jours avant la formation du cabinet tory, l'Irlande avait tenu, dans toutes ses paroisses, des meetings simultanés, à jour et heure fixes. L'idée de cette démonstration avait été suggérée par M. Sheil.

L'arrivée au pouvoir du duc de Wellington fut regardée par l'Irlande comme une déclaration de guerre ; le noble duc est Irlandais ; il avait administré le pays en qualité de sous-secrétaire d'Etat, et attaché son nom à un *bill des armes* contre la liberté des citoyens.

Dès qu'O'Connell apprit que le duc de Wellington était à la tête du Gouvernement, l'association fit connaître à ses membres qu'ils auraient à refuser leurs suffrages à tout partisan de ce ministère et à quiconque accepterait ses faveurs.

Les protestants dissidents d'Angleterre luttaient, à la même époque, pour briser les chaînes dont le culte officiel les avait chargés. O'Connell, qui eut toujours pour principe que chacun doit adorer Dieu suivant les inspirations de sa conscience, leur prêta son loyal concours, et l'Irlande unit sa voix à celle des dissidents d'Angleterre pour demander leur affranchissement.

« Frères en Jésus-Christ, leur disait O'Connell dans une admirable Adresse, vous êtes engagés dans une lutte constitutionnelle pour la défense de vos droits. Il y a longtemps que nous travaillons dans le même but. Je crois indigne de la liberté de l'homme qui ne fait tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir ce bienfait, le plus grand dont on puisse jouir ici-bas.

» Vous voulez l'abrogation des lois qui vous punissent de n'être pas hypocrites, qui vous privent de vos droits parce que vous êtes sincères et refusez d'abandonner des croyances religieuses profondément gravées dans vos consciences.

» Nous luttons précisément pour atteindre le même but. Comme vous, nous pourrions être débarrassés de toute entrave, si nous consentions à professer des opinions que nous ne croyons pas vraies. Notre sincérité, comme la vôtre, serait récompensée par la concession de tous les droits civils, et si nous étions assez méprisables pour ne tenir aucun compte de l'obligation sacrée d'un serment, nous pourrions obtenir, tout de suite, notre complète émancipation. »

Après les avoir engagés à s'unir aux catholiques et à faire cause commune avec eux, O'Connell leur démontrait que la religion catholique est favorable à la liberté civile et à la liberté de conscience. L'association fit signer dans toute l'Irlande des pétitions demandant la liberté des dissidents anglais.

Au mois de mai 1828, une nouvelle motion invita la Chambre des Communes à s'occuper des droits des sujets catholiques. Elle fut discutée durant trois séances, et passa enfin à une majorité de *six voix*; mais la Chambre des Lords la rejeta

à quarante-six voix de majorité. Sir Robert Peel disait en combattant cette motion :

« Je suis persuadé que l'abrogation des lois qui frappent les » catholiques d'interdiction ferait courir à la religion protes- » tante un danger contre lequel il serait impossible de trouver » une sauvegarde égale à celle que présente notre constitution » protestante. » Le duc de Wellington n'était pas moins explicite : « L'interdiction des catholiques était, selon lui, in- » dispensable à la sûreté de l'Eglise et de l'Etat. » Le noble duc conservait avec les catholiques l'attitude hostile qu'il avait toujours eue envers eux. C'est dans ces circonstances qu'il jugea à propos d'appeler au ministère du commerce M. Vesey Fitz-Gerald, alors trésorier de la marine. M. Fitz-Gerald était un Irlandais dévoué à la cause de l'émancipation, qu'il avait toujours défendue. La faveur dont il fut l'objet nécessita une réélection. Que devait faire l'association ? Elle avait pris l'engagement de combattre tous les candidats qui accepteraient des places sous le Gouvernement, et elle se trouvait ici en présence d'un de ses défenseurs à la Chambre. Elle résolut néanmoins de combattre l'élection de M. Fitz-Gerald. Une question délicate était celle de savoir quel antagoniste lui opposer. On invita plusieurs protestants à se présenter, et enfin l'on songea à Daniel O'Connell dans des circonstances assez singulières.

Ce n'est pas l'agitateur qui eut d'abord cette pensée. Il est assez curieux qu'elle soit venue à l'esprit d'un protestant orangiste, de sir David Roos, grand shériff de Dublin. En dehors de leurs dissidences politiques, sir D. Roos aimait O'Connell comme toutes les personnes d'ailleurs qui l'ont connu. Tandis que les catholiques étaient très occupés à chercher un candidat qui voulût se présenter à Clare, sir D. Roos rencontra un ami intime d'O'Connell, M. P. V. Fitz-Patrick ; il lui fit part de la pensée qui le préoccupait, en ajoutant qu'il allait la lui soumettre. Cette suggestion parut à M. Fitz-Patrick tout à fait providentielle, d'autant plus qu'il avait depuis son enfance entendu dire au catholique irlandais le plus zélé de ce temps, M. John Keogh, que ses coreligionnaires ne seraient jamais émancipés avant d'élire pour représentant un catholique qui irait forcer l'entrée du Parlement.

O'Connell parut vivement impressionné de cette ouverture inattendue. Les catholiques éminents de Dublin furent consultés, et tous applaudirent à l'idée d'envoyer leur chef au Parlement. O'Connell se rendit au bureau du *Dublin Evening-Post*, et rédigea à la hâte la lettre qui annonçait aux électeurs de Clare qu'il allait solliciter leurs suffrages. Cette nouvelle électrisa l'Irlande catholique; elle sentit que le triomphe d'O'Connell entraînerait celui de la grande cause pour laquelle elle luttait avec une si louable persévérance.

L'infatigable créateur de l'association et de l'agitation constitutionnelle va disputer la gloire de la députation à Vesey Fitz-Gerald, le serviteur du Gouvernement, le président du bureau du commerce ! Le représentant de l'Angleterre et le représentant du peuple irlandais vont se trouver en présence. Le différend entre l'Angleterre et l'Irlande sera décidé par le sort d'un tournoi. Les deux champions se préparent à la lutte. L'un dispose des troupes, de la police, de l'argent du Gouvernement des moyens de séduction au service d'un ministre d'État; l'autre, au contraire, s'appuie sur une multitude en haillons; il n'a pour amis que les ministres d'une religion persécutée. Les prêtres avaient discipliné l'armée déguenillée qui venait voter pour l'agitateur. L'ordre le plus parfait règne au milieu de ces paysans qui autrefois ne pouvaient se trouver réunis une dizaine sans en venir aux mains. Comme à Waterford en 1826, on ne signa là pas un seul acte d'intempérance. O'Connell arriva à Clare après avoir harangué les populations accourues pour le saluer dans toutes les localités qu'il avait traversées. L'élection commença le 1^{er} juillet 1828 et dura cinq jours. Il est à regretter qu'il n'ait été conservé que des fragments des discours prononcés par l'agitateur dans cette circonstance solennelle et décisive. Il exposa longuement, aux électeurs les motifs puissants qui devaient les engager à voter contre son adversaire, et termina le plus magnifique de ses discours par cet appel au peuple :

« On vous assure, s'écria-t-il, que je n'ai pas le droit d'être élu : cette assertion est fausse. Il est vrai que, comme catholique, je ne peux pas et ne veux pas prêter le serment exigé aujourd'hui des membres du Parlement ; mais l'autorité qui

ordonna la formule , c'est-à-dire le parlement , peut l'abroger. et j'ai la confiance que si vous me nommez , les plus acharnés d'entre nos ennemis verront bientôt la nécessité de repousser un obstacle qui empêche l'élu du peuple de faire son devoir envers son roi et son pays.

« Par le serment exigé aujourd'hui , il faut déclarer que le sacrifice de la Messe et l'invocation de la bienheureuse vierge Marie et des autres saints sont des actes d'impiété et d'idolâtrie. Certes , je ne consentirai jamais à souiller mon âme par un pareil serment. Je laisse cela à mon honorable adversaire , M. Vesev Fitz-Gerald. Il l'a déjà prêté , ce serment , et il vous demande aujourd'hui vos votes pour le prêter encore. Electeurs du comté de Clare , choisissez entre moi , qui ai en horreur un tel blasphème , et M. Fitz-Gerald , qui l'a déjà répété vingt fois. Envoyez-moi au Parlement , et je vous certifie que ce serment sacrilège sera bientôt aboli. »

En vain M. Fitz-Gerald , qui jouissait de quelque popularité , parla des services de ses ancêtres et invoqua la mémoire de son père , qui était sur son lit de mort. Les électeurs catholiques auraient cru en quelque sorte commettre un péché mortel en ne votant pas pour leur cher Daniel. Un incident dramatique vint raffermir leur sentiment. La veille du jour où le scrutin devait être fermé , un prêtre s'avance , monte sur les hustings , demande le silence et prononce ces paroles : « Irlandais , mes frères , un catholique impie a eu le malheur de voter pour Fitz-Gerald. (Honte ! honte ! s'écrie le peuple indigné.) Silence ! reprend l'orateur avec sévérité , l'indignation des hommes est faible auprès de la colère de Dieu ! Le doigt du Tout-Puissant l'a puni : je vous annonce qu'il vient d'être foudroyé par l'apoplexie. Une prière pour son âme ! » Aussitôt la foule s'incline , s'agenouille , et invoque la miséricorde céleste pour l'âme du malheureux qui a voté en faveur de Fitz-Gerald.

Le lendemain , O'Connell était déclaré *dûment élu* , et il entonnait l'hymne de la délivrance en remerciant les électeurs :

« Les hommes de Clare savent que la seule base de la liberté est la religion. Ils ont triomphé parce que la voix qui s'élève pour la patrie avait d'abord exhalé sa prière au Seigneur. Maintenant des chants de liberté se font entendre

» dans nos vastes campagnes ; ces sons parcourent les vallées ;
» ils remplissent les collines ; ils murmurent dans les ondes de
» nos fleuves , et nos torrents , avec leurs voix de tonnerre ,
» crient aux échos de nos montagnes : l'Irlande est libre ! »

Mais comment le député de Clare forcera-t-il l'entrée du Parlement ?

Le résultat de l'élection de Clare décida la question d'émancipation. Le Parlement , les ministres , le Roi lui-même , durent , malgré leurs répugnances , proclamer les sujets catholiques égaux aux autres citoyens. Le duc de Wellington et sir Robert Peel ont justifié devant les Chambres la mesure dont ils prirent l'initiative (1829) , en invoquant les *circonstances de l'élection de Clare*. Ce n'est donc pas exagérer la portée de cet événement de dire qu'il a déterminé l'émancipation.

Après son élection , O'Connell se rendit aussitôt au Parlement. L'habile légiste soutenait qu'il devait être admis à la Chambre en prêtant seulement un serment de fidélité au trône , quoiqu'en repoussant les parties de la formule ordinaire qui blessaient sa conscience comme catholique. Cette prétention souleva des débats passionnés. Le point de droit fut soumis aux plus éminents jurisconsultes d'Angleterre. Un des membres distingués du barreau de Londres , M. Butler , soutint l'opinion d'O'Connell. L'autorité des tribunaux fut invoquée. La fin de la session arriva que la question n'avait pas été résolue encore. L'attitude de l'Irlande irritée devenait chaque jour plus menaçante. L'élu du peuple la parcourait en triomphateur et en roi. Il avait atteint cette apogée de gloire , où il s'est maintenu le reste de sa vie , avant même d'entrer dans la carrière au terme de laquelle les autres hommes trouvent la réputation et la gloire qu'ils ambitionnent.

Le Gouvernement craignait une insurrection si l'élu de Clare n'eût pas été admis par la Chambre des Communes. L'Irlande était bien résolue , et la population de l'Angleterre répondait à ses sympathies. L'enthousiasme des Irlandais allait même jusqu'à entraîner les troupes envoyées pour intimider les agitateurs. Les soldats , en présence de l'enthousiasme du peuple , se souvinrent qu'ils étaient sortis de ses rangs , et , en dépit des ordres de leurs chefs , eux aussi unirent leur voix aux ac-

d.

clamations populaires ; les troupes firent entendre des hurrahs en l'honneur du député de Clare. Il n'y avait pas de temps à perdre. Le Ministère subit la loi de la nécessité. A l'ouverture de la session de 1829, il présenta le *catholic relief bill*, qui fut adopté par les deux Chambres. Il fallut faire violence au Roi, qui ne consentit à signer le bill que parce que ses ministres lui montraient la guerre civile à la veille d'éclater. L'acte d'émancipation reçut la sanction royale le 13 avril 1829, et le 15 mai O'Connell était présenté à la Chambre des Communes comme député de Clare.

La présence de l'agitateur, du chef de l'association catholique, souleva un orage dans le Parlement. O'Connell, qui avait été élu avant l'adoption du *relief bill*, pouvait-il être admis sans prêter le serment de suprématie ? Ses adversaires prétendirent que non. Une vive discussion s'engagea, et la Chambre ne permit pas même à O'Connell de défendre sa cause de la place réservée aux orateurs parlementaires. Il fut décidé qu'il serait entendu à la barre, comme simple pétitionnaire. Le parti en était pris d'avance ; on refusa à O'Connell le bénéfice de l'acte d'émancipation. La Chambre arrêta qu'il devait prêter le serment de suprématie. L'agitateur demanda communication de ce serment. Il le lut avec calme, et après avoir parcouru les lignes où il est dit : « Le Pape n'a pas et ne doit » pas avoir de puissance ou autorité spirituelle dans ce » royaume, » l'agitateur, dirigeant ses regards vers le banc des ministres, s'écrie d'un ton solennel : « Ce serment renferme un mensonge ; je ne le prêterai pas ! » Il se retira ensuite, et l'élection de Clare fut annulée ; mais les électeurs appelés à choisir de nouveau un représentant renvoyèrent à la Chambre celui qui en avait ouvert la porte aux catholiques.

Les auteurs du *relief bill* avaient cédé à la violence. Pour qu'on ne se méprit pas sur leurs sentiments, le bill faisait contre les ordres religieux des réserves qui n'ont pas encore été abrogées, et il sacrifiait aux landlords les petits électeurs.

O'Connell a représenté à la Chambre divers comtés. A la mort de Georges IV, il fut élu par le comté de Waterford. En 1821, il représenta Kerry, son comté natal. De 1832 à 1836, il siégea comme représentant de la ville de Dublin. En 1832, son

élection fut contestée, et enfin annulée après de longs débats devant un comité de la Chambre. Il siégea alors quelque temps comme député de Kilkenny, fut de nouveau réélu par la ville de Dublin dans les élections générales de 1837, et depuis 1841, il représentait à la Chambre le comté de Cork. Il a siégé dix-huit ans dans le Parlement.

Nous ne suivrons pas O'Connell dans tous les incidents de sa carrière parlementaire. Les événements des quinze dernières années sont encore présents à la mémoire de chacun, et le lecteur suppléera à ce que la limite de ces articles ne nous permet pas de lui dire. Nous nous bornons à faire observer d'une manière générale que le champion des libertés irlandaises a pris une part très active à toute la législation britannique depuis 1830. On crut d'abord qu'en quittant le théâtre de sa gloire pour venir siéger dans le Parlement, l'agitateur cesserait d'être lui-même; ses adversaires virent dans son entrée aux Communes la fin de sa popularité. O'Connell ne tarda pas à démentir ces prévisions. Sans rien perdre de l'influence qu'il avait acquise sur ses compatriotes, sa carrière parlementaire a été des plus brillantes. Sa parole obtint dans une assemblée de législateurs l'autorité qu'elle avait sur les masses. Son talent se plia aux exigences de sa nouvelle position. Il sut parler le langage des affaires avec non moins de succès que lorsqu'il se faisait l'organe des passions ardentes qui soulevaient sa patrie contre l'Angleterre. Ses adversaires les plus aveugles conviennent que dans la plupart des grandes questions débattues dans le parlement anglais, peu d'orateurs ont produit un effet plus puissant sur la Chambre et obtenu autant de succès que lui. Dans le grand débat sur la réforme parlementaire, on se demande si ses rivaux en éloquence sont parvenus à le surpasser. Mais si l'agitateur ne nuisit pas aux succès de l'homme d'Etat, le membre du Parlement laissa à l'agitateur sa popularité tout entière.

Au moment où le bill d'émancipation fut adopté, une loi autorisa le lord-lieutenant d'Irlande à dissoudre toute association qui lui paraîtrait dangereuse pour la sûreté de l'Etat ou le repos public. Le vice-roi ne tarda pas à user de la puissance arbitraire mise à sa disposition. La surprise fut grande en

Angleterre quand on vit , après le triomphe de l'émancipation , O'Connell courir en Irlande , organiser une nouvelle association au cri de la rupture de l'union. Le député de Clare prouva à sa patrie , le lendemain de sa victoire , que s'il avait , durant la lutte pour l'émancipation , protesté moins souvent contre l'union législative , les sentiments par lui exprimés en 1800 n'en étaient pas moins vivants dans son cœur , et qu'ils renfermaient toutes ses espérances pour l'avenir de l'Irlande.

Dans l'hiver de 1829 parut une proclamation du duc de Northumberland , contre-signée par le sous-secrétaire d'Etat , sir Henry Hardingue , qui supprimait l'association récemment organisée. O'Connell dut recourir à de nouvelles combinaisons pour échapper à ce coup. Le lord-lieutenant et sir Hardingue devinrent ses points de mire dans les discours qu'il prononça contre la proclamation. Sir Hardingue , vieux militaire , se montra fort sensible aux sarcasmes du législateur , et lui proposa un cartel pour l'avoir appelé *soldat de fortune , enfant trouvé de la guerre et du hasard*. O'Connell avait juré qu'il ne se battrait plus ; il fut fidèle à son serment.

En 1830 , lorsque les whigs arrivèrent au pouvoir , on crut que l'agitateur mettrait bas les armes ; mais loin de là , il redoubla de virulence , et engagea contre l'Angleterre une nouvelle lutte pacifique qui devint très vive durant l'hiver. Le changement de ministère avait amené en Irlande le marquis d'Anglesey , dont lord Stanley était secrétaire d'Etat. Ce dernier se signala bientôt comme un des adversaires les plus acharnés de l'agitateur. En Irlande , au sein du Parlement , Stanley s'attachait aux pas de son antagoniste , qu'il ne cessait de harceler par ses mordantes ironies. L'agitateur , qui lui rendrait scrupuleusement politesse pour politesse , lui donna le sobriquet de *barbier des pauvres* , par allusion aux apprentis des barbiers de Dublin , qui font gratuitement la barbe aux pauvres pour apprendre à manier le rasoir. Lord Stanley , jeune alors et au début de sa carrière politique , avait été , disait O'Connell , envoyé en Irlande pour y faire son apprentissage d'homme d'Etat.

Afin d'échapper au bill de 1829 contre les associations , le libérateur imagina de créer des sociétés qui , sous des noms

différents, tenaient successivement leurs séances, mais qui, n'ayant en apparence aucun lien entre elles, n'offraient pas le caractère des associations qui avaient précédé. O'Connell commença par assembler la société des métiers. « Je suis homme de métier, disait-il ; mon métier, à moi, c'est l'agitation. » Une proclamation parut aussitôt qui prononça la dissolution de la société des métiers et interdit une réunion à laquelle l'agitateur l'avait convoquée. Le vice-roi invoquait pour prétexte que cette réunion était de *nature à troubler la paix publique*. O'Connell obéit, suivant son habitude ; mais la proclamation ayant dissout nominativement la *Société des Métiers*, il en organisa aussitôt une autre sous le nom d'*Association* pour empêcher les réunions illégales. Une seconde proclamation interdit cette association. Alors O'Connell organisa la *Société des Déjeûners politiques*, et il convoqua ses partisans, non plus à des meetings, mais à des déjeûners. L'agitateur essaya de plusieurs autres combinaisons que chaque jour une proclamation venait détruire. Enfin le lord-lieutenant, fatigué de ce genre de guerre, interdit *toute autre association de même nature*.

Il fallut plier un moment devant les rigueurs du Pouvoir et placer la lutte sur un autre terrain. Si l'Angleterre se montrait implacable dans ses poursuites, O'Connell fut tout aussi opiniâtre dans ses résistances. Il prit alors, en signe de deuil, un crêpe qu'il jura de garder tant que la loi contre les associations ne serait pas abolie. Il attaqua ses ennemis du côté le plus sensible, en établissant un système de non-importation qui fermait, en Irlande, le débouché du commerce anglais. Il donna l'exemple de la manière dont devait se pratiquer ce système, en refusant de recevoir dans sa maison du thé, du café et autres produits qui viennent en Irlande par l'Angleterre.

Au milieu des embarras naissants que lui suscitait le Pouvoir, O'Connell imagina un stratagème qui allait émouvoir le Ministère, en ébranlant le crédit public et en châtiant rudement l'insolente aristocratie financière de l'Irlande, qui lui faisait une vive opposition.

Les banques irlandaises avaient en circulation une grande quantité de billets. O'Connell résolut de discréditer ces valeurs. « Il est temps, s'écriait-il, que l'Angleterre n'ait pas

» seule le privilège de la circulation des valeurs monnayées, » tandis que l'Irlande ne possède que du papier sans valeur. » Tous les porteurs de *bank-notes* furent invités à se présenter à jour fixe pour exiger le remboursement intégral et immédiat de ces valeurs. L'invitation d'O'Connell fut reçue comme un ordre, et dès que son plan fut connu, il s'opéra instantanément dans toute l'Irlande une réaction commerciale. La panique devint générale. Tous les fermiers arrivaient dans les villes, et les porteurs de *bank-notes* se ruèrent vers les banques pour y demander leur or. Les caisses furent bientôt épuisées; les banqueroutes se multiplièrent; les opérations commerciales furent suspendues, et dix jours s'écoulèrent sans qu'il fût possible de lier une seule affaire.

Le drame ne fut pas sanglant, mais il fut ruineux, et il apprit à l'Angleterre que l'influence du chef de l'Irlande n'était en rien amoindrie. Ce fut une terrible leçon donnée à l'aristocratie financière, qui cessa toute opposition contre l'agitateur.

Ses ennemis eurent bientôt occasion de prendre leur revanche. Le 18 janvier 1831, l'infatigable tribun fut arrêté avec M. Barret et son fidèle ami Thomas Steele, dans une réunion que l'autorité déclara illégale. Une information criminelle commença contre eux. Le jury d'accusation déclara les accusés coupables, et ils durent se présenter devant le jury ordinaire. L'affaire subit des retards auxquels le Ministère ne fut certainement pas étranger. Le bill de 1829 contre les associations n'avait été voté que pour deux ans. Le délai expira durant les poursuites qui furent abandonnées par le Gouvernement. Entre autres démonstrations de sympathie données à O'Connell dans cette circonstance, les habitants de dix comtés prirent la résolution de venir, le crêpe au chapeau, assister à son procès.

En 1832, sous l'impression encore récente de l'émancipation et de l'insurrection qui avait en trois jours renversé et relevé le trône de la France, l'Angleterre vit triompher la cause de la réforme parlementaire. O'Connell, pour rendre aux Anglais le généreux concours qu'ils lui avaient donné dans la lutte pour l'émancipation, tourna de ce côté les efforts de

l'agitation. L'Irlande se leva en faveur de la réforme parlementaire, quoiqu'elle ne dût en retirer pour elle-même que de très faibles avantages.

Sous le ministère du comte Grey, l'agitateur montra plus de modération que n'en comportait ordinairement son caractère. Il se résigna à attendre, afin de donner aux hommes d'Etat d'Angleterre la facilité de rendre justice à son pays. Il laissa passer, sans déchaîner l'Irlande, le *coercition bill*, mis en vigueur en 1833. L'agitation de 1834, en faveur du rappel de l'union, ne lui fit guère obtenir que des promesses. Le 22 avril 1834 il présenta à la Chambre des Communes une motion en faveur du Rappel. Le discours qu'il prononça pour justifier les pétitions sur lesquelles sa motion était appuyée tint la Chambre attentive durant six heures. M. Rice (aujourd'hui lord Monteagle) fit une réplique qui ne dura pas moins longtemps. Après un débat orageux, la Chambre vota sur la proposition, qui fut rejetée par 523 voix contre 38. Un seul membre anglais avait voté pour la rupture de l'Union. Les quarante membres irlandais qui votaient toujours avec l'agitateur étaient appelés *O'Connell's tail* (la queue d'O'Connell). C'est à l'aide de cet appoint qu'il a, de 1835 à 1841, maintenu le ministère Melbourne aux affaires.

Nous passons sur les touchants témoignages de sympathie dont l'émancipateur de l'Irlande fut l'objet, en 1835, dans sa croisade à travers l'Angleterre et l'Ecosse.

Il est incontestable que le concours donné par O'Connell au cabinet Melbourne paralysa durant plusieurs années l'agitation. Mais nous ne saurions lui reprocher ce temps de calme. Dans le repos comme dans l'action, le libérateur ne cessait de travailler au bonheur de cette verte Erin, qu'il appelait avec orgueil *le plus beau joyau de la terre, la plus belle perle des mers*. Le Ministère ne pouvait se passer de son concours, le peuple irlandais avait besoin de repos. O'Connell travailla à tirer de ces deux circonstances le parti le plus avantageux pour son pays. Sans devenir whig, il dit au Ministère : L'Irlande ne bougera pas, mais à condition que vous ferez tout pour elle. Le Cabinet fit des promesses sincères, et l'Irlande lui tint compte de son bon vouloir. L'agitateur eut ainsi l'occasion d'apprendre ce qu'il pouvait attendre d'un parlement britannique.

Il faut convenir que durant l'administration de lord Melbourne, l'Irlande fut administrée avec une grande impartialité. Les magistrats ne virent que des citoyens où ils avaient trop souvent distingué l'Anglais de l'Irlandais, le protestant du catholique. La Chambre des Communes fut saisie, grâce à l'activité d'O'Connell, de toutes les questions dont la solution touchait au bien-être de l'Irlande. Mais malgré le concours du Ministère, l'Ile-Sœur n'obtint que peu d'améliorations. Le Parlement abolit une taxe d'église destinée à l'entretien spécial du culte anglican. Les revenus du primat de l'Irlande furent réduits de quelques milliers de livres sterling. On supprima les bénéfices ecclésiastiques sans charge d'âmes. Le mode de perception de la dime fut légèrement modifié. Le nombre des évêchés anglicans, qui était de vingt-deux, fut réduit à dix. La réforme des corporations municipales triompha en 1839. O'Connell demandait pour sa patrie les privilèges dont jouissaient les corporations anglaises.

« Me voici debout dans cette enceinte, vous demandant la même justice que réclamaient nos pères, non plus avec une voix humble et suppliante, mais avec le sentiment de ma force et avec la conviction que l'Irlande, désormais, saura faire sans vous ce que vous aurez refusé de faire pour elle. Je n'entre pas ici en compromis avec vous : Je veux les mêmes droits pour nous que pour vous, le même système municipal pour l'Irlande que pour l'Angleterre et l'Ecosse. S'il en est autrement, qu'est-ce qu'une union avec vous ? une union sur des parchemins ! Nous mettrons ces parchemins en pièces, et l'empire sera scindé !... »

Nous ne regardons pas comme une concession l'établissement du système des workhouses qui, en 1838, fut combattu très vivement par O'Connell. C'est le ministère Melbourne qui a organisé en Irlande l'instruction primaire, d'après un système qui, malgré les objections que soulève son principe, a été, en fait, très avantageux aux catholiques. Ces quelques améliorations résument ce que les whigs ont concédé à l'Irlande en retour de la trêve et de l'appui d'O'Connell. Pour être juste, nous devons ajouter qu'ils ont soumis aux Chambres un grand nombre de projets de loi, dans le but de placer cette

partie de l'empire sur un pied de parfaite égalité avec l'Angleterre ; mais ces bills ont tous échoué devant la fanatique obstination de la Chambre haute , quand ils passaient dans celle des Communes sans être mutilés. Le représentant de l'Irlande cherchait moins à maintenir lord Melbourne au pouvoir qu'à en éloigner les torjes , ces mortels ennemis de la religion et de la liberté d'Erin. L'alliance à l'aide de laquelle les whigs conservaient le pouvoir soulevait contre eux les passions protestantes , et quand lord Melbourne nomma membres du conseil privé deux représentants catholiques de l'Irlande, MM. Wyse et Sheill , ces passions passèrent à l'état de frénésie. On ne se contenta pas de représenter O'Connell comme gouvernant l'Angleterre par l'intermédiaire des whigs , mais on soutint qu'il poursuivait sans relâche un plan de prosélytisme religieux qui devait placer l'empire sous le joug de la puissance papale.

L'impopularité du Ministère avertissait O'Connell qu'il ne pouvait plus compter sur lui. En 1840 , il disait à ses commettants : « Je vous tromperais si je vous laissais croire que j'ai » l'espoir d'obtenir justice du parlement impérial. Non ; mon » unique espérance est dans la révocation de l'Union ! »

Les torjes étaient impatients d'arriver au pouvoir. A l'ouverture de la session de 1840 , lord Stanley choisit l'Irlande pour terrain de la lutte parlementaire. Il jeta à ce pays une violente provocation en présentant un bill sur l'enregistrement des électeurs irlandais. L'agitateur partit aussitôt pour Dublin. Il adressa à ses concitoyens un appel qui les fit sortir du repos ; il réorganisa l'association sous le nom de *Société nationale* , et menaça l'Angleterre du rappel de l'Union. Il était un jour en Irlande haranguant les meetings , et le lendemain à la Chambre des Communes luttant corps à corps avec son adversaire , entravant par tous les expédients parlementaires la marche du bill , « dont le but , disait-il , est de livrer l'Irlande pieds et poings liés à la fureur des torjes. » La discussion du projet de loi dont lord Stanley avait pris l'initiative au nom de son parti nous donna quelques-unes des séances les plus orageuses et les plus dramatiques qui aient jamais été enregistrées dans les annales parlementaires. O'Connell fut infatigable ; son inaltérable ironie et les sarcasmes qu'il lançait à son adversaire triom-

phèrent enfin de sa longue opiniâtreté. Lord Stanley, qu'il surnomma *le Scorpion*, retira son projet après avoir occupé la Chambre plus de la moitié de la session. L'Irlande célébra sa victoire, et accueillit son libérateur aux cris du rappel de l'Union. L'agitateur entreprit alors une nouvelle campagne dont le premier meeting eut lieu le 15 juillet 1840. C'est à la fin de cette année que John O'Connell, son troisième fils, entra dans l'association pour seconder les patriotiques efforts de son père. Cette résolution réjouit le cœur du vieux tribun, qui se plut à voir dans son fils le digne héritier de sa gloire, et qui se sentit renaître en lui quand il l'entendit appeler le *jeune agitateur*.

Avant de suivre le cours des événements qui renversèrent le cabinet whig et amenèrent sir Robert Peel aux affaires, demandons-nous ce qu'était à une époque si rapprochée de nous le libérateur de l'Irlande dans l'opinion publique de l'Europe ? Il y a dix ans et moins encore que le noble caractère de ce glorieux champion de la liberté était méconnu ou ignoré. Les radicaux de France et d'Europe feignaient de le prendre pour un des leurs, et par contre, les vrais amis de la liberté, les catholiques mêmes, s'effrayaient de la popularité de ce tribun, qui remplissait le monde de son nom. Les organes de la publicité, qui auraient eu le plus grand intérêt à étudier cet homme extraordinaire, préféraient le juger sur des rapports inexacts ou calomnieux. En parcourant les journaux français de 1836 à 1841, par exemple, on peut faire des découvertes qui ne sont pas sans intérêt. On trouve, en 1837, par exemple, que le *Journal des Débats* invente, en s'aidant probablement du *Times*, un discours où O'Connell traite le clergé espagnol d'une manière inconvenante. C'en était assez pour qu'il fût regardé comme un démagogue professant la religion du *National*. Plus tard, en 1840, par exemple, la *Quotidienne*, la *France*, l'*Ami de la Religion* faisaient du nom d'O'Connell un synonyme de chartiste et le représentaient à peu près comme un sans-culotte. Ces feuilles, qui croyaient peut-être servir ainsi la cause de la légitimité, ne laissaient pas échapper une occasion d'insulter au grand homme qui avait affranchi les autels de sa patrie, qui avait fait proclamer l'émancipation

du clergé, et qui ouvrait aux peuples constitutionnels l'ère des luttes pacifiques. Il y a sept années et moins encore que l'opinion publique était égarée à ce point sur l'Irlandais célèbre qui avait déjà acquis des titres immortels à la reconnaissance de l'Eglise et des gouvernements.

O'Connell apprit en 1837 par un de ses amis qui était sur le continent que les journaux lui avaient fait tenir un discours inconvenant sur le clergé espagnol. Il se hâta aussitôt de démentir, dans un meeting, les paroles qu'on lui avait prêtées, et il en exprimait confidentiellement sa douleur en répondant à son ami :

« Non, disait-il, je n'ai jamais manqué de respect au clergé espagnol ; je ne me suis pas rendu coupable de ce crime... Comment a-t-on pu croire que j'ai parlé de la sorte des ministres du Seigneur ? Ce langage ressemble à celui des prétendus libéraux de France, qui sont bien plutôt ennemis de la religion qu'amis de la liberté...

» Je crois qu'il y a peu d'hommes moins disposés que moi à attaquer, par l'injure ou par la calomnie, les prêtres du Seigneur. Je vous ai souvent dit mes *secrets* sur les sentiments de vénération que m'inspire un prêtre. Vous rirez peut-être de moi quand je vous dirai que je pousse ce respect jusqu'à la superstition, mais le fait est que je ne puis m'en défendre. Je n'ai jamais connu une seule personne traitant les ministres de l'autel d'une manière inconvenante qui ait prospéré dans le monde. Il y a, même sur cette terre, une malédiction jetée sur ces gens-là (1). »

Tel était O'Connell épanchant les sentiments de son cœur dans celui d'un ami. Nous le voyons ici dans l'intimité d'une correspondance confidentielle. On ne l'accusera pas de parler ou d'écrire pour produire de l'effet. Mais nous n'avons pas besoin de ce témoignage de sa piété et de son respect pour tout ce qui touche à la religion.

Les calomnies, les injustices de la presse produisaient leur per-

(1) La lettre à laquelle nous empruntons ces admirables lignes nous a été communiquée par l'ami d'O'Connell, à qui elle était adressée. Il nous a permis de livrer à la publicité ce qui pourrait être utile à notre travail.

nicieux effet même à Rome, où O'Connell n'était ni mieux connu ni mieux apprécié qu'ailleurs. Celui qui avait rendu de si éminents services à la cause de la liberté de l'Eglise sollicitait du Souverain-Pontife, en 1837, une légère faveur. Il désirait, quand il voyageait accompagné d'un ecclésiastique approuvé dans son diocèse, pouvoir se confesser à lui partout où il se trouverait, sans que l'ecclésiastique eût besoin de recourir à l'autorité diocésaine. Le Souverain-Pontife refusa. L'ami qui était chargé de solliciter pour lui ce privilège n'osa pas lui faire part de ce refus. Il se borna à lui écrire que les journaux lui faisaient tenir de temps en temps un langage si étrange, qu'on ne savait trop à Rome ce que l'on devait penser de lui. O'Connell lui répondit les yeux baignés de larmes. Sa lettre se terminait ainsi :

« Je révère en toutes choses l'autorité du Saint-Siège. J'espère bien qu'il n'y a pas dans l'Eglise une seule personne qui plus sincèrement que moi (si je me connais) fasse de tout cœur au Saint-Siège la soumission — dans la plus large acception du mot — que l'Eglise catholique demande de ses fils. Je n'ai jamais dit et je ne dirai jamais un seul mot que je ne le lui soumette avec la plus profonde obéissance. Je suis attaché au centre de l'unité avec le plus ardent désir de ne jamais m'en séparer, ni en pensée, ni en parole, ni en actions, et s'il m'arrive jamais de me tromper dans les opinions que j'émetts, j'espère qu'on voudra bien les interpréter par mes sentiments, car ma soumission à l'autorité de l'Eglise est complète, entière, universelle (2). »

Ces lignes, destinées à rester confidentielles, parurent à l'ami à qui elles étaient adressées dignes d'être mises sous les yeux du Pape, qui, après les avoir lues, se souvint de ce qui lui avait été demandé, et accorda à son fils et fidèle serviteur Dauiel O'Connell le privilège qu'il avait sollicité quelque temps auparavant. Si les services de l'illustre champion des libertés de l'Eglise ont été longtemps méconnus, il a eu, avant de mourir, la douce satisfaction de voir qu'on lui rendait justice. Les témoignages d'admiration et de sympathie dont il a été l'objet en France et en Italie, les honneurs rendus à sa mé-

(2) Nous tenons cette lettre de la même source que la première.

moire dans la ville sainte, peuvent être regardés comme une éclatante et tardive réparation.

A l'ouverture de la session de 1841, l'Irlande devint de nouveau le champ-clos de la lutte contre le Ministère. Lord Stanley avait annoncé l'intention de représenter son bill sur l'enregistrement des électeurs. Lord Morpeth prit, au nom du Gouvernement, l'initiative d'un contre-projet de loi qui n'était pas irréprochable, mais que l'Irlande et ses représentants durent préférer à l'œuvre des tories. Le débat parlementaire ne fut, en 1841, ni moins animé, ni moins vif, ni moins dramatique qu'en 1840. O'Connell défendit avec une ardeur inépuisable la brèche par laquelle les tories voulaient monter au pouvoir. Malgré les efforts des représentants de l'Irlande, le *Scorpion* laissa, par ses nombreux amendements, les traces de ses piqures sur l'œuvre ministérielle, qu'il fallut abandonner, après avoir gagné du temps, et rendu impossible la présentation du premier bill.

Le cabinet Melbourne ne gouvernait plus; il lui fallait retremper sa popularité, se refaire une majorité parlementaire ou abandonner le pouvoir. Lord John Russell chercha le salut du Ministère dans de vastes plans de réforme; mais les élections générales (juin 1841), en donnant aux conservateurs plus de cent voix de majorité, eurent pour résultat de faire repousser la liberté commerciale. La nouvelle Chambre, fidèle à son mandat, renversa lord Melbourne après un vote de non-confiance, et sir Robert Peel fut élevé au pouvoir par le parti hostile aux réformes commerciales dont la réalisation devait faire son plus beau titre de gloire. En Irlande, les orangistes portèrent dans la lutte électorale tant d'acharnement et d'intrigues, qu'à Dublin, par exemple, O'Connell échoua devant les machinations de la vieille corporation municipale qui allait voir son dernier jour. Le triomphe des tories ranima l'ardeur de l'Irlande pour la rupture de l'union. O'Connell, en quittant le Parlement pour aller fomenter l'agitation, remercia publiquement les whigs de leur modération.

« Les whigs, disait-il, n'ont pas assez fait pour l'Irlande; mais, à peu d'exceptions près, ils y ont maintenu une tranquillité parfaite. Je veux que la Chambre sache qu'aux assises

e.

d'une seule ville d'Angleterre, celles de Liverpool, il y a eu plus de criminels que dans l'Irlande tout entière.»

La présence au pouvoir de sir Robert Peel, du duc de Wellington, de lord Stanley, fit craindre en Angleterre de voir, par contre-coup, l'agitateur arriver à une puissance formidable qui ne tarderait pas à mettre les tories dans la nécessité de faire des concessions comme en 1829. O'Connell, cependant, retint ses compatriotes dans de sages limites ; il voulut attendre les actes du nouveau gouvernement avant de l'attaquer avec trop de vigueur.

Le 1^{er} novembre 1841, l'Irlande entra en jouissance du bill qui réformait ses corporations municipales. O'Connell, nommé lord-maire, put se rendre en grande pompe au milieu d'un concours immense de population, entendre la grand'messe à l'église métropolitaine. Ce fut un grand jour pour l'Irlande que celui où le champion des droits populaires put revêtir l'écarlate et l'hermine, insignes de l'autorité qui lui était confiée par les deux cent mille citoyens de Dublin. Il y avait plus de deux siècles qu'aucune ville d'Irlande n'avait eu un catholique à la tête de son administration. L'*Irish municipal-act*, en vertu duquel les villes d'Irlande réorganisèrent leur administration, avait été profondément altéré par la Chambre des Lords ; mais ce n'en fut pas moins une {des belles conquêtes d'O'Connell, car cette loi arracha aux protestants le sceptre de la puissance municipale.

Les exigences de la politique commandaient aux tories une certaine modération, et il nous faut reconnaître que les orangistes n'exercèrent pas la domination exclusive qu'ils s'étaient d'abord flattés d'obtenir. L'agitateur ne perdait pas son œuvre de vue en la poursuivant avec moins d'activité. Il se rendait chaque semaine au *Corn-Exchange* revêtu des insignes de sa charge ; il présidait les meetings de l'association et conviait les Irlandais à s'enrôler sous la bannière du rappel.

Toute la politique du Gouvernement semblait être d'entretenir l'idée qu'il était favorablement disposé pour l'Irlande, quoique ses actes donnassent à cette prétention un démenti formel. Le lord-maire alla, à l'ouverture de la session de 1842, occuper à la Chambre des Communes sa place sur les bancs de

l'Opposition. Il reparut à Dublin pendant les vacances de Pâques, pour dire à l'Irlande ce qu'elle avait à craindre du gouvernement de sir Robert Peel. Le libérateur ne s'arrachait aux travaux parlementaires que pour reprendre sa campagne d'agitation. Dès qu'il quittait la Chambre des Communes, on le trouvait à Dublin exerçant les fonctions de premier magistrat, et dirigeant les travaux de l'association. Il présidait les conseils de la corporation municipale; il rendait la justice; il siégeait tous les jours pendant trois à quatre heures pour écouter les habitants de Dublin qui prétendaient au droit de bourgeoisie; enfin, selon son habitude, il se multipliait pour assister à tous les meetings où s'agitait un intérêt religieux ou national.

L'année 1842 s'écoula sans que le cri du rappel ranimât d'une manière satisfaisante l'agitation constitutionnelle. Mais dès les premiers jours de 1845 l'agitateur résolut de frapper un grand coup. Il renonça à prendre part aux travaux du Parlement. Il saisit le conseil municipal de la question du rappel, et lui fit voter une pétition en faveur de la rupture de l'union. Les incidents de la grande agitation et des meetings-monstres de 1845 sont présents à tous les souvenirs. Le ministère anglais, profitant de quelques désordres isolés, fit adopter par le Parlement l'*Irish arms bill*, destiné à restreindre la liberté dont jouissaient les Irlandais d'avoir des armes à leur disposition. O'Connell montra aux ennemis de son pays combien peu l'intimidaient leurs mesures répressives, en proposant une souscription à l'effet de se procurer les fonds nécessaires à la construction d'un palais destiné à recevoir la Chambre des Communes d'Irlande. En attendant le jour de la révocation, ce palais allait servir aux séances des partisans du rappel. Cette association continuait à exercer dans le pays l'action de l'association Catholique. En faisant connaître l'organisation et la puissance de cette première association, nous avons dit ce que furent l'association du Précurseur et l'association Nationale. Le nom changeait suivant les circonstances, mais l'institution restait la même, avec de légères modifications, des améliorations qu'amenaient le temps et l'expérience.

Dans les premiers mois de l'année 1843, le *Times* s'exprimait ainsi en parlant de l'Irlande :

« Jamais les populations n'avaient fait en faveur du rappel des démonstrations si redoutables. O'Connell est devenu un géant. Des malheureux qui meurent de faim envoient 15,000 fr. par semaine aux fonds du rappel. Aux *repealers* de bas étage viennent se joindre des hommes respectables et dévoués au trône, et une faction qu'on avait cru insignifiante devient un parti puissant. Il ne s'agit ici ni de whigs combattant les radicaux, ni de catholiques luttant contre les protestants. *Le danger est plus grand, c'est un mouvement national qui se prépare.* »

Le Ministère était poussé par le Parlement à mettre fin à cette agitation représenté comme dangereuse. O'Connell poursuivait sans s'émouvoir le plan qu'il avait arrêté, et semblait puiser de nouvelles forces au milieu des plus rudes fatigues. Le vieux tribun oubliait ses soixante-sept ans et retrouvait toute la vigueur de ses jeunes années pour haranguer les flots de peuple avides de l'entendre. Les meetings tenus sur divers points de l'Irlande réunissaient autour de lui 2, 3, 4 et jusqu'à 500,000 hommes, qu'il passionnait et calmait à son gré au souffle de sa parole.

Le Gouvernement, jusqu'alors prodigue de menaces, s'était borné à envoyer en Irlande quelques milliers de soldats. Il ne tarda pas à procéder à la destitution de tous les magistrats chargés de veiller à la paix publique, qui avaient adhéré au rappel de l'Union. Cette mesure vint attiser le feu de l'agitation. Les recettes de l'association s'élevèrent de 50 à 75,000 fr. par semaine ; les meetings réunirent plus d'un demi-million d'hommes, et O'Connell, dont la parole grondait d'un bruit plus sinistre pour l'Angleterre que celui du canon sur les champs de bataille ne prononçait pas un discours qui ne fit baisser les fonds de la Bourse de Londres. Les Etats-Unis d'Amérique envoyaient de l'argent à l'Irlande, et l'agitateur savait se servir de tous ces incidents pour féconder la source intarissable de ses harangues. On peut trouver que le goût de ses improvisations n'était pas toujours irréprochable, mais on conviendra qu'elles avaient le mérite de ne jamais manquer leur but. Le tribun parlait tous les jours, plusieurs fois par jour, dans toutes les circonstances, au milieu des incidents les plus imprévus ; il parlait uniquement des maux de sa patrie, des

moyens de les redresser, des obstacles qu'il rencontrait ; il a parlé ainsi durant cinquante ans , redisant toujours les mêmes choses et toujours d'une manière nouvelle qui charmait jusqu'aux personnes l'entendant pour la millième fois. Une pensée-mère inspirait toutes ses harangues : C'était la résurrection de sa patrie, et cette pensée, chaque fois qu'il l'exprimait, il savait la rajeunir à l'ardeur de son patriotisme, à la fécondité de son imagination. Le rappel de l'Union était le thème varié de toutes les harangues populaires de 1843.

« Si à d'autres époques, s'écriait-il, les Irlandais eussent été unis comme aujourd'hui, la victoire n'eût pas trahi leur drapeau. Oh ! ce sera un jour glorieux que celui où les rues de la capitale seront jonchées de feuilles et de fleurs, où le lord-lieutenant, escorté par tout ce qu'il y aura de nobles en Irlande, descendra de Dam-Street jusqu'à Collège-Green. C'est alors que les représentants du peuple d'Irlande et les Etats-Irlandais, sous la direction de leur président, salueront l'Irlande affranchie et béniront le jour où l'Union aura roulé dans la poussière ! »

L'agitation de 1843 a été surtout remarquable par la part active qu'y ont prise l'épiscopat et le clergé. L'évêque de Killybegs, répondant aux ennemis de l'Irlande qui reprochaient au clergé de s'occuper de politique, s'écriait :

« On a prétendu, je le sais, qu'il ne convient pas au caractère sacré d'ecclésiastiques catholiques de prendre une part active aux luttes politiques. On nous a prêché la modération, en nous invitant à nous renfermer exclusivement dans l'exercice de nos fonctions spirituelles. Que cette doctrine soit proclamée par nos amis les plus modérés ou par les hommes qui nous sont hostiles, je la repousse et la flétris de toute l'énergie de mon âme... Nous comprenons notre devoir. Le peuple peu compter sur ses évêques et son clergé... »

L'évêque de Wexford ajoutait :

« Mon ministère, pourra-t-on me dire, m'appelle à l'autel et aux devoirs relatifs à la religion ; mais je maintiens que j'ai d'autres obligations à remplir envers la société et envers mon pays... Dieu me garde d'aider une agitation qui tendait à établir la suprématie catholique ! je déteste, je hais le mot de

suprématie, et, s'il m'était possible, je le ferais disparaître de la langue anglaise... Nous ne voulons que la liberté ! »

Le Gouvernement avait destitué les magistrats qui jouissaient de la confiance du peuple ; l'association organisa des tribunaux où des juges, désignés par elle, décidaient les différends en qualité d'arbitres. En moins de six semaines ces tribunaux improvisés jugèrent plus de quatre mille affaires. O'Connell alla même jusqu'à publier *un projet de constitution des Chambres irlandaises*, et le peuple se disposait à faire ses élections, quand une proclamation du vice-roi interdit le meeting de Clontarf, qui devait avoir lieu aux environs de Dublin. Le plan du libérateur était admirablement conçu, et, quelques semaines plus tard, l'Angleterre allait se trouver vis-à-vis de l'Irlande dans la position où elle avait été après l'élection de Clare. En 1829, elle avait eu à choisir entre la guerre civile et l'émancipation ; en 1843 elle pouvait, par la même crainte, rendre à l'Irlande sa législature. L'agitateur était bien convaincu que les mêmes causes produiraient les mêmes effets, quand il proclamait et répétait chaque jour qu'avant six mois l'Irlande aurait son Parlement ? Il s'est trompé quand au temps ; mais qui oserait dire que les évêques, le clergé et le peuple d'Irlande ne seront pas fidèles à leur serment de n'être satisfaits des concessions de l'Angleterre qu'après avoir obtenu la restitution de leur Parlement. On se rappelle les incidents du procès-monstre, qui amena O'Connell, son fils John et les chefs de l'association devant le jury. On sait les témoignages de sympathie dont fut entouré à Richmond ce roi-prisonnier, qui tenait des levées où parut successivement l'Irlande entière, dans la personne de ses évêques, de ses prêtres, et des députations envoyées par les municipalités. Le primat d'Irlande, qui, depuis 1829, s'était abstenu de se mêler des questions politiques, protesta publiquement contre l'exclusion insultante des catholiques dans la formation de la liste du jury. C'est aux évêques qu'O'Connell légua le soin de maintenir la tranquillité publique durant sa captivité. Les prélats répondirent à son appel ; mais ils voulurent faire davantage. Réunis en synode à Dublin, ils formulèrent une prière qui fut récitée dans toutes les paroisses d'Irlande, où il était dit :

« Dieu tout-puissant, accordez à votre serviteur Daniel
» O'Connell, qui est en ce moment retenu captif, les grâces
» nécessaires pour supporter avec résignation cette terrible
» épreuve; et dans votre miséricorde, rendez-le sain et sauf
» à la liberté, pour la direction et la protection de votre
» peuple. »

Personne n'a oublié le spectacle qu'offrit Dublin le jour où O'Connell fut rendu à la liberté par un arrêt de la Chambre-Haute, et les témoignages de joie et de sympathie qui éclatèrent tant en Irlande qu'en Angleterre.

Les années 1840, 1841 et 1842 avaient été employées à semer des éléments d'agitation, à préparer les solennelles et glorieuses manifestations de l'année 1843, si justement appelée *l'année du rappel*. C'est dans cette année que l'agitation a acquis la force qui l'a rendue inébranlable au moment des terribles épreuves de 1844; c'est encore à elle que reviendra l'honneur des triomphes qu'enregistrera l'avenir. En 1845, le libérateur revint à ses projets de 1843. Le verdict de la Chambre des Lords légalisait les faits qui avaient motivé les poursuites; il songeait à reprendre son plan où son procès était venu en entraver l'exécution; les circonstances l'arrêtaient.

Le ministère anglais, qui avait, par la diversion du procès, calmé l'agitation, jeta un ferment de discorde aux catholiques d'Irlande. Il dota le grand séminaire de Maynooth d'une manière permanente; il modifia le *Bequest act* et fit passer le *college bill*. O'Connell combattit les deux derniers projets. La loi sur les dotations, dans son état primitif, portait atteinte à la liberté de conscience et à la discipline de l'Eglise; le bill des collèges consacrait un système mixte de haut enseignement qui offrait des dangers pour la jeunesse.

La nature vint aussi conspirer contre la réalisation des projets du libérateur pour l'émancipation parlementaire de sa patrie. La famine, en visitant l'Irlande, répandit partout la consternation et la terreur. Avant de revendiquer ses droits politiques, il fallait satisfaire aux cris impérieux de populations affamées. O'Connell appuya toutes les réformes commerciales de sir Robert Peel et vota l'abolition des *cornlaws*. S'il pressa le Ministère, ce fut pour lui demander, au nom

de l'Irlande, du travail et du pain. Le retour des whigs au pouvoir lui inspira, pour ses compatriotes malheureux, des espérances qui furent bientôt déçues. Le malheur qui frappait l'Irlande était une de ces calamités contre lesquelles les efforts d'un homme demeurent impuissants ; c'est à peine si les gouvernements peuvent les alléger à l'aide des immenses ressources dont ils disposent. O'Connell avait vu, après des luttes intestines très violentes, une fraction des membres de l'association se séparer de lui et prendre l'attitude d'un parti hostile. La conduite de la Jeune-Irlande, si l'on juge des dispositions de ses membres par le langage de son organe dans la presse, ne saurait être blâmée avec trop de sévérité. Les luttes intérieures, qui avaient de tout temps fait la force de l'Angleterre contre la malheureuse Erin, allaient recommencer. Les principes de la Jeune-Irlande paraissaient, au point de vue religieux et politique, trop dangereux à O'Connell pour qu'il hésitât à les combattre. C'est au milieu de ces circonstances affligeantes qu'il a éprouvé les premières atteintes du mal qui l'a enlevé à sa patrie. L'athlète qui avait soutenu de si longues luttes sentit pour la première fois ses forces physiques défaillir. Il se rendit au Parlement à l'ouverture de la session actuelle, mais sa voix affaiblie ne se fit qu'imparfaitement entendre ; il implora la commisération de la Chambre et du Gouvernement pour sa chère Irlande, à laquelle il allait être enlevé.

L'imagination de l'illustre agitateur fut dès ce moment vivement affectée. Sa robuste constitution s'affaissait à vue d'œil. Il dut s'arracher à tout travail, à toute préoccupation sérieuse, et l'on sait que les médecins l'invitèrent à chercher dans les voyages des distractions destinées à éloigner de son esprit le tableau des malheurs de sa patrie. Le mal avait fait de rapides progrès quand il entreprit son pèlerinage à Rome. Nous n'oserions pas critiquer les médecins recommandables à divers titres qui, en France, ont donné leurs soins à l'illustre malade ; mais la science médicale est-elle à l'abri de tout reproche ? L'application inflexible de certains principes devant lesquels un grand nombre de praticiens sont à genoux ne soulève-t-elle aucun scrupule ? Peut-on, quand il s'agit d'une

science aussi incertaine que la médecine, proclamer aujourd'hui l'infailibilité d'un système de traitement qui sera condamné demain? On a rapporté qu'O'Connell témoignait une grande incrédulité pour la science à laquelle ses amis demandaient son salut, et comment n'en eût-il pas été ainsi? Ce que les médecins disaient être blanc au delà de la Manche, était noir de ce côté-ci du détroit. Les rapports publiés par les hommes de l'art ne laissent pas voir d'une manière satisfaisante qu'il ait été tenu compte des antécédents de l'illustre malade. On semble n'avoir constaté qu'un phénomène local et accidentel où l'on aurait dû voir une affection qui se liait à toute la carrière de cet homme célèbre. O'Connell ne devait pas être traité comme le premier malade venu, et nous nous demandons si sa maladie a été étudiée dans ses rapports avec tous les phénomènes de cette existence extraordinaire. Les premiers médecins qui, en Angleterre, ont été appelés à donner leurs soins à O'Connell, pensaient qu'une organisation affaiblie, épuisée par une émission si considérable d'idées; par une si prodigieuse activité, avait besoin d'être soutenue, fortifiée, et non appauvrie par des émissions sanguines. En présence des résultats du système contraire, osera-t-on dire qu'ils aient eu tort? Avec une foi moins aveugle dans les principes à l'ordre du jour dans la science médicale, qui sait si la crise fatale n'aurait pas pu être retardée, peut-être bien longtemps encore? Les résultats de l'autopsie ne justifieront à nos yeux un système de traitement que lorsqu'on nous aura démontré que la matière inerte est douée du privilège de traduire avec fidélité les phénomènes de la vie.

O'Connell devait tôt ou tard succomber victime de l'infatigable ardeur qu'il a déployée au service de sa patrie. A la douleur physique, conséquence de ses glorieuses luttes et de ses immenses travaux, se joignaient depuis dix-huit mois des affections morales plus cruelles encore. Par une de ces calamités effroyables dont la Providence a seule le secret, il a vu sa patrie en proie aux horreurs de la famine et la mort moissonner avec une aveugle fureur une jeune et vigoureuse génération, espoir de l'avenir. L'inefficacité des mesures prises par le Gouvernement, la division des partis, l'impuissance momen-

f

tanée du redoutable levier de l'agitation, la propagande anarchique et anti-religieuse des patriotes libres-penseurs, sont les principales circonstances qui se sont coalisées pour accabler moralement le libérateur de l'Irlande.. O'Connell n'a pu survivre à tant d'afflictions ! Il serait téméraire de vouloir préciser la part qu'a eue en particulier chacune de ces circonstances sur la douleur à laquelle il a succombé. Sur sa tombe encore entr'ouverte, dans un moment où l'union seule peut donner à l'Irlande la force dont elle a besoin, nous ne chercherons pas à envenimer des dissensions déjà trop profondes, car nous nous exposerions, en exagérant les effets de certaines attaques sur l'esprit d'O'Connell, de nous rendre coupable d'une accusation d'autant plus odieuse qu'elle serait iméritée.

Nous avons dit les concessions importantes qu'O'Connell a successivement arrachées aux tories et aux whigs, par la crainte inspirée aux premiers et le concours donné aux seconds, sans jamais être l'homme d'aucun parti. Il nous reste à dire un mot de ce qu'il n'a pas obtenu, c'est-à-dire du rappel de l'Union, dont on a prétendu que l'agitateur se faisait un drapeau de circonstance pour amuser l'Irlande, flatter ses espérances, inquiéter ses ennemis, sans avoir foi lui-même dans la cause qu'il prêchait.

L'accusation portée sur ce point contre l'illustre irlandais est purement gratuite ; elle ne repose sur rien ; on ne citera pas de lui un seul mot qui puisse la justifier.

La carrière publique d'O'Connell a commencé par une protestation contre l'union législative et par l'engagement de travailler à reconquérir l'indépendance parlementaire de sa patrie. Que l'on suive O'Connell depuis ce jour, qu'on l'étudie, que l'on parcoure les discours immortels dans lesquels il a revendiqué les droits de l'Irlande, et que l'on réponde ensuite ! On peut faire une large part aux hyperboles et à l'enthousiasme ; mais il n'en restera pas moins acquis qu'O'Connell était profondément convaincu que l'Irlande avait le droit de se gouverner et que le rétablissement du Parlement national était la seule mesure d'où pût découler la prospérité permanente de sa patrie. De cette conviction naissait le devoir d'y travailler

avec l'ardeur qu'il a déployée à diverses époques pour affranchir sa patrie du joug que fait peser sur elle une législation étrangère.

La rupture de l'union n'a jamais été, en Irlande même, aussi généralement populaire que la cause de l'émancipation. Quant à l'Angleterre, elle l'a toujours repoussée. Voilà pourquoi, en 1843, le ministère anglais n'a pas cédé comme il le fit en 1829; mais oserait-on soutenir que la question qu'O'Connell a poussée si rudement vers une solution n'en recevra pas une très prochaine? L'aristocratie irlandaise commence à apprécier le sort que lui a fait l'union législative à mesure que la ruine de l'Irlande entraine la sienne. L'Angleterre goûte, depuis deux ans surtout, les fruits amers de sa confiscation, et la Providence, en forçant le gouvernement britannique à nourrir deux ou trois millions d'Irlandais, aidera l'opinion publique à comprendre qu'il y aurait avantage, au lieu d'engloutir sans profit les ressources de l'empire en Irlande, à laisser à ce pays le soin de s'administrer et de pourvoir à ses besoins. Le *Times* n'a-t-il pas émis l'idée de donner aux Irlandais quelques millions sterling pour qu'ils débarrassassent d'eux l'Angleterre? La grande pensée d'O'Connell a pour elle l'avenir. Ses efforts, pour n'avoir pas été couronnés de succès de son vivant, ne seront pas stériles. Les grandes choses qu'il laisse inachevées sont en voie de réalisation. Mais, d'ailleurs, quelque reculé que cet événement puisse être, le rétablissement de l'ancien Parlement se concilie parfaitement avec la constitution britannique. O'Connell a toujours été sur cette question profondément convaincu de tout ce qu'il a dit, et lui-même a répondu à ses détracteurs :

« On me reproche de manquer de sincérité; on veut que ce soit uniquement pour intimider le Parlement anglais que j'ai commencé ce mouvement : Irlandais, n'en croyez rien. Je veux que le drapeau que j'ai déployé flotte sur ma tombe; je ne cesserai de combattre que lorsque nous aurons un Parlement national à Dublin; oui, je le jure devant mon pays ! »

M. Sharman Crawford pense « qu'il y a des différences si grandes sur une foule de points entre l'Irlande et l'Angleterre, qu'il est impossible que le même Parlement fasse des

» lois pour tous. » Le rappel de l'Union a d'ailleurs un précédent. Cromwell, dans un acte de despotisme, avait déclaré le Parlement irlandais uni à celui de la Grande-Bretagne. A la Restauration, Charles II, en 1651, prononça la révocation de l'Union. Non, O'Connell n'était ni un insensé, ni un menteur ; il avait foi dans la cause à laquelle il a consacré son existence. Prétendre que l'Irlande et O'Connell veulent autre chose que le rappel, c'est bien peu connaître l'homme et le pays que l'on juge si lestement. Nous voudrions bien que l'on nous expliquât par quel expédient O'Connell est arrivé à convaincre ses compatriotes de ce qu'il ne croyait pas lui-même ? A-t-on jamais vu un homme sans foi dans la cause dont il se fait le champion opérer les prodiges qu'O'Connell a réalisés en Irlande ? Quant à la question de savoir si la rupture de l'Union serait réellement avantageuse à son pays, il nous semble que le témoignage du libérateur doit avoir quelque autorité, car il devait connaître assez bien les besoins de sa patrie et les moyens d'y satisfaire. O'Connell manquait-il de sincérité quand il s'écriait :

« Il ne saurait y avoir de transaction sur le rappel ; j'aimerais mieux pourrir dans un cachot. Non ! non ! tant qu'il me restera un souffle de vie, je ne transigerai pas ! Tant que je vivrai, je soutiendrai que l'Irlande a le droit d'avoir son Parlement ! »

Tout au commencement de l'agitation catholique, il disait à ses compatriotes :

« Mon parti est bien pris. Je foulerais aux pieds l'émancipation si elle devait retarder le rappel. Demain, le premier ministre m'offrirait le rappel, à condition qu'on remettrait en vigueur tout le Code pénal contre les catholiques, que j'accepterais joyeusement cette offre. Je le déclare du fond de mon âme, devant Dieu et mon pays ! »

Oui, quoi que l'on en dise, l'Irlande peut hardiment écrire sur la tombe de son grand citoyen, ainsi qu'il en a souvent exprimé le désir : *Il a vécu et il est mort en partisan de la rupture de l'Union*. Nous laissons tant de lacunes dans ce que nous pourrions rapporter à la gloire du libérateur irlandais que nous ne nous occuperons pas de rechercher s'il n'y a pas à signaler

quelques légères taches dans une vie politique semée de tant d'événements.

Tous ceux qui l'ont approché s'accordent à reconnaître que sa vie privée ne brilla pas de moins d'éclat que sa vie publique. S'il recevait avec orgueil la liste civile que l'Irlande offrait à son roi, sa libéralité le rendait cher à ses compatriotes malheureux. Daniel O'Connell fut irréprochable dans ses relations privées, toujours fidèle aux devoirs de l'amitié, aimé de ceux qui l'ont connu, estimé par toutes les personnes qui n'avaient pas intérêt à le haïr, ses manières affables désarmaient la malveillance, et les préjugés de ceux qui l'approchaient s'étaient dissipés quand ils s'éloignaient de lui. Il savait être poli sans être cérémonieux, fier avec les gens hautains, doux et affable avec les humbles. Ses vertus privées ne sauraient être indifférentes à sa patrie, car elles concoururent à servir ses intérêts. Le libérateur de l'Irlande laisse quatre fils, Morgan, Maurice, John et Daniel. Les trois derniers sont membres du Parlement britannique.

Il est incontestable que l'Irlande ne doit pas à O'Connell seul d'avoir secoué sa servitude et de s'être réveillée à la liberté; mais comme l'a dit M. de Beaumont : « Si O'Connell n'a pas créé l'Irlande catholique émancipée, quel autre pouvait aussi bien que lui la représenter ? S'il n'a pas seul imprimé à l'Irlande le grand mouvement qui l'a si profondément rémuée, comment nier qu'il l'ait prodigieusement hâté et développé ? » S'il n'a pas fabriqué les instruments de liberté que possède l'Irlande, quel autre aurait su les manier comme lui ? Quel est celui qui, en face des besoins de l'Irlande, en eût fait une aussi savante étude, les eût saisis avec une si profonde intelligence et eût mis à leur service d'aussi grandes facultés ?

O'Connell a été enlevé à ses amis et à sa patrie, mais tout n'est pas mort avec lui. Son esprit animera les Irlandais, qui seront pour la postérité comme les pages vivantes de son histoire. Son nom sera le mot d'ordre de la liberté et son tombeau le rendez vous des fils de l'Irlande !

ORAISON FUNÈBRE

DE DANIEL O'CONNELL.

Simon magnus, qui liberavit gentem suam a
perditione; et invitâ suâ corroboravit templum.
(ECCLES., ch. 50, v. 1 et 3.)

AINSI donc, ces jours, objets de nos désirs et de notre joie, se sont changés en des jours de douleur et de deuil ! Il est arrivé parmi nous, mais non pas, hélas ! tel que nous l'attendions. (*Conversi sunt nobis dies votorum nostrorum in lacrymas; si quidem nobis non qualis sperabamus advenit*) (1).

C'est ainsi que saint Ambroise pleurait l'empereur Valentinien, et c'est ainsi que nous devons pleurer le chrétien célèbre et immortel, Daniel O'Connell, qui fut une des plus belles gloires du catholicisme, et le plus grand, le plus extraordinaire, le plus étonnant personnage des temps modernes, avant que Pie IX se fût révélé au monde. Rome l'attendait pour fêter sa venue, mais elle n'a vu entrer dans ses murs qu'une portion de sa dépouille mortelle, son cœur, et c'est pour le pleurer. Nous nous réjouissons dans l'attente de l'admirer vivant, et nous sommes aujourd'hui appelés ici pour donner le secours de nos prières au chrétien qui n'est plus ! *Conversi sunt nobis...*

Mais d'où viennent, Mes Très Chers Frères, cet empressement, cette ardeur, cet enthousiasme que vous aviez naguère pour applaudir O'Connell vivant, et maintenant pour honorer son nom et sa mémoire ? Comment un étranger, né à 500 lieues de Rome, a-t-il pu éveiller dans Rome un intérêt si profond et si général ? Ah ! la raison, je crois la trouver, je la lis dans votre cœur. Je vous connais ; je vous vois animés de deux nobles instincts, de deux amours sublimes pour deux grandes choses, en qui toute force réside, et contre lesquelles tout ce que l'on pense est vain, tout ce que l'on fait nul, tout ce que

(1) Ambrosius, *in obitu Valentiniani*.

l'on entreprend funeste, tout ce que l'on oppose périssable, je veux dire : La vraie religion et la vraie liberté.

Or, Daniel O'Connell, le Simon de la loi nouvelle, a été vraiment grand, parce qu'il a donné sa vie tout entière pour faire triompher la véritable Eglise, le véritable temple de Dieu sur la terre, et parce qu'il a délivré son peuple de l'oppression ; et c'est ainsi qu'il a mérité le bel éloge que l'Écriture a fait du Simon de l'ancienne loi : *Simon magnus, qui liberavit gentem suam à perditione, et in vitâ suâ corroboravit Templum*. C'est donc parce que ces deux nobles passions de la religion et de la liberté, communes à tous les bons princes, à tous les grands génies, à tous les vrais savants, à toutes les âmes élevées, à tous les cœurs généreux, se sont trouvées comme personnifiées en Daniel O'Connell, et se sont manifestées en lui avec toute la perfection de leur nature, l'énergie de leur conviction, la puissance de leur force, la gloire de leur succès, c'est pour cela que cet homme extraordinaire, qui est né et a vécu loin de vous, est admiré, est pleuré par vous, comme s'il fût né parmi vous. C'est pour cela que ce grand caractère, cette nature sublime a éveillé toutes vos sympathies. C'est pour cela que son noble cœur, qui ne palpita que de l'amour de la religion, de la patrie et du pauvre, fait palpiter vos cœurs.

Vous m'avez donc prévenu, c'est vous qui m'inspirez, c'est vous qui me tracez la marche de l'éloge funèbre que vous m'avez appelé à faire du héros dont le monde chrétien déplore la perte; vous attendez; que dis-je? vous voulez que je vous le présente comme le type, le parfait modèle du véritable citoyen, en même temps que du véritable chrétien. Voyons donc d'abord comment O'Connell, véritable citoyen, s'est aidé de la religion pour rendre la liberté à son peuple; *liberavit gentes suam à perditione*. Voyons ensuite comment O'Connell, véritable chrétien, s'est prévalu de la liberté de son peuple pour faire triompher la religion; *corroboravit Templum*. Ainsi, ce tribut de louanges payé à l'illustre défunt sera une nouvelle leçon pour les vivants, nous confirmera dans notre sainte résolution, dans notre désir sincère de ne séparer jamais la cause de la liberté de celle de la religion, seule et unique condition pour devenir grands devant Dieu et devant les hommes, et mériter

le magnifique éloge : *Magnus, qui liberavit gentem suam a perditione et in vitam suam corroboravit Templum* ; il est grand celui qui a procuré le salut à son peuple et qui , durant ses jours , a soutenu et fortifié la maison du Seigneur.

PREMIÈRE PARTIE.

Un des mots dont on a le plus abusé dans le monde est le mot de *peuple*. On a donné le nom de *peuple* à toute secte fanatique, à toute faction turbulente. On a appelé *peuple* un seul homme ambitieux , un tribun , un consul , un dictateur. On a appelé *peuple* ce qui n'en est que la lie et le rebut, l'ennemi, le tyran du peuple. Et combien de fois n'a-t-on pas appelé intérêt commun du peuple l'intérêt privé d'un petit nombre ; volonté du peuple, le délire ou le caprice d'un seul ; liberté du peuple, l'oppression du peuple !

Si ces tristes méprises furent souvent le fruit de l'hypocrisie et du crime , il ne fut pas rare non plus de les voir produites par la sottise et l'erreur. Et combien d'hommes, croyant avec simplicité et bonne foi travailler au bonheur du peuple, en ont fait la ruine ? Combien qui , avec l'intention de revendiquer sa liberté, ont appesanti ses chaînes et stipulé son esclavage !

Et pourquoi donc en est-il arrivé ainsi ? Parce que ces hommes n'ont point demandé à la vraie religion les règles de l'éternelle justice, qui pouvaient soutenir la cause du peuple et de sa vraie liberté ? Parce qu'ils ont oublié Dieu et l'ont rejeté de leurs conseils. *Non proposuerunt Deum ante conspectum suum* (Psal. 55), et sans Dieu, il est impossible d'améliorer la condition de l'homme sous quelque rapport que ce soit.

Que si Daniel O'Connell est heureusement parvenu à soustraire son peuple à une dure oppression, *liberavit gentem suam a perditione*, c'est que, grand chrétien en même temps que grand citoyen, il a appelé la religion à son aide dans la sublime entreprise de donner la liberté au peuple.

Né au comté de Kerry, en Irlande, en 1775, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du royaume, il fut, encore enfant, envoyé faire ses études en France. L'intolérance anglicane ne permettait alors qu'aux seuls protestants de tenir

des écoles et des collèges , et mettait ainsi les enfants des catholiques dans la cruelle alternative d'exposer leur foi ou de rester ensevelis dans l'ignorance , les forçait d'aller mendier à l'étranger le pain de l'esprit , l'instruction et la science.

Les grands hommes s'annoncent de bonne heure pour ce qu'ils seront un jour. Le jeune Daniel , dans les collèges fameux de Douai et de Saint-Omer , se fit remarquer par la force prodigieuse de sa mémoire , la solidité de son jugement , la vivacité de son intelligence , le brillant de son imagination ; il laissa bien loin derrière lui les compagnons de ses études , et obtint de rapides et étonnants succès.

D'ailleurs , profondément religieux , mais sans fanatisme , pieux sans hypocrisie , modeste sans affectation , noble de caractère sans orgueil , sévère de mœurs , sans rigidité , gai sans dissipation , facile sans légèreté , ferme sans obstination , respectueux sans bassesse , serviable sans manquer à sa dignité , il sut gagner l'admiration et l'amour de tous.

Dieu prend un soin particulier des hommes qu'il destine aux grandes entreprises. Les situations où il les place , les personnages avec lesquels il les met en contact , les événements dont il les rend témoins , tout les prépare , les forme pour les desseins de sa providence ; il se charge en quelque sorte de leur éducation , plus encore que les auteurs de leurs jours.

C'est bien là ce qu'on peut dire de Daniel O'Connell.

Il se trouva sur le sol de France à l'époque sanguinaire de la révolution française. Il assista à ce terrible drame , dans lequel toutes les erreurs parurent en scène à côté de tous les crimes. Il connut de près les abus qui en furent la cause , les folies et les injustices qui en furent les moyens , les horreurs qui en furent les conséquences. Il vit de ses propres yeux la royauté contrainte à se dégrader et à se donner la mort de sa propre main ; le trône que de vils courtisans avaient couvert de fange , succomber sous des mains parricides et disparaître dans le sang. Il avait vu le meilleur des rois mourir sur l'échafaud , victime des méfaits d'autrui aussi bien que de sa propre faiblesse ; le crime appelé vertu , la scélératesse érigée en morale , l'athéisme proclamé religion , la déesse de la Raison , ignoble courtisane , reconnue comme unique divinité et

honorée par des hécatombes de victimes humaines. Il avait vu le peuple décimé, opprimé par de vils tyrans au nom du peuple; l'arbre de la liberté couvrant de son ombre la servitude universelle, enfin la plus chrétienne et la plus civilisée des nations descendue aux plus profonds abîmes de l'impunité et de la barbarie (1).

Dieu, en rendant le jeune O'Connell témoin de cet événement le plus terrible et le plus instructif à la fois que l'histoire ait consigné dans ses annales, lui inspira la plus grande horreur pour les désordres et la rébellion. Il lui donna la conviction qu'il n'y a rien de plus insensé et de plus funeste tout ensemble que de proclamer les droits de l'homme en foulant aux pieds les droits de Dieu, que d'établir la liberté sur les ruines de la religion, que de faire des lois sous la dictature des passions et sous l'inspiration du sacrilège; que *pour régénérer un peuple*, la religion est tout et la philosophie rien ou presque rien. Ainsi, la Providence le forma dans cette haute science sociale sublime, essentiellement conservatrice de l'ordre et amie de la vraie liberté, qui fut ensuite comme l'ami de ses desseins, la règle de ses entreprises, la force de ses luttes et la raison de ses succès.

Et malheur à l'Irlande, si son O'Connell n'eût pas été formé à cette école et ne se fût pas bien pénétré de ces enseignements! O Irlande, sublime et héroïque Irlande! aucun peuple chrétien a-t-il jamais autant souffert pour sa fidélité à la religion catholique! Pendant trois siècles entiers ses fils ont rivalisé de constance avec les premiers chrétiens, comme l'hérésie anglicane a su renouveler contre eux les cruautés des anciens tyrans! Si, dans ces derniers temps, l'hérésie do-

(1) Les lecteurs français verront bien que l'auteur ne prend point ici le mot de révolution au sens qu'on lui donne dans nos Chambres et un grand nombre d'écrits politiques du temps, mais bien dans l'acception vulgaire que ce mot conserve dans le commun même du peuple français. L'auteur fait ici un tableau des désordres de la révolution et ne discute point ses principes. On verra par la suite ce que l'auteur pense des doctrines de 89, ce qu'il pense de la liberté et de l'égalité au point de vue chrétien.

(Note du traducteur approuvée par l'auteur.)

minatrice, fatiguée de torturer l'Irlande, plus tôt que l'Irlande catholique de souffrir, avait relâché quelque chose de la rigueur de ses sévices, elle avait cependant laissé cette généreuse contrée sous l'empire d'une législation qui en faisait le théâtre de toutes les misères et de toutes les souffrances humaines; son peuple était le peuple de la terre le plus pauvre, le plus humilié, le plus opprimé. Privée de nouveau, par la voie de la corruption et de la terreur, de son Parlement national, de royaume qu'elle était, devenue une triste et pauvre province de l'Angleterre, tout catholique y perdait ses droits à la propriété du sol, il ne pouvait en être que le fermier, et pour un temps très-court, et chacun de ses fils, en se déclarant protestant, pouvait lui ravir la moitié de ce qu'on lui laissait. L'Eglise d'Irlande, dépouillée de ses biens, n'avait plus, pour soutenir ses ministres et son culte, que l'aumône spontanée du peuple épuisé, qui était cependant condamné sans pitié à payer la dîme pour le culte protestant, et à engraisser ainsi de ses sueurs et de son sang les ministres parasites de l'erreur. En outre, exclusion complète pour les catholiques de toutes les dignités, de tous les honneurs, de tous les emplois civils et militaires; incapacité légale de faire partie du conseil de la commune et du Parlement de la nation, et par suite interdiction absolue de toutes les voies constitutionnelles pour améliorer leur condition. Quant à la justice des magistrats, tous protestants, le catholique n'avait ni le droit de l'invoquer, ni l'espérance de l'obtenir.

La misère était à son comble, la libéralité anglicane n'avait laissé à l'Irlande que les sales haillons de la populace de Londres pour la vêtir, la pomme de terre pour l'alimenter, et les yeux pour pleurer tant d'infortunes. Oui, il y avait encore des Irlandais, mais il n'y avait plus d'Irlande; ce peuple, si bon, si religieux, si fidèle, n'était plus un peuple, au moins n'était-ce plus qu'un peuple d'esclaves, sans privilèges, sans droits, sans défense, abandonné à l'arbitraire, au caprice, à l'avidité, à la barbarie de mattres qui n'avaient ni cœur, ni humanité, ni frein.

Tel était l'état de l'Irlande lorsque O'Connell, ayant terminé le cours de ses études légales, parut la première fois

comme orateur sur la scène politique. Sa première harangue fut une généreuse protestation contre l'acte brutal de l'union politique des deux royaumes, une plainte éloquente sur les maux de sa patrie, une oraison funèbre, un cantique de douleur.

Mais Dieu eut enfin pitié de ce peuple confesseur et martyr de la vraie foi, et comme à un nouveau Moïse, il sembla dire à O'Connell : Le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi, j'ai vu l'affliction dont les accablent leurs cruels oppresseurs ; viens, et je t'enverrai délivrer mon peuple. Je serai toujours avec toi : *Clamor filiorum Israel venit ad me ; vidique afflictionem eorum quæ ab Ægyptiis opprimuntur. Sed veni, et mittam te ut educas populum meum..... Ego ero tecum* (Ex. 3.). Et, en effet, la générosité et l'intrépidité sans exemple, la constance et l'entier abandon de soi-même avec lesquels O'Connell embrassa l'immense cause de la délivrance de l'Irlande, ne peuvent s'expliquer qu'en lui supposant la conviction intime qu'il avait reçu d'en haut cette grande mission.

O'Connell se fait remarquer tout d'abord par son éloquence vraiment prodigieuse. Cette éloquence réunit tous les caractères qui, séparés, formèrent la gloire des orateurs les plus fameux de l'antiquité : la dialectique d'Eschine, la force de Démosthènes, la gravité d'Hortensius, l'onction de Cicéron, le sel et la finesse de Phocion ; elle brilla à l'égal de tout autre en tous les genres. Au Parlement, O'Connell est un orateur aux vues les plus larges, aux expédients les plus heureux, aux sentiments élevés, à la parole majestueuse, qui démêle avec un bonheur sans pareil les plus profonds replis de la science de l'homme d'État, fait frémir ses adversaires de rage, mais les force à lui donner raison, à s'avouer vaincus. Il ne se lève pas sans commander une attention profonde ; il ne quitte jamais la tribune sans laisser dans l'assemblée la trace puissante du coup qu'il a frappé. Au barreau, c'est l'avocat et le juriste le plus habile et le plus consommé dans la connaissance de l'immense chaos des lois anglaises ; il en pénètre l'esprit, les interprète, les concilie, les confronte, les applique toujours avec un merveilleux bonheur d'expression ; il tire les conclusions les plus avantageuses au succès de sa cause.

Dans les assemblées populaires, c'est un orateur vif, nerveux, pressant, plein d'audace et de franchise, gracieux en même temps que terrible. Il s'identifie avec le peuple, descend au langage et aux sentiments des masses qu'il émeut, qu'il agite, qu'il élève jusqu'à lui et entraîne à sa suite sans résistance. Maître de ses émotions, possédant tous les artifices et toutes les ressources de la parole, il prend tour à tour et à son gré le pathétique de l'éloge, l'onction du psaume, l'âcreté de la satire, la douceur de la fable, le feu, l'éclat du tonnerre, l'air imposant du législateur et l'inspiration du prophète. Personne ne sut mieux que lui exciter les passions populaires et les contenir, flatter le peuple tout en lui donnant des leçons, rappeler les vérités les plus dures et les faire goûter et aimer par la seule manière de les dire. Non, l'histoire de l'éloquence ne nous présente aucun exemple d'un orateur plus complet, plus varié, plus original, plus fécond, plus vif, plus impétueux et plus puissant.

Si l'on se bornait aux apparences, on pourrait croire que c'est à cette éloquence dans laquelle il n'eut jamais de modèle et n'aura jamais d'imitateur que Daniel O'Connell dut ses succès et son empire. Il n'en est rien pourtant. La sage antiquité avait défini le véritable orateur : l'homme de bien éloquent ; *Vir bonus dicendi peritus*. Car, de même que la probité sans l'éloquence est impuissante pour le bien, de même l'éloquence sans la probité est funeste : elle ne sert plus qu'à renverser les Etats et à révolutionner les peuples. Que si l'éloquence d'O'Connell a fait le bonheur du peuple et la sécurité de l'État, *ornamentum gentis et stabilimentum populi*, c'est qu'O'Connell, citoyen religieux, unissait à la force et à la grâce de la parole la vertu et la sainteté de la vie ; c'est qu'il s'aidait, pour le triomphe de la liberté, de l'accomplissement des pratiques que la religion impose.

Quel homme fut attaché plus que lui aux différents devoirs de fils, d'époux, de père, de citoyen ? Quel chrétien fut plus que lui fidèle aux lois de Dieu et de l'Eglise ? Mais déjà j'entends ce que vous voulez m'objecter : un jour O'Connell, se mettant en opposition avec les lois de Dieu et de l'Eglise, s'est battu en duel et a eu le malheur de tuer son adversaire. Oui, cela est

vrai. Je pourrais dire que cet adversaire n'était qu'un sicaire que la municipalité *orangiste* de Dublin, impatiente de se défaire du grand défenseur de la cause catholique, envoya provoquer notre jeune héros, qu'elle se croyait sûre d'immoler. Car d'Esterre (c'était le nom de ce malheureux) était un adroit tireur, dont les coups étaient toujours certains. Je pourrais dire encore que longtemps, et tant qu'il fut de sang-froid, O'Connell, pour ne pas violer les devoirs de l'homme et du chrétien, ne répondit que par le mépris à cet honteux défi, dans lequel le fanatisme orangiste voulait amener à périr par les armes celui qu'il n'avait pu vaincre par la raison et le droit. Je pourrais ajouter que ce vil sicaire le guettait en tous lieux, l'accablait d'injures et d'affronts et le poursuivait de ses menaces, en sorte qu'O'Connell était obligé de se tenir sans cesse en défense et de s'entourer d'hommes armés. Je pourrais dire enfin que d'Esterre était le Goliath de ces nouveaux Philistins, le plus acharné, le plus redoutable ennemi de la foi romaine, qui se faisait une triste gloire d'insulter à la faiblesse du camp d'Israël, et qu'O'Connell, dans un moment de religieuse illusion, put se croire le nouveau David choisi pour venger l'opprobre du peuple de Dieu ; que, dans un moment d'impatience, de colère, de ressentiment chevaleresque excité par des provocations si persévérantes et si viles, il céda aux préjugés d'un faux point d'honneur et d'un zèle mal entendu, et que, dans cette éclipse de sa raison, il en vint à un combat où un Dieu miséricordieux voulut bien lui-même veiller au salut de *l'homme de l'Irlande et de l'Eglise*, et que la victime immolât le bourreau. Je pourrais dire tout cela, sinon pour excuser mon héros, au moins pour atténuer sa faute ; mais me garde le Ciel que, ministre d'une religion de paix, en face de la victime divine qui a versé son sang pour que le sang de l'homme ne soit pas versé, j'ose défendre un délit que la loi de la nature et la loi évangélique condamnent également ! Le Ciel me garde de patroner un usage aussi insensé que barbare, qui prétend, par la justesse de l'œil ou la valeur du bras, prouver l'innocence du cœur ! Le Ciel me garde d'excuser un préjugé inexcusable, qui prétend s'honorer par l'homicide, laver une tache éphémère avec du sang, et que l'Eglise

a si justement qualifié de préjugé satanique (*à Diabolo invocatum* (1) ! Je dis donc qu'O'Connell fut coupable, et très coupable, en acceptant un duel ; mais après avoir connu la faute, connaissez la pénitence.

Quand ce paroxysme de la fièvre de l'honneur mondain et d'un faux zèle pour la religion fut passé, la raison et la foi reprirent dans l'âme d'O'Connell tout leur empire. Il fut si affligé de sa triste victoire qu'il ne put jamais y penser sans en gémir et en trembler, et qu'il fit le vœu solennel devant Dieu de ne jamais accepter, encore moins provoquer le jugement insensé et cruel des armes, et toutes les fois que, repoussant avec horreur les provocations qui lui furent faites (et cela devait arriver fort souvent à un homme qui, dans la défense de sa grande cause, irritait nécessairement bien des passions et se faisait beaucoup d'ennemis), il fut traité d'infâme et de lâche. « Mon Dieu ! » s'écriait-il, « que ces outrages et ces affronts » que j'endure soient une expiation du sang que j'ai versé. Et » nouveau David, il cessa de vivre avant de cesser de se repentir et de pleurer son péché. »

Qui eut plus de piété et de dévotion que lui ? Au milieu des travaux sans nombre de son apostolat politique, chargé qu'il était des graves pensées de tout un grand peuple à soutenir, et d'un peuple plus grand encore à combattre, il ne laissa jamais d'assister chaque jour à la messe, et de s'approcher une et même plusieurs fois la semaine du tribunal de la pénitence et de la table eucharistique. Qui plus que lui avait un saint respect pour le nom de Dieu ? Malheur à qui en sa présence eût osé le prononcer sans le respect qui lui est dû !

Mais qui fut surtout plus tendre pour la Reine du ciel et plus zélé pour son culte ? Il en parlait au peuple comme de la mère du peuple. Il est devenu fameux ce jour, qu'emporté par un sentiment extraordinaire de dévotion et de tendresse pour Marie, il en fit l'éloge en présence de plus de cent mille personnes, catholiques et protestants tout ensemble. Cette multitude, ravie et comme suspendue à ses lèvres, crut entendre un docteur, un père de l'Eglise, énumérer les gloires et chan-

(1) Conc. Trid

ter les louanges de la mère de Dieu. Après sa célèbre harangue qui devait faire ouvrir aux catholiques les portes du Parlement, pendant que les plus fameux orateurs s'animaient dans ce grand débat, dans ce terrible moment d'où dépendait la liberté ou l'esclavage de l'Irlande, O'Connell se tenait là, retiré dans un angle de la salle, récitant le Rosaire en l'honneur de la Vierge victorieuse de toutes les hérésies (*cunctas hæreses interemisti in universo mundo*). Ah! c'est qu'il avait placé la grande cause de l'émancipation sous la tutelle de la *Grande Dame*, c'est de sa protection plus que de ses propres efforts qu'il attendit le succès, et quand il l'eut obtenu, il lui en attribua toute la gloire.

Quel aimable et touchant spectacle n'était-ce pas de voir le plus grand homme du Royaume-Uni, le vengeur du catholicisme, le fléau de l'hérésie, le personnage le plus obéi de l'Irlande, le plus redouté de l'Angleterre, le plus admiré du monde, confondu dans l'église avec le peuple, se mêler aux pratiques de la piété du peuple, avec cette humble simplicité, ce recueillement, cette modestie, dont la science orgueilleuse et la grandeur hautaine abandonnent trop souvent les démonstrations à ces petits qu'elle regarde comme les derniers du monde!

Ce ne fut pas seulement après que la religion catholique fut entrée par la main d'O'Connell jusque dans le Parlement de la nation, jusque dans la maison royale, et qu'elle put exiger en reine les hommages de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable dans la société anglaise, ce ne fut pas seulement alors qu'il manifesta sa foi; mais quand cette religion sainte, encore privée de tous ses droits, n'obtenait que l'indifférence et le mépris, comme une malheureuse proscrire, O'Connell, loin d'en rougir, s'en fit toujours un titre de gloire; jamais il ne se présenta à la Cour sans avoir près de lui un prêtre catholique; partout et toujours il le voulait à ses côtés. Jamais il ne s'assit à un banquet politique, où, mêlés aux catholiques, se trouvaient des hérétiques de toutes les sectes et de toutes les opinions, sans que son prêtre, auquel il céda toujours et partout la première place, eût béni la table du festin. Dans les réunions publiques il se faisait une gloire particulière de professer par ses actes et ses paroles son attachement à la foi

romaine. Et en effet, cacher les sentiments de la vraie foi, rougir d'en accomplir publiquement les préceptes, n'est qu'une faiblesse, et la plus grande de toutes les faiblesses : c'est pourquoi elle se trouve le plus communément dans les petites âmes, dans les esprits faibles, dans les femmes et les jeunes gens. Le vrai génie fut toujours vraiment religieux et aima à le paraître, jamais il ne connut la vile atteinte du respect humain !

Que dirai-je maintenant des sentiments de ce grand chrétien pour le clergé de sa patrie ? Roi de fait de l'Irlande, arbitre du cœur et des bras de huit millions d'hommes qui, comme des enfants attendaient un signe pour obéir, vrai champion et soutien de l'Eglise catholique, qui lui dut sa plus grande gloire et sa liberté, il ne sortit jamais des limites d'une humble dépendance de son évêque et de son curé. A la tête de tous comme personnage politique, comme homme religieux, il s'estimait le dernier de tous, et nouveau Constantin, à peine osait-il accepter pour lui-même la dernière place dans les assemblées du clergé quand il y était appelé pour manifester ses desseins et donner ses conseils pour la défense de la religion et de la liberté. Prêt à s'élançer comme un lion contre quiconque eût osé, dans ses paroles, manquer de respect aux prêtres, il donnait lui-même des preuves du plus grand respect pour ce vénérable corps, si illustre par ses souffrances autant que par sa doctrine et ses vertus. Il le regardait non comme une assemblée d'hommes, mais comme une réunion de saints et un collège de martyrs. Il en parlait toujours avec la plus grande estime et la plus tendre affection. Veut-il donner au peuple un motif pour fuir les sociétés secrètes ? « Notre clergé, dit-il, nous les a défendues, y aurait-il parmi nous quelqu'un qui osât désobéir à ce clergé si sage, si bon, si généreux, si édifiant ? »

Quant aux ordres religieux, institut si précieux pour la religion et la vraie civilisation, ils furent souvent aussi le sujet de ses discours publics, de ses magnifiques éloges, comme ils l'étaient de son tendre amour. Il faisait fondre en larmes son immense auditoire lorsqu'il rappelait la mémoire des jours heureux où l'Irlande était couverte de tant de monastères, temples de la prière, écoles de la sainteté, asiles de la doctrine, refuges des pauvres, qui méritèrent à l'Irlande le nom glorieux

de l'*Île des Saints*. Son éloquence devenait plus énergique, plus animée, plus pathétique encore quand de tels souvenirs l'entraînaient tout à coup à comparer l'Irlande d'aujourd'hui, mourante de faim sous le joug d'un protestantisme sans pitié, et l'Irlande d'autrefois, indépendante, forte, riche et heureuse, protégée et conduite par ses nombreux monastères dans les sentiers de la vertu et du vrai savoir. C'est ainsi qu'il tenait toujours éveillé dans le peuple le sentiment de la nationalité et de l'amour pour une patrie naguères si grande, si sainte, et aujourd'hui si malheureuse, et qu'il exaltait toujours de plus en plus son amoureuse reconnaissance pour la foi catholique, source unique pour l'Irlande de ses gloires passées et sa seule consolatrice, son unique remède dans les maux présents.

Mais ce qui est au-dessus de toute idée et de toute expression, c'est le zèle d'O'Connell pour cette même religion ; il laissait tout, sacrifiait tout quand il s'agissait de la servir et de se mettre à l'œuvre pour elle. Les pauvres curés, les communes, les villages sans ressources, qui avaient besoin d'églises, recouraient à lui ; et sa prodigieuse activité, et son éloquence trouvaient aussitôt les moyens de leur faire bâtir comme par enchantement de beaux et vastes temples.

En vain l'anglicanisme, changeant de tactique, sans pour cela rien changer jamais aux sentiments de sa haine profonde contre les catholiques, méditait dans ses conseils de vaincre par l'astuce ceux qu'il n'avait pu abattre par le martyre. O'Connell veille sans cesse ; il est toujours prêt et intrépide pour démasquer et combattre les insidieuses machinations de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait ? Que n'a-t-il pas dit dans ses écrits ou ses discours ? Quels combats n'a-t-il pas livrés jusqu'à son dernier jour contre ces deux bills tristement fameux qui abandonnent l'un les legs pieux et les revenus de l'Eglise catholique, l'autre les collèges et l'éducation de la jeunesse catholique à la surveillance, à la direction, ou pour mieux dire à la domination des protestants ? Et bien que la faiblesse ou l'erreur de quelques membres du clergé catholique soient venues malheureusement appuyer ces deux lois funestes et les aient fait adopter, néanmoins, tel est le discrédit où les a jetées l'éloquence d'O'Connell, telle est la vigueur des coups qu'il

leur a portés, qu'elles ont été comme frappées de mort à leur naissance, et qu'elles mourront tout à fait dans les transformations qu'il leur faudra subir.

Quelqu'un s'avisait-il de lui jeter l'insulte à voix basse et sur le ton sacrilège des anciens jours en l'appelant *papiste*, il se retournait aussitôt et lui répliquait hardiment : « Misérable ! » tu crois, en m'appelant *papiste*, me faire injure, et tu m'honores ; oui, je suis *papiste* et je m'en glorifie ; je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth. Eh bien, oui, papiste ! Si tu avais une étincelle de bon sens, imbécile, ne comprendrais-tu pas qu'en matière de religion il vaut mieux dépendre du Pape que du Roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des Conciles que des Parlements ? Rougis-donc toi-même de n'avoir ni vraie foi ni intelligence, et tais-toi. »

Dirons-nous plus ? La défense des dogmes, des cérémonies et de la discipline de l'Eglise catholique était le thème favori de ses harangues publiques et de ses discours privés. Voyez cette nombreuse assemblée du peuple au milieu de laquelle est venu s'abattre un essaim de biblistes, venus tout exprès de Londres pour inoculer un nouveau protestantisme en Irlande ; ils se répandent en violentes invectives, et injures grossières, en sarcasmes sacrilèges contre tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus vénérable dans l'Eglise catholique : Mais voici qu'à l'improviste apparaît la figure d'O'Connell, qui comme un spectre vient glacer d'effroi tous ces tristes prédicateurs. Mais que vient faire un laïque au milieu de gens d'église, un homme de loi là où l'on dispute de religion ? Ah ! O'Connell est citoyen, mais il est aussi chrétien. Il aime sa patrie, mais plus encore la religion catholique. Dans une guerre d'invasion, tout homme est soldat ; quand la foi est attaquée, tout chrétien est apologiste. Oui, en cette grande circonstance la parole d'O'Connell n'est plus la parole d'un homme de loi, mais d'un docteur ; ce n'est plus un avocat habitué à respirer l'air tumultueux du barreau, c'est un Antoine, un Athanase sorti de sa solitude

ou de sa méditation au pied du crucifix ! Chacune de ses pensées est un éclair , chacune de ses paroles un trait , chacun de ses arguments un coup mortel. Non , jamais les quatre grands caractères de la véritable Eglise ne furent démontrés par des preuves plus solides , une exposition plus grandiose , et avec une diction plus chaleureuse. Non , jamais l'origine honteuse de la réforme , l'humeur sauvage de son auteur , les dérèglements de ses apôtres , les blasphèmes , les contradictions de sa doctrine , la bassesse de ses manœuvres , l'hypocrisie de ses promesses , la turpitude de ses intentions , l'injustice de ses rapines , la cruauté de ses massacres , l'horreur de ses sacrilèges , les maux immenses qu'elle a accumulés sur les plus belles contrées de l'Europe ; jamais , non , jamais toutes ces choses ne furent dépeintes avec des couleurs plus vives , une touche plus vigoureuse , une telle abondance d'images , une logique plus puissante et un plus magnifique langage.

Il est impossible de décrire l'effet produit par cette harangue fameuse ; qu'il nous suffise de dire que les coryphées de l'erreur , confondus , défaits , réduits au silence , la honte au front , le dépit et la rage au cœur , reprirent de nuit la route qu'ils avaient faite la veille au milieu de la joie sincère des catholiques , de la confusion des protestants et des rires de tous. Quelle belle victoire ! Le nouveau Daniel a vaincu et démasqué les perfides vieillards de l'hérésie , qui osaient accuser la belle et chaste Suzanne de la vraie foi des turpitudes dont ils étaient eux-mêmes coupables.

De semblables scènes se renouvelèrent souvent , non seulement en Irlande , mais encore en Angleterre , non seulement dans les assemblées particulières , mais encore en public , au Parlement. Là , quiconque osait dire une parole contre la foi catholique en présence d'O'Connell était sûr d'être aussitôt écrasé par le tonnerre de sa voix , par l'abondance de son érudition , par les coups pénétrants de son ironie. De sorte qu'en présence de cet homme terrible , comme on avait coutume de l'appeler , l'hérésie se tint toujours muette et respectueuse et n'osa plus insulter à la foi romaine.

De là est venu ce mot si simple , mais si plein de sens , si profondément glorieux , dont les bons Irlandais saluaient

O'Connell en l'appelant « *Notre homme*, » voulant dire par là qu'O'Connell n'était pas seulement le défenseur de leur liberté, de leurs droits, mais encore le soutien, le vengeur, la gloire de leur religion.

De là vient aussi cette confiance sans bornes qu'ils lui témoignaient, la tendresse de leur attachement pour lui et l'immense empire qu'il exerçait sur eux.

Ce zèle généreux, intrépide, intelligent avec lequel O'Connell professait et défendait la religion lui avait attiré les sympathies et les respects des personnes les plus sages parmi les protestants anglais. Car il y a dans la nature du caractère anglais un élément de justice et de dignité, un sens religieux qui, lorsqu'il n'est pas faussé par les préjugés et le fanatisme de secte, lui fait honorer et respecter toute conscience sincèrement religieuse, toute noble conviction, de même qu'il lui rend odieuses l'impiété et l'incrédulité.

Bien différent d'un peuple corrompu et impie, un peuple religieux et moral a un bon sens exquis qui l'empêche de ne s'incliner jamais devant une haute intelligence qu'autant qu'il la voit elle-même s'incliner humblement devant Dieu : il n'aime et ne respecte que la grandeur qui s'anéantit devant Dieu. Il n'obéit, il ne se rend à une parole éloquente qu'autant qu'elle sort d'une bouche religieuse et d'un cœur honnête. Et le pouvoir public, à mesure qu'il s'abaisse devant Dieu, est sûr de s'élever dans l'opinion et l'amour du peuple et de voir doubler sa force et son autorité.

Mais la plus grande, la plus étonnante création du génie d'O'Connell fut l'*Association catholique*. Les hommes à courte vue qui ne comprennent pas que de grands résultats puissent sortir des plus petits moyens, se rirent de la pensée d'O'Connell, qui prétendait avec la souscription de deux oboles par mois vaincre la puissance britannique, riche des trésors du monde entier. Mais le fait démontra que cette association si faible, si petite dans son principe, fut la grande machine de guerre, le bélier qui battit en brèche la citadelle du despotisme hérétique et en facilita la prise.

Cette association, constituée non dans l'ombre, mais à ciel ouvert, non en opposition avec les lois, mais en harmonie

avec elles, étendit rapidement ses rameaux dans toutes les classes, pénétra dans les lieux les plus éloignés, réunit non seulement tous les catholiques, brûlants du zèle de la religion et de l'amour de la patrie, mais encore, parmi les protestants, tous les amis sincères de la liberté de conscience. Semblable aux associations de l'Eglise naissante, elle forma comme un Etat dans l'Etat, mais sans porter le trouble dans l'Etat. Ses chefs, comme le clergé des premiers temps, furent les vrais représentants, les vrais rois du peuple, ils formèrent un véritable pouvoir souverain, qui, quoique n'ayant pas l'autorité de droit légal, n'en fut pas moins fort par la libre adhésion du peuple, et qui de fait prit le gouvernement de l'Irlande. Il discute les bills proposés au Parlement, approuve les uns, condamne les autres. Il surveille les élections, fait admettre celui-ci et rejeter celui-là de la représentation nationale; il examine les listes électorales et en fait rayer les noms des orangistes frauduleusement inscrits; il paie pour les malheureux prisonniers pour dettes et les rend à la liberté: il prend la défense des opprimés et leur fait rendre par les tribunaux la justice qui leur est due.

Aucun gouvernement n'exerça jamais avec plus de facilité un pouvoir plus étendu. Jamais un homme d'Etat ne réalisa une conception plus vaste et plus redoutable. Jamais le génie de la politique ne sut mieux réunir une masse de plusieurs millions d'hommes et les contenir dans les limites de la légalité et du devoir. Il semblerait donc que si O'Connell, au moyen de cette association dont il était le chef, régna de fait sur l'Irlande, c'est aussi par le moyen de l'association qu'il a triomphé; eh bien, non! O'Connell a triomphé parce qu'il s'est servi des doctrines que la religion enseigne.

En effet, en dehors de la doctrine catholique deux systèmes se sont présentés pour remédier à la tyrannie et à l'oppression, l'un qui veut qu'on la subisse avec une stupide apathie, l'autre qu'on la repousse par la force: l'un qui vous commande de vous abaisser sous son joug comme un esclave, l'autre de vous insurger comme un rebelle. L'un est appelé le système de l'*obéissance passive*, l'autre de la *résistance active*. Celui-là est le système du fanatisme musulman et infidèle,

celui-ci du rationalisme hérétique. Mais, hélas ! ces remèdes ne sont-ils pas pires que les maux que l'on prétend leur faire guérir ?

Le système de l'*obéissance passive* ou d'une résignation inerte à tout ce que le pouvoir veut faire du peuple laisse à l'arbitraire du tyran non seulement l'existence, l'honneur et la vie du sujet, mais encore son intelligence, son cœur, sa conscience, sa raison, sa volonté : tout ce que l'homme a de plus intime, de plus noble, de plus saint, de plus inaliénable, de plus indépendant, de plus lui-même, en un mot, tout ce qui fait l'homme ; il dégrade donc l'homme jusqu'à la brute, qui est, elle, tout entière à la discrétion de qui la possède. Il ne reste plus à l'homme rien d'humain que la forme dans laquelle même ne se révèlent plus l'origine divine et la dignité de sa nature.

Le système de la *résistance active* ou de la sédition, qu'il échoue ou qu'il triomphe, est toujours funeste. S'il triomphe, il ne fait d'ordinaire que changer les personnes et non les choses ; les partis sont représentés par d'autres hommes, mais le drame de l'oppression continue. L'esclave devient le tyran et le tyran l'esclave ; c'est ainsi que tout se termine. La souveraineté de tous est la servitude de tous au profit d'un petit nombre. Si ce mouvement engendre quelque bien, ce n'est que longtemps après, quand ses auteurs l'ont payé de leur vie, quand on n'aperçoit plus les traces des passions qui les firent triompher.

Mais malheur au peuple si la tentative est vaine ! L'orgueil blessé de la tyrannie ne respecte plus rien. Ce qu'elle faisait par caprice, elle se croit tenue de le faire par devoir. Elle opprimait par instinct de nature, elle opprimerait par nécessité de conservation. La défiance se change en haine, et la haine en fureur. Les formes judiciaires ne sont plus respectées, chaque pensée est punie comme un attentat, chaque parole comme une révolte. Le talent, la richesse, la vertu deviennent des crimes ; on est condamné par le soupçon. Les fers s'appesantissent, les chaînes se multiplient, les adulateurs deviennent plus impudents, les satellites plus vils, les bourreaux plus barbares, le despotisme plus cruel, la persécution plus impitoyable.

Entre ces deux systèmes, qui par des voies opposées conduisent au même résultat, à la servitude et à la ruine du peuple, apparaît le système catholique, qui, condamnant les révoltes et les désordres, enseigne de n'opposer à l'oppression, principalement en matière religieuse, que la *résistance passive* et l'*obéissance active*.

La *résistance passive*, par laquelle le sujet refuse d'obéir au commandement de l'homme, au préjudice des droits de la conscience et de la loi de Dieu, mais *passivement*, c'est-à-dire en souffrant sans employer la force matérielle les peines honorables de sa confession. Car Jésus-Christ a dit : Celui qui emploie l'épée pour repousser l'oppression religieuse périra par l'épée ; *omnes enim qui accipiunt gladium, gladio peribunt*. C'est-à-dire que la persécution religieuse ne doit point être combattue par la force des corps, mais par le courage ou la vertu de l'âme ; qu'en une guerre toute spirituelle, on ne doit pas employer les armes matérielles, par lesquelles on peut périr même après la victoire, mais les armes spirituelles et invisibles, la constance dans la foi, la douceur, la patience et la prière, armes dont le succès est aussi assuré que l'emploi en est noble et chrétien. Quand il s'agit de la confession de la vraie foi, il est plus facile de renverser le persécuteur en donnant notre sang que de chercher à répandre le sien. Le martyr dans son tombeau est plus terrible pour le tyran que le rebelle qui l'affronte à main armée sur le champ de bataille. Celui qui souffre est plus fort que celui qui résiste, celui qui se laisse frapper, que celui qui renvoie les coups, le chrétien qui succombe que le séditieux qui est vainqueur. Fils du Calvaire, les chrétiens se multiplient quand on les décime, ressuscitent dans la mort et triomphent dans les humiliations ; *quo plures metimur plures efficimur* (Tertull.), et en même temps qu'ils acquièrent pour eux-mêmes, au ciel, une couronne immortelle, ils assurent à leurs frères, à l'Eglise, une force, une victoire infailible sur la terre. L'ancienne Rome chrétienne et la nouvelle sont une preuve éclatante de la vérité et du succès de cette doctrine.

Mais n'oublions pas qu'en prescrivant la *résistance passive* au pouvoir oppresseur de la conscience et de la foi, l'enseigne-

ment catholique enseigne aussi la doctrine de l'obéissance active ; pendant qu'elle ordonne de résister en souffrant , elle permet d'*obéir en agissant* , pour se soustraire à ce qui est injuste. C'est-à-dire que tout en condamnant la *rébellion* , l'enseignement catholique ne défend pas l'*action* ; ne voulant pas que l'on résiste par la force , elle ne défend pas que l'on réclame par les voies de la légalité et de la justice. En voulant que le sujet respecte les droits du pouvoir , elle n'exige pas qu'il renonce aux siens ; ce même saint Paul qui a tant prêché l'obéissance au pouvoir légitime , comme à l'ordre établi de Dieu , n'a pas laissé cependant d'en appeler à César de l'injuste tyrannie d'un tribunal subalterne ; *Ad Cæsarem appello*. Il n'a pas laissé de réclamer ses droits , ses privilèges de citoyen romain : *Civis romanus sum*. Ainsi , quand l'Eglise catholique exige la résignation de la part des sujets opprimés , elle n'entend pas pour cela qu'ils renoncent à leur personnalité humaine , et que , comme des choses inanimées , ils s'abandonnent aux sanguinaires caprices de la tyrannie ; à la raison soumise du sujet il leur est recommandé d'unir la soumission raisonnée de l'*homme* , *rationabile obsequium*. (Roma.) Tout en assurant l'obéissance au pouvoir , le système ne la sanctionne pas comme légitime , mais il permet de réclamer contre l'oppression et concilie la dignité de l'homme avec l'ordre de la société.

Or , cette doctrine sublime du christianisme , la seule sage , la seule utile , parce qu'elle est la seule vraie , notre Daniel l'a professée dans ses discours et l'a traduite dans les faits ; il l'a , par tous les moyens possibles , inspirée , inculquée , profondément imprimée dans le cœur de son peuple. Dans toutes ses harangues populaires il ne cessait de répéter ces grandes maximes que , dans les circonstances où nous nous trouvons , chers Romains , je recommande de toutes mes forces à votre méditation : « Celui qui recourt à la force n'est pas digne de » la liberté. — Celui qui viole les lois trahit sa patrie. — Ce » lui qui vous engage à résister vous expose à périr. — Celui » qui vous prêche l'insurrection ourdit contre vous une tra » hison. Fuyez-le , arrêtez-le , livrez-le à l'autorité , pour qu'elle » en fasse justice ; Irlandais , le spectacle le plus agréable aux

» ennemis de votre foi serait de vous voir violer vos lois. Vos
» oppresseurs ne désirent rien tant que de vous voir en armes,
» de vous entendre pousser des cris séditieux contre l'autorité,
» pour avoir de nouveaux prétextes de vous opprimer encore
» davantage. Le jour où l'Irlande recourra à la force, elle per-
» dra tout espoir de reconquérir sa liberté. »

D'autres fois il s'écriait : « Irlandais, aimez-vous votre pa-
» trie? — Oui ! oui ! — Eh bien ! point de désordres, point
» de troubles, point de sociétés secrètes, point de trames,
» point de complots contre l'autorité établie. »

Les démagogues d'un pays voisin s'avisèrent un jour d'en-
voyer au libérateur une députation pour lui offrir leur concours
dans l'affranchissement de l'Irlande. O'Connell leur fit répon-
dre : Ne vous mettez point en peine, artisans de révolutions,
vous n'avez rien de commun avec nous qui voulons l'ordre et
la légalité ; destructeurs des trônes, vous ne pouvez être les
bienfaiteurs du peuple ; ennemis de la religion, vous ne pou-
vez être les bons auxiliaires de la liberté.

Mais tandis que, de toute la force de son éloquence, de
tout le poids de son autorité, il recommande et insinue l'o-
béissance aux lois les plus injustes, le respect pour le pou-
voir le plus oppresseur, il ne cesse toutefois d'exciter l'éner-
gie du peuple, pour protester contre l'injustice des lois et
contre l'oppression du pouvoir. Tandis qu'il tonne en faveur
de la légalité il ne cesse de réveiller, de maintenir toujours
vivant dans ce peuple avili par trois cents ans de servitude le
sentiment de sa propre dignité et de sa propre indépendance :
« Souffrez, leur dit-il, mais réclamez. Obéissez, mais deman-
» dez. Soyez sujets fidèles, mais sans renoncer à être de gé-
» néreux chrétiens. La subordination toujours ; la dégrada-
» tion, la bassesse, jamais ! »

Ces leçons étaient soutenues par son exemple ; et, chose
inouïe ! pendant quarante ans qu'il agita tout un peuple, tant
par ses actes que par ses harangues, pendant une si longue
lutte légale, jamais on ne put le surprendre agissant en de-
hors ou à l'encontre des lois. Jamais on ne le trouva coupable
du plus petit attentat contre l'ordre, d'une parole qui ne fût
sage, d'une expression qui ne fût respectueuse pour le sou-
verain.

Pour faire condamner une seule fois le nouveau Naboth , il fallut que l'hérésie , véritable Jésabal , fit calomnier celui qu'elle ne pouvait pas même accuser ; qu'elle allât , par toutes les voies de la corruption , recueillir des témoins parmi les fils de Bélial ; qu'elle maniât à son gré les listes des jurés , pour trouver , non des juges , mais des complices de son injustice et de son oppression. Et cependant ces misérables , malgré tout le honteux intérêt et le zèle infernal qu'ils avaient pour l'immoler avec quelque apparence de raison , ne trouvant aucune parole , aucun fait illégal dans la conduite de notre héros , furent obligés de fonder leur unique sentence sur une supposition toute gratuite , sur une tendance , une pensée ! Tellement qu'au moment de la prononcer le président de cette iniquité juridique lui-même , pressé par la confusion et le remords , ne put retenir ses larmes. Inique sentence , et si manifestement inique que la Chambre des Pairs , devant laquelle fut porté l'appel , bien qu'animée des sentiments les plus hostiles contre O'Connell , qu'elle considérait comme son ennemi le plus acharné , comme son fléau , par un de ces traits de justice qui l'éleva si haut dans l'opinion et l'estime du monde , n'hésita pas à déclarer O'Connell innocent. Et pendant qu'il était prisonnier , O'Connell , comme saint Paul , ne parlait à ses concitoyens que pour les conjurer de se montrer ses dignes amis , ses dignes enfants , en usant de douceur et de patience , en respectant cette même autorité qui , par la plus manifeste injustice , l'avait privé de sa liberté : *Obsecro vos ego vincetus in Domino , ut digne ambuletis in mansuetudine et patientia*. En sorte que toute la conduite de cet homme extraordinaire a été le modèle et comme le *code de lois* pour le temps de l'oppression à l'usage des opprimés.

Mais aussi , pendant qu'il combattait d'une part les théories homicides des chartistes turbulents , il faisait de l'autre sentir tout ce qu'il y a de pesant dans la sujétion servile à une aristocratie usurpatrice. Tandis que d'une main il empêchait le peuple de se précipiter dans l'abîme de la sédition , il lui montrait de l'autre tout ce qu'il y a d'ignominie à incliner silencieusement la tête sous un joug oppresseur et tyrannique. Ainsi fit-il des Irlandais un peuple observateur des devoirs du chré-

rien jusqu'au scrupule, et jaloux de ses droits de citoyens jusqu'au fanatisme. Ainsi parvint-il à le maintenir dans les limites de la subordination et à développer la noblesse de son caractère et la grandeur de son cœur. Ainsi éleva-t-il les classes les plus humbles et les plus obscures jusqu'au sublime du devoir, et rendit-il, parmi elles, commune la probité civique, et vulgaire l'héroïsme chrétien. Sous sa main, l'Irlande devint le signe de l'admiration et l'amour de tous les peuples, pour avoir soutenu pendant quarante ans une lutte légitime, légale, pacifique, sans jamais violer aucun droit ni transgresser aucun devoir, et s'être avancé d'un pas ferme et sûr à la conquête de la liberté religieuse et civile, manifestant une égale horreur et pour la servitude religieuse de l'hérésie, qui seule peut faire supporter la servitude politique, et pour les violences sanguinaires de l'anarchie, qui trop souvent conduisirent les peuples aveuglés, non pas à la conquête de la liberté, mais à une chute plus profonde et plus avilissante dans les bras de la tyrannie. Voilà donc ce que fit O'Connell ; il a révélé et mis en action la doctrine catholique de la *résistance passive* et de l'obéissance active, et son magnifique exemple a démontré sur un grand théâtre la vérité de ses principes, l'importance de l'application, la sûreté du succès. C'est pourquoi il a bien mérité du souverain et du peuple, de la religion et de la politique, de l'Eglise et de la société.

Les autres moyens par lesquels O'Connell a triomphé de l'injustice de l'hérésie ont été sa profonde intelligence des hommes et des choses, sa prodigieuse fermeté, son infatigable activité. Je dis d'abord son intelligence profonde des hommes et des choses.

Jamais il ne se trompa dans ses prévisions, jamais il n'avorta dans ses desseins. Il prédit aujourd'hui ce qui doit arriver dans dix ans, et l'événement vient justifier de point en point la vérité de ses prédictions. Tout ce qu'il prévoit arrive ; tout ce qu'il conseille réussit, tout ce qu'il entreprend s'accomplit. De sorte qu'il s'était acquis le renom de l'homme au coup-d'œil le plus sûr, au tact le plus délicat, à la pénétration la plus profonde, aux expédients les plus infailibles, pour mener à leur fin les affaires les plus difficiles.

J'ai dit encore sa prodigieuse fermeté. Si jamais aucun

homme ne se lança dans une plus grande, dans une plus noble et plus audacieuse entreprise, jamais aussi aucun homme ne s'est trouvé en butte à des attaques plus nombreuses, à une persécution plus obstinée : insultes et calomnies, sarcasmes et blasphèmes, satyres et procès, promesses et menaces, trahisons et apostasies, prison même, tout a été mis en œuvre pendant quarante ans, avec une horrible persévérance, pour abattre un si grand courage. Mais ce fut en vain. De même qu'il ne se laisse point enivrer par les louanges, il ne se laisse pas épouvanter par l'opposition. De même qu'il ne s'endort pas dans l'orgueil du succès, il ne se décourage pas dans les revers. Autant il est grand et magnifique dans la conception de ses desseins, autant il est constant dans leur exécution. Y a-t-il dans l'histoire, qu'on me le montre, qu'on me signale un autre homme qui, pendant quarante ans, ait lutté contre la plus grande puissance de la terre sans jamais se laisser intimider ou arrêter, combattant, au contraire, avec une ardeur toujours nouvelle et un courage toujours plus grand ?

J'ai dit enfin son infatigable activité. Vous l'auriez vu, toujours en agitation et en mouvement pour encourager les timides et réprimer les imprudents, soutenir les faibles et diriger les forts, enrôler les amis, découvrir les traitres, raffermir les dévoués et démasquer les hypocrites. Se multipliant en quelque sorte, on le voit presque en même temps en Angleterre et en Irlande, dans les assemblées nationales et au Parlement, dans les réunions des grands et les meetings du peuple, dans les municipalités et les tribunaux ; où il n'est pas présent en personne, il se trouve par son action, où il ne peut atteindre par sa voix, il arrive par ses écrits. Tous les points de l'Irlande sentent son influence ; toutes les classes des citoyens sont agitées par sa force. Tous les esprits sont unis pour ses desseins, tous les cœurs sont d'accord pour se laisser guider par son autorité. Comme le géant de la fable dont les mouvements ébranlent et soulèvent une montagne. O'Connell, à lui seul faisant de huit millions d'hommes un seul homme, agite et remue à son gré ce grand peuple, et le lance contre l'Angleterre, qui recule épouvanlée, pour n'être pas écrasée sous son poids.

Tout cela est vrai, incontestable, mais je dois ajouter que ce qui donna une force irrésistible à tant d'intelligence, à tant de fermeté, à tant d'activité, ce fut la charité que la religion inspire, et dont son cœur fut toujours pénétré. Prenant dans l'Évangile sa règle de vie, il n'y eut que les hypocrites avec lesquels il ne fit jamais la paix ; ceux-là, il ne les épargna jamais, fussent-ils lords ou ministres, nationaux ou étrangers, ecclésiastiques ou séculiers ; ardent contre eux seuls, il arrachait le masque de leurs visages et les montrait au public dans toute leur honte et dans toute leur difformité. Contre eux seulement il versait à flots le fiel de ses invectives, lançait les foudres de sa parole, et il les livrait à la dérision et à l'exécration du monde. Et, en effet, les Scribes et les Pharisiens ont toujours été la pire espèce d'hommes qui ait souillé la terre ; ils ont un jour crucifié Jésus-Christ, et ils sont aujourd'hui la mine du christianisme. C'est pourquoi rien n'égale l'amertume et le zèle avec lesquels il poursuivit les méthodistes et les orangistes les plus hypocrites, et par conséquent les plus dangereux des hérétiques, dignes descendants du plus grand hypocrite des temps modernes, de Cromwell, ses terribles auxiliaires, ses légitimes héritiers dans la haine furibonde et cruelle contre l'Église catholique. « O braves chrétiens, leur disait-il, vous qui, la Bible d'une main, l'épée et la torche de l'autre, n'avez laissé derrière vous que des traces de ruine et de sang, vous amassez maintenant des calomnies contre nous, que vous avez commencé par massacrer. Toutes vos paroles, toutes vos actions me démontrent assez que c'est le pouvoir et non la volonté qui vous manque, pour faire revivre les jours de Cromwell, d'Ireton et de Ludlowe ! »

Mais, quant au protestantisme de bonne foi, quant à ces âmes sincères et généreuses qui se trouvent dans son sein, quant à ses adversaires politiques, O'Connell, fidèle à la maxime de St. Augustin : *Diligite homines, interficite errores*, tout en combattant les erreurs dont ils étaient victimes, ne cessait de respecter et d'aimer encore leurs personnes. Ainsi, sévère, implacable et terrible contre eux sur le champ de bataille de la discussion politique, dans la vie privée, il n'a-

vait plus une parole contre eux ; il se faisait un devoir de les excuser , de les défendre et de leur rendre tous les bons offices de la charité chrétienne. Aussi pouvait-il dire de lui en toute vérité : « Comme homme politique , j'ai un monde » d'ennemis , j'ai pour ennemis les ennemis de la liberté et » de la religion de l'Irlande ; mais je n'ai pas , je ne connais » pas d'ennemis comme homme privé , comme chrétien. » Ses adversaires politiques eux-mêmes furent plus d'une fois obligés de rendre justice à la générosité chrétienne de ses sentiments : « O'Connell , disaient-ils , est une grande âme ; on » est bien forcé de lui vouloir du bien. Ennemi impitoyable de nos opinions , il est le meilleur ami de nos intérêts » et de nos personnes. » C'est pourquoi ils allaient volontiers le visiter , et ils s'honoraient de sa familiarité et de sa confiance. C'était un beau spectacle de les voir s'entretenir le soir dans des réunions amicales avec ce même O'Connell contre lequel ils avaient , le matin , dans l'arène parlementaire , combattu comme des lions furieux , et qui les avait combattus avec un égal acharnement. Oh oui tous ceux qui eurent le bonheur de connaître O'Connell de près , tous l'aimèrent !

S'il était tel pour ses ennemis , vous imaginez sans peine ce qu'il dut être pour les amis de la cause de son Irlande. Quant à ses pauvres concitoyens , il est impossible de dire à quel point il les aimait ! Rappelez-vous les premières années de ce siècle où , par suite de l'insurrection de 1798 des catholiques contre les orangistes , la haine de ceux-ci contre les catholiques étant encore dans toute son affreuse rigueur , les magistrats protestants siégeaient sur les tribunaux comme de vils satellites de la tyrannie , et non plus comme prêtres de la justice , tuteurs de l'innocence et vengeurs du crime. Le seul nom de catholique était un titre suffisant pour être proscrit et condamné. Mais voilà que dans ces jours néfastes , dans ces jours de lugubre mémoire pour les catholiques , O'Connell seul se rencontra héritier de l'esprit comme du nom de l'ancien *Daniel* qui se fit l'intrepide défenseur de l'innocence opprimée. Il rencontre un jour sur la route une foule de catholiques que l'on traînait au tribunal , disait-on ,

pour être jugés comme coupables d'un crime d'Etat ; mais, en réalité, pour être immolés comme catholiques, puisque tous les juges, orangistes forcenés, étaient de ceux que l'Écriture appelle des *loups couverts de la toge*, et formaient, non un tribunal d'hommes intègres, mais une troupe de bêtes féroces altérées de sang. *Principes ejus leones rugientes, judices ejus lupi vespere*. Soudain O'Connell, entraîné par le seul enthousiasme de sa charité, se présente pour prendre la défense des accusés ; il harangue, il crie, il tonne avec tant de force, de véhémence, d'émotion et de feu, qu'il fait rougir et trembler les juges sur leurs sièges, les rappelle aux sentiments de l'humanité, aux devoirs du magistrat, et fait proclamer l'innocence de ses frères de religion. Ce fut le premier acte de justice que les hérétiques rendirent aux catholiques de l'Irlande dans le dix-neuvième siècle.

Depuis ce jour, O'Connell fut pendant toute sa vie, c'est-à-dire pendant quarante-cinq ans, le défenseur gratuit de tous les accusés catholiques, et qui peut dire combien il en a délivrés de la prison, de l'exil et de la mort ? En même temps il était le soutien de tous les pauvres, l'appui de tous les malheureux, la consolation de tous les affligés ; tous recouraient à lui, les opprimés pour leur défense, les veuves pour demander un appui, les orphelins un tuteur ; les pauvres une main secourable ; tous trouvaient en lui l'homme qu'ils cherchaient, dont ils avaient besoin : c'est le conseiller qui dirige, l'avocat qui défend, l'homme charitable qui secourt, le tendre père qui s'émeut de compassion, qui caresse et qui console, le nouveau Paul qui se fait tout à tous : *Omnibus omnia*, et qui, par un reflet d'amour, sent dans sa belle âme la douleur dont un autre gémit, la peine par laquelle un autre est en souffrance, l'infirmité dont un autre est affligé, le feu dévorant du scandale dont un autre se scandalise. *Quis infirmatur et ego non infirmor ? Quis scandalisatur, et ego non uror ?* (Saint Paul.)

Autant il est généreux et prompt à secourir la misère par lui-même, autant il est actif et industrieux pour lui assurer des secours publics et permanents. Combien ce seul homme, par l'influence de sa personne, l'autorité de sa parole, n'a-t-

il pas fait ériger sur toute la surface de l'Irlande d'ateliers pour les ouvriers, de maisons de refuge pour les pauvres, d'asiles pour les orphelins, d'hôpitaux pour les malades, d'écoles pour les enfants, de retraites pour la pudeur? Quel souverain pour son peuple, quel général pour son armée, quel supérieur pour ses subordonnés, quel pasteur pour son troupeau, quel père pour ses enfants, fut jamais plus rempli de sollicitude, plus tendre, plus généreux que ne fut O'Connell pour ses chers Irlandais? Il n'aimait qu'eux, ne vivait, ne respirait que pour eux; leur sacrifier tous ses biens, ses travaux, sa vie, fut ses délices et son bonheur. Qui peut concevoir, je ne dis pas exprimer, la violence de la douleur et des tourments qui percèrent son tendre cœur à la vue de sa pauvre Irlande, travaillée par la faim, dévorée par la peste, ne laissant pourtant jamais ni démentir sa patience, ni ébranler sa fidélité! Oh! à ce pâle visage empreint du signe d'une auguste tristesse, assombri, et souvent couvert de larmes; même au sein du Parlement où il se trainait en suppliant pour demander du pain pour l'Irlande, oh! que l'on voyait bien l'horrible torture à laquelle son cœur était en proie! A partir de ce moment ses forces commencèrent à s'affaiblir, en même temps que son ancien courage et le feu de son génie: il tomba dans une noire mélancolie, dans un abattement profond, et cette robuste nature qui avait résisté à cinquante ans de luttes et de fatigues, fut brisée par la puissance du sentiment et de la douleur; en sorte que l'on peut dire en toute vérité que n'ayant vécu que pour la charité, il n'est mort que par les mains de la charité, seul digne sacrificeur d'une si noble victime!

Mais si rien n'égale le tendre dévouement d'O'Connell pour son Irlande, il n'est pas moins vrai de dire que rien n'égale l'amour et la tendresse de l'Irlande pour son O'Connell. Huit millions d'hommes l'aiment comme leur père, en même temps qu'ils lui obéissent comme à leur chef et qu'ils le vénèrent comme leur souverain.

Quelle confiance dans ses conseils; quelle docilité pour ses avis; quelle obéissance à son moindre signe! C'est une masse de cent mille hommes qui frémissent contre un acte oppressif et injuste de l'autorité, et une seule parole d'O'Connell les

calme, les disperse et les renvoie paisibles à leurs demeures. C'est une nation de plusieurs millions d'hommes affamés, et quelle mauvaise conseillère que la faim ! Il n'y a point de raisons qu'elle écoute, point de droits qu'elle respecte, point de dangers qu'elle n'affronte, point de châtimens qui l'épouvantent ! O'Connell s'écrie : « Respect à la propriété, ainsi le commande la religion ! » Et sa voix seule obtient ce que toute l'artillerie de l'Angleterre aurait en vain essayé d'obtenir : la patience dans la faim, la résignation dans la mort !

Non, l'histoire ne nous présente aucun autre exemple d'une puissance morale si grande, si colossale, et en même temps si obéie, si respectée. Je ne connais aucun souverain de droit qui ait été plus que ce souverain de fait fidèlement obéi, respectueusement vénéré, cordialement aimé !

Ses marches étaient un continuel triomphe, triomphe dont il serait impossible de se faire l'idée, si dans les triomphes de Pie IX nous n'en avions la réalité sous les yeux. A peine le bruit se répand-il de l'arrivée du libérateur, que des provinces entières s'émeuvent, les représentants des villes et des comtés, les corporations des citoyens, des populations entières des lieux les plus lointains viennent à sa rencontre les bannières déployées et rangées en bon ordre. En voyant apparaître dans le lointain le grand homme, avec ses formes athlétiques, son air imposant, son front majestueux, son regard plein de bonté et son aimable sourire, les joyeux vivats, lancés avec toute l'énergie du cœur, font retentir les airs ; mais lui, à travers les arcs de triomphe, les rues couvertes de tapis et de fleurs, entre les haies épaisses d'une foule immense, impatiente de voir son visage et d'entendre sa voix, il va tout d'abord adorer Dieu dans son temple.

A sa vue, la joie se peignait sur tous les visages, le bonheur inondait tous les cœurs. En présence d'O'Connell, ce bon peuple semblait oublier ses misères et ses angoisses séculaires. Ceux qui le voient ne se rassasient jamais de le voir ; ceux qui l'entendent ne se lassent point de l'écouter. Voyez-le entouré de deux, trois, et jusqu'à six cent mille personnes. Comme tous sont ravis et suspendus à ses lèvres ! Avec quelle tendresse ils le contemplant ! Avec quelle avidité ils l'écou-

tent, avec quel enthousiasme ils l'applaudissent ! Oh applaudissements ! Cris de joie qui , articulés par toutes les bouches , sortent aussi de tous les cœurs ! Oh ! comme tous prennent intérêt à sa santé , à sa vie , à sa gloire ! C'est notre père , disent-ils , notre véritable ami , notre soutien , notre libérateur ; c'est doux , après Dieu , notre unique espérance , notre gloire , nos délices , notre amour .

Qui peut se faire une idée de la consternation , de la peine , de la douleur de tout ce bon peuple lorsqu'il vit le grand homme qui lui était si cher jeté en prison pour lui ! Comme dans une calamité publique , le deuil se répandit dans toute l'Irlande , la tristesse était peinte sur tous les visages , l'amertume était dans tous les cœurs . Dans toutes les familles on récitait des prières , dans toutes les églises on faisait des vœux *pour la liberté d'O'Connell* . Des lieux les plus éloignés les populations entières venaient processionnellement , leurs prêtres et leurs évêques à leur tête , visiter le grand prisonnier de la foi et de la liberté de l'Irlande , et déposer à ses pieds l'hommage de leur amour et de leur douleur . Cette prison se changea en une maison royale ; O'Connell , plus qu'un souverain , y donnait tous les matins une réception solennelle ; oui , je dis qu'aucun souverain sur le trône ne reçut autant d'hommages que le nouveau Paul n'en reçut dans sa prison ! Quel sujet donc de joie et d'allégresse pour l'Irlande , quand au dernier jour d'une neuvaine qu'O'Connell avait suggéré de faire à la Mère de Dieu pour sa délivrance , la Chambre haute du Parlement d'Angleterre , plus haute cette fois par la noblesse de ses sentiments que par l'élévation de son rang , dans un acte d'admirable justice , rendit à l'Irlande son champion , au peuple son père . Au sortir de la prison , un magnifique char triomphal et un peuple immense attendaient O'Connell ; il fut accueilli par des vivats et des signes d'enthousiasme plus faciles à imaginer qu'à décrire ; ce jour fut pour lui un véritable triomphe auprès duquel les triomphes des empereurs romains paraîtraient d'autant plus pâles et mesquins que ceux-ci étaient les triomphes de la force et celui là le triomphe de l'amour !

Ce qui est encore digne de remarque , c'est l'enthousiasme , l'amour , la confiance que son désintéressement , sa charité ,

son zèle pour la patrie et pour la religion étaient parvenus à inspirer aux femmes. Cet enthousiasme des femmes ne fut pas la moindre part de l'immense force morale qui le fit régner. En effet, et puissent ces paroles être entendues de ces hommes aux courtes vues, à l'esprit aveugle, au cœur insensible, qui se croient les seuls bons à gouverner l'homme qu'ils ne connaissent pas, le peuple qu'ils ne comprennent pas. Quand une *idée*, soit politique, soit religieuse, est descendue de la pensée des hommes dans le cœur des femmes, et qu'elle devient un *sentiment*, sa force est centuplée, elle résiste à tout, elle triomphe de tout. Or, la *femme irlandaise* était pour O'Connell, qu'elle regardait comme l'unique soutien, l'unique vengeur de la patrie et de la religion, et c'était elle qui entretenait toujours vivant dans l'esprit du père, de l'époux et du fils, l'amour du grand citoyen, et leur inspirait le courage des plus grands sacrifices pour le libérateur commun.

Voyez cet homme qui, d'un pas chancelant, la rougeur au front, la main tremblante, s'approche de l'urne électorale; c'est un pauvre fermier, père de famille, qui, incarcéré pour dettes, a vu s'ouvrir les portes de sa prison par la main cruellement bienfaisante du lord son créancier, à la condition qu'il votera contre O'Connell. Déjà l'amour pour sa famille désolée l'a emporté sur l'amour pour le libérateur de la patrie; il est prêt à voter contre lui, quand tout à coup une voix se fait entendre: « Malheureux, que fais-tu? souviens-toi de ton âme et de la liberté! *Remember your soul and liberty!* » O voix! ô femme sublime! c'est l'épouse de ce malheureux Irlandais, c'est l'épouse qui préfère la victoire d'O'Connell à la liberté de son époux, au soutien de ses enfants. A cette voix, l'infortuné revient à lui, il oublie qu'il est époux, qu'il est père, pour se souvenir qu'il est citoyen; il vote pour O'Connell, et nouveau Régulus, il retourne tranquillement à sa prison. Bientôt la sublime parole de l'épouse magnanime se répète d'une extrémité à l'autre de l'île des Saints: on l'imprime sur le bronze, on l'inscrit sur les bannières de l'association catholique: c'est que dans cette grande parole on trouve résumée toute l'histoire de ce peuple héroïque, on y trouve exprimés tous les sentiments d'un cœur vraiment irlandais, qui, depuis trois siècles, sacrifie tout à Dieu, à la religion et à la patrie.

Imaginez maintenant si ce peuple peut consentir à ce que son père et son libérateur, celui qui a tout sacrifié, fortune, repos, existence, pour l'Irlande, ne vive pas de l'Irlande ! Mais le plus catholique, le plus moral, le plus courageux, le plus noble des peuples de la terre en est aussi le plus misérable. Arriver à force de travail à avoir assez de pommes de terre pour rassasier sa faim, c'est le terme de ses souhaits et le comble de sa félicité ! Et cependant, ô peuple généreux ! avec empressement il se prive même de cette pomme de terre pour donner son obole à son libérateur, jusqu'à lui former le revenu annuel de plus de six cent mille francs !

L'insolence protestante lui a donné pour cela le titre de *Roi-mendiant*. Mais, insensée ! ce qu'elle croit une dérision, l'honneur. Et en effet, quelle royauté plus belle que celle qui vit, non de tributs extorqués par la violence, mais d'offrandes volontaires, inspirées par l'amour ? Quelle royauté plus belle que celle qui n'a d'autre épée que la plume, d'autre artillerie que la parole, d'autre cortège que les pauvres, d'autres gardes-du-corps que l'affection de son peuple ! Quelle plus belle royauté que celle qui ne fait pas couler les larmes, mais qui les essuie, qui ne répand pas le sang, mais qui l'arrête, qui n'immole pas les vies, mais les conserve, qui ne domine pas le peuple, mais l'améliore, qui ne forge pas ses chaînes, mais les brise, qui maintient l'ordre, l'harmonie, la paix, sans porter préjudice à la liberté ! Et quel souverain ne s'estimerait heureux de régner ainsi ? C'est bien de cette royauté pacifique que l'on peut dire en quelque sorte ce que l'Écriture dit de celle de Salomon : *Que rien n'égala sa grandeur, sa gloire et sa magnificence ; Rex pacificus, magnificatus est super omnes reges terræ.*

Lorsque, par tous les moyens que nous avons énumérés et que son esprit religieux avait sanctifiés et élevés à une hauteur merveilleuse, il eut préparé l'opinion publique en Irlande et en Angleterre, à la cour et au Parlement, parmi le clergé et le peuple, en faveur de l'émancipation de sa patrie, nous le voyons se présenter aux suffrages de ses concitoyens, afin d'être élu représentant de l'Irlande au Parlement britannique. En vain le Gouvernement, pour faire échouer une telle prétention, si

nouvelle et si inattendue de la part d'un catholique, lui oppose comme compétiteur un illustre personnage nommé depuis peu au Ministère et qui avait bien mérité de la cause de l'Irlande. En vain, pendant les cinq jours que dura cette mémorable lutte électorale, tous les moyens dont peut disposer un grand pouvoir furent mis en jeu pour exclure un homme dont le seul nom était devenu la terreur de l'Angleterre. Cette fois le mérite l'emporta sur la richesse, le zèle de la patrie sur les honteux instincts d'adulation pour le pouvoir, l'homme du peuple sur l'homme du pouvoir, le catholique sur le protestant, et O'Connell fut élu au milieu des applaudissements des vrais fidèles et des frémissements des orangistes.

La grande difficulté cependant n'était pas tant l'élection d'un catholique que son admission comme membre du Parlement, dont tout catholique avait été formellement exclu par la loi depuis trois siècles. N'importe; le génie d'O'Connell, avec cette sûreté de vue qui ne lui manqua jamais, plein de confiance dans la justice de sa cause, et bien plus encore dans la protection de la Reine du Ciel, après avoir obtenu cette première victoire, se tint assuré de la seconde, et comme si, par le seul fait de cette élection, l'Irlande fût déjà devenue libre, il entonna, au milieu des éclats de rire moqueurs des uns et des signes d'incrédulité des autres, l'hymne de la délivrance, en disant à ses électeurs : « Hommes de Clare, vous savez que la » seule base de la liberté est la religion; vous avez triomphé » parce que votre foi, qui s'est élevée pour la patrie, s'était » d'abord exhalée en prières vers le Seigneur; maintenant les » chants de liberté se font entendre dans nos campagnes, ces » sons parcourent nos vallées, remplissent nos collines, murmurent dans les eaux de nos fleuves, et nos plaines, d'une » voix de tonnerre, crient aux échos de nos montagnes : » **L'IRLANDE EST LIBRE.** »

Il arriva comme il l'avait prédit. Il se présenta à la Chambre des Communes, un huissier lui en refuse l'entrée : Vous êtes catholique, lui dit-il, il n'y a pas de place « pour un catholique dans une assemblée protestante. Jurez-vous le » trente-neuvième article de la religion anglicane? — Je jure, » répond O'Connell, fidélité à mon Roi et à toutes les lois

» justes du Parlement , mais je ne jure pas l'hérésie et le blasphème. Je demande à la Chambre d'être admis à prouver mon droit. » Cette demande si nouvelle est accordée plutôt par un instinct de curiosité que par un principe de justice. Le grand homme est introduit. Ange tutélaire de l'Irlande , viens au secours de son généreux avocat ! Jamais une plus grande cause n'a été mise en délibération devant le tribunal des hommes. Jamais de plus graves intérêts ne dépendirent de la parole d'un homme , car il s'agit de la liberté ou de la servitude civile et religieuse d'un grand peuple ; il s'agit de la stabilité ou de la ruine d'un grand empire ! Ne craignons pas , cependant. Ces pensées ont déjà élevé O'Connell au-dessus de lui-même. Il sent toute l'importance de la mission dont il est chargé ; l'assemblée prend une attitude grave et sérieuse ; on respire à peine , tous les yeux sont tournés vers lui , tous les cœurs palpitent , ici d'espérance , là de crainte. O'Connell parle , mais d'un ton si majestueux , d'une voix si ferme , avec une telle élévation de sentiments , une telle force de raison , une telle magnificence de style , une si grande vigueur d'expressions , un feu et une émotion tels , qu'il ébranle et fait frémir tout d'abord l'assemblée , puis , il convainc les plus difficiles , dompte les plus rebelles , émeut les plus insensibles , et enfin les laisse tous comme stupéfaits et hors d'eux-mêmes , et ayant l'air de se demander l'un à l'autre dans un éloquent silence : « Jamais homme a-t-il parlé ainsi ? Qui aurait le courage de donner tort à un tel homme ? » Les préjugés cèdent , les haines religieuses se taisent , les vieux usages ne sont plus écoutés , l'hérésie se rend , la justice triomphe , et voilà qu'en la personne d'O'Connell le catholicisme prend place dans le Parlement , dont depuis trois siècles il était banni.

Mais l'émancipation ! Ah ne craignez rien ! La brèche est faite ; l'ennemi est dans la citadelle , il est impossible qu'elle ne tombe pas. En effet , une année n'est pas encore écoulée , et déjà subjugué par la parole puissante d'O'Connell et par la force des opinions et des sympathies des peuples qu'O'Connell était parvenu à intéresser à sa cause , ce même ministère tory qui avait été constitué pour aggraver la condition servile de l'Irlande est contraint de proposer le bill de sa liberté.

Une partie notable de la Chambre des Communes s'y oppose, l'aristocratie menace, l'anglicanisme proteste, le Roi lui-même, Georges IV, dont les éminentes qualités de chrétien et d'Anglais étaient obscurcies par le fanatisme du secrétaire, en frémit; dans la rage de l'orgueil royal, humilié de céder à un simple sujet, il frappe du pied la terre, jette la plume loin de lui et laisse échapper cette imprécation de carrefour : Que le Ciel damne O'Connell ! (*God damn O'Connell*) et refuse de signer. Mais tout est inutile, il faut céder, il faut se rendre, et la grande loi qui honore si haut la justice tardive, toutefois, de l'Angleterre, sa générosité et son bon sens, la grande loi est sanctionnée, et la liberté civile et religieuse de l'Irlande, comme un traité de paix imposé après une défaite, est stipulée au milieu de la joie des hommes qu'elle rend à la liberté et des applaudissements du monde!

Quelle victoire ! Depuis la victoire qui fit donner au christianisme primitif ses droits civils et sa liberté religieuse par ces mêmes empereurs qui l'avaient, durant trois siècles, traité en esclave, jamais il n'y eut une victoire plus noble, plus magnifique, plus étonnante !

D'un côté c'étaient les intérêts politiques et les rivalités de fortune, les privilèges de caste et les préjugés de l'éducation, les antipathies nationales et les haines religieuses, l'opposition du Roi et la répugnance du peuple, enfin, une hérésie enracinée depuis trois cents ans dans le sol, intelligente, intéressée, maîtresse des terres, des capitaux, de la marine, de l'armée, du Parlement : c'est-à-dire que d'un côté combattirent toutes les passions, toutes les erreurs, tous les talents, toutes les richesses, toutes les forces, et de l'autre un simple particulier, pauvre, sans avenir, appartenant à une nation d'esclaves, à une race proscrite, un simple particulier que les uns appellent téméraire, les autres forcené, que l'un taxe d'ambition, l'autre de fanatisme, que l'un insulte, que l'autre méprise, que l'un menace et que l'autre tourne en dérision, dont l'un se moque et dont l'autre a peur ; et pourtant cet homme seul, ce simple citoyen, si combattu, si traversé, fort seulement de son éloquence, soutenu par sa religion, abattant et de si puissants ennemis. Cette puissance colossale, qui

dispose à son gré des destinées du monde et du sort de l'humanité, à qui rien ne résiste, et qui triomphe de tout, O'Connell lui a résisté, l'a vaincue, en a triomphé ! O ! événement immense qui change la face du monde et suffit pour honorer un siècle, et qui, accomplis sous nos yeux et transmis à l'histoire, trouvera la postérité incrédule, et dont on peut bien dire : *Opus factum est in diebus nostris, quod nemo credet cum narrabitur.* (Habacuc.)

Mais les lois municipales de l'Irlande avaient été combinées par l'hérésie de manière que les catholiques ne pouvaient occuper aucune fonction dans la commune, exercer aucun droit; pas même celui d'établir un négoce, d'ouvrir une boutique; tout dépendait de l'arbitraire et du caprice des protestants. L'émancipation politique des catholiques était sans doute, en droit, un grand point; mais, en fait, elle n'était rien sans l'émancipation civile. Eh bien ! O'Connell obtient encore cette victoire, et, par elle, il met toutes les municipalités de l'Irlande aux mains des catholiques. Entrant toujours au Parlement avec ce mot si déchirant et si terrible à la fois : Justice pour l'Irlande ! Il glace d'effroi ceux qui l'entendent ; à la puissance de ce cri, soutenu par une agitation toujours plus vive et par des millions de pétitions, il n'y a rien qui tienne, rien qui résiste.

C'est ainsi qu'il obtint la diminution de la moitié des évêchés et la suppression d'un grand nombre des paroisses de l'hérésie, plantes parasites qui s'alimentaient des sueurs de la catholique Irlande ! C'est ainsi qu'il obtint l'extinction du paiement des dimes odieuses pour l'entretien du culte protestant, dont elle était accablée. C'est ainsi qu'il obtient que sa patrie, naguères vassale de l'Angleterre, en devienne la rivale, et que ce qui n'était hier qu'un assemblage d'individus pauvres, humiliés, malheureux, apparaisse aujourd'hui comme une nation propriétaire, compacte, majestueuse et terrible.

Si la mort l'a empêché de voir s'accomplir le triomphe de l'Irlande par le rappel de l'acte inique qui réunit les deux peuples sous un même régime, il l'a si bien préparé par son agitation, ses plans, ses leçons et ses sacrifices, qu'il est impossible que ce triomphe ne s'accomplisse. Et d'ailleurs n'a-t-il pas

laissé ses fils héritiers de son esprit , de ses vertus et de sa gloire , comme de son sang ? Son fils aîné n'a-t-il pas été déjà appelé à occuper le même rang politique que son père , par les honorables sympathies et le libre choix du clergé et du peuple ? N'a-t-il pas déjà commencé à suivre les principes , les plans de son père et les routes qu'il a frayées ? Oui , oui , Jean accomplira l'œuvre de Daniel.

Le nouveau Josué introduira le nouveau peuple élu dans la véritable terre promise d'une entière indépendance , que le nouveau Moïse ne peut que saluer de loin. L'Angleterre elle-même sera contrainte de laisser partir en liberté les saintes Tribus. Elle commence à comprendre que deux peuples de génie , de mœurs et surtout de religion divers , ne peuvent rester unis sous un même régime , que l'Irlande privée de son Parlement national , n'est plus un appui pour elle , mais un embarras et un fardeau , et que cette malheureuse contrée ne peut être sauvée de la famine et de la peste qui menacent de la détruire que par un gouvernement qui lui soit propre. Oui , généreuse nation , de ce dernier travail qui te désole et te tourmente , tu sortiras plus libre , plus glorieuse et plus forte. Angleterre , Irlande , vous ne serez plus deux peuples soumis l'un à l'autre , mais selon les intentions sublimes du grand homme que vous honorez tant et qui vous honore tant lui-même ; vous serez deux bijoux d'une même couronne , deux appuis du même trône , deux nobles sœurs de la même famille , et vous aimant , vous soutenant l'une l'autre , vous marcherez d'un pas assuré dans les voies de la vraie liberté , de la véritable grandeur , à l'accomplissement des vues de la Providence pour l'émancipation des hommes , pour la diffusion de son Evangile et le salut du monde !

Voilà un court essai sur ce qu'a été O'Connell comme citoyen. Mais combien , dans ce peu de mots , ne voyez-vous pas que sa gloire est plus éclatante que celle d'un Napoléon ? Oui , en comparant ces deux hommes , les plus extraordinaires des temps modernes , et qui ont rempli la première moitié de notre siècle de la grandeur de leurs noms , O'Connell et Bonaparte , l'histoire impartiale dira : Que l'un a été le génie de la paix , l'autre celui de la guerre. L'un a conservé les fils à leurs

mères, les maris à leurs épouses, les pères à leurs jeunes familles ; l'autre les leur a enlevés ; l'un a sauvé des millions de vies, l'autre les a sacrifiées ; l'un a prêché la fidélité, l'autre la rébellion à tous les gouvernements établis. Le nom de l'un ne rappelle que désintéressement, amour de la justice, de l'ordre et de la légalité ; le nom de l'autre ne rappelle, au contraire, que grands bouleversements, grandes injustices, grandes spoliations et grandes usurpations. L'un a fait revivre les principes d'indépendance civile déposés dans les antiques constitutions de la monarchie chrétienne, l'autre les a détruits ; l'un a travaillé pendant quarante ans à la vraie liberté des peuples ; l'autre, sous le nom de centralisation, a créé une servitude universelle. Et pourquoi cette différence ? C'est que Napoléon s'est inspiré de l'ambition, O'Connell de la charité ! Celui-là a déprécié la religion en emprisonnant l'auguste chef de l'Eglise, celui-ci l'a honorée, l'a aimée en envoyant à ce chef son propre cœur en hommage. Le premier, citoyen selon les maximes du monde, s'est servi d'une philosophie incrédule pour créer la servitude ; le second, citoyen évangélique, s'est aidé des pratiques de la religion, des doctrines qu'elle enseigne, de la charité qu'elle inspire pour faire régner la liberté, et voilà pourquoi l'un a obtenu de solides conquêtes, tandis que l'autre, avant d'expirer, vit disparaître les siennes. L'un a laissé derrière lui un sillon de lumière, l'autre une trace de sang ; et tandis que la mémoire de Napoléon inspire je ne sais quel sentiment lugubre et terrible, n'éveille qu'une admiration stérile mêlée de pleurs, au contraire la mémoire d'O'Connell fait palpiter le cœur de joie ; oui ; la mémoire d'O'Connell, à jamais bénie, sera l'amour et les délices du monde !

En effet, le libérateur de l'Irlande n'a point restreint à l'Irlande seule les bienfaits de la liberté, mais il les a étendus à toute l'Europe, à tout le monde : car Dieu ne crée pas les grands hommes pour l'utilité d'un seul temps et d'un seul peuple, mais il les donne pour l'utilité de tous les peuples et de tous les temps, et c'est pourquoi l'homme de génie appartient à toute l'humanité. Ici, pour vous faire comprendre ma pensée, j'ai besoin de vous indiquer une importante doctrine qui seule peut nous donner l'intelligence des deux époques principales de l'histoire moderne.

L'histoire de notre siècle est écrite dans celle du seizième siècle. A cette époque, des hommes en qui tous les talents étaient unis à toutes les infamies et à tous les crimes, avec le mot de *réforme* à la bouche, bouleversèrent le monde chrétien tout entier ; et de nos jours des hommes de la même trempe, avec le mot de *liberté* sur les lèvres, ont mis en révolution tout le monde politique. Mais quoi ! est-il donc donné au génie du mal personnifié dans un homme d'agiter, de bouleverser à son gré le monde, et de l'entraîner dans les abîmes de la révolte et de l'hérésie ! Non, non, il n'en est point ainsi. Les hérésiarques du seizième siècle aimaient aussi peu la *réforme* que les révolutionnaires de notre temps aiment peu la *liberté*. De même que dans la bouche des premiers le mot de réforme, le mot de liberté dans la bouche des seconds n'est qu'un prétexte, qu'un mensonge et une imposture. Avec ces mots magiques, les uns ont voulu détruire l'Eglise, ceux-ci veulent détruire la liberté. Tout cela est incontestable et prouvé par l'expérience. Les uns et les autres n'ont amassé que ruines sur leur passage, et maîtres du champ de bataille, les uns se sont montrés les chrétiens les plus impies et les plus corrompus ; les autres, les hommes d'Etat les plus despotes et les plus cruels.

Comment donc et par quelles voies ont-ils pu atteindre à un tel degré de puissance, d'entraîner la moitié de l'Europe dans leurs desseins de désordre et d'erreur ? Je vous le dirai.

Semblable à un fleuve qui en certains points de son cours amasse et dépose la fange, le temps accumule en de certaines époques les désordres et les abus. Ce phénomène est commun à toutes les sociétés humaines les mieux constituées ; et l'Eglise elle-même, en ce qu'elle a d'éléments humains, n'en est pas exempte. Alors un malaise, une atonie, une perturbation secrète s'empare du corps social, qui demande, qui cherche un remède prompt et efficace ; quiconque, recommandé par son audace, sa science et son génie, se présente pour le donner, est sûr d'être accueilli et écouté.

Ainsi, de même que les scandales et les abus du clergé, accumulés par les siècles passés dans le seizième, firent de

la *réforme* un besoin universel dans l'Eglise, de même les injustices et l'arbitraire des hommes politiques transmis par les siècles précédents au nôtre, ont fait dans l'Etat un besoin universel de *liberté*.

Ce n'est donc point pour avoir enseigné de fausses doctrines que les hérésiarques et les révolutionnaires ont obtenu de si grands et de si funestes succès ; mais parce qu'ils ont deviné, et sont allés au-devant d'un besoin vrai et universel de l'Eglise et de l'Etat, et qu'ils se sont offerts pour le satisfaire ; promettant, prêchant de bouche ce qu'ils n'avaient certainement pas dans le cœur : les uns la *liberté*, les autres la *réforme*.

Mais dans ce rapide coup-d'œil sur les deux époques que je viens de signaler, et sur les causes des terribles perturbations qui en furent la suite, se trouvent indiquées non seulement la philosophie de leur histoire, mais encore la nature du remède.

Comment l'hérésie, au seizième siècle, fut-elle arrêtée dans son cours effrayant qui menaçait d'engloutir dans ses eaux impures l'Europe tout entière ? Ce fut lorsque l'Eglise, prenant la parole même de l'hérésie, poussa à son tour le cri de *réforme*. Oui, à peine l'Eglise, par la bouche du grand pontife Paul III, et plus tard, dans l'immortel concile de Trente, eut-elle articulé le grand mot *reformatio*, que cette promesse, cette certitude d'une réforme vraie donnée par l'Eglise, anéantit la fausse réforme proclamée et offerte par l'hérésie, brisa le talisman redoutable de la magique parole avec laquelle elle avait fait illusion à tant de peuples. Et l'hérésie luthérienne et calviniste, qui se tenait déjà à la frontière, prête à envahir la France et l'Italie, ne subsista plus que comme doctrine politique des Etats qui fondèrent sur elle leur constitution et leurs dynasties ; mais comme doctrine théologique, elle cessa de faire de nouveaux ravages et de nouvelles conquêtes.

De la même manière, la révolution qui menace de faire le tour du monde, ne pourra être arrêtée dans sa marche dévastatrice des trônes et des Etats que quand les gouvernements eux-mêmes, adoptant la même parole, crieront, eux aussi,

liberté ! Ce mot, je le répète, est sans doute aussi menteur dans la bouche des démagogues, que jadis le mot de réforme l'était dans celle des hérétiques ; mais si, prenant exemple de ce qu'a fait l'Eglise à l'égard de la réforme, les gouvernements adoptent la même politique à l'égard de la liberté, s'ils font une vérité de cette parole qui, dans la bouche de la sédition, est un mensonge, s'ils s'empressent d'accomplir eux-mêmes ce que la révolution peut promettre sans pouvoir le donner, ou du moins le maintenir ; s'ils se présentent à temps pour satisfaire un besoin réel, sensible, évident, des peuples chrétiens, et les délivrent ainsi des séductions de la démagogie ; s'ils font de leur plein gré et dans une juste mesure ce que plus tard ils seraient contraints de faire outre mesure et par une inexorable nécessité ; si les gouvernements, dis-je, tiennent cette conduite, ils enlèveront aux ennemis de l'ordre la faveur des peuples, et de même qu'une sage réforme exécutée par l'Eglise désarma l'hérésie, de même une sage liberté concédée par les gouvernements désarmera la révolution ; et c'est là, *qu'on l'entende bien*, le moyen unique, le moyen sûr, infaillible, de la faire cesser.

Or, cette grande doctrine, si simple et en même temps si profonde, comprise par si peu d'esprits, et qui n'était professée par personne au commencement de ce siècle, O'Connell a été le premier à la proclamer, à l'inaugurer, à la mettre en pratique, avec le plus grand succès.

Quand cet homme extraordinaire commença à paraître sur la scène politique du Royaume-Uni, c'est-à-dire sur le plus grand théâtre du monde, les meilleurs esprits étaient, à l'égard de la liberté, dominés par des préjugés funestes, mais malheureusement trop justifiés par le spectacle de tant de trônes chancelants ou tombés, de tant de dynasties éteintes ou proscrites, de tant de spoliations, de ravages et de ruines faites au nom et sous l'étendard de la liberté ; ce nom qui rappelait tant d'excès faisait trembler d'épouvante. Ce drapeau souillé de tant de sang n'éveillait qu'un sentiment d'horreur. Toutes les idées d'ordre s'étaient conséquemment identifiées avec les idées d'un absolutisme insensé, et toutes les idées de la liberté avec celles d'un jacobinisme cruel. Li-

berté était devenue synonyme de rébellion, et libéral de régitide. Toute tentative de réforme politique était considérée comme un attentat contre la stabilité des trônes et la tranquillité des Etats. Un despotisme fanatique était regardé comme l'unique refuge de l'ordre, sauvegarde de la société.

Ainsi, la fidélité moderne aux pouvoirs ne comprit plus l'ordre sans le despotisme, comme la philosophie antique ne comprit jamais la société sans la servitude.

Mais dès qu'un homme comme O'Connell, dont on ne pouvait mettre en doute ni la grandeur du génie, ni la pureté des intentions, ni la fidélité à ses principes, ni l'amour pour son peuple, ni surtout l'intelligence de sa foi et la sincérité de ses croyances; dès que l'on vit, en un mot, le grand citoyen et en même temps le grand chrétien, invoquer, prêcher la liberté et protester hautement de ses idées libérales, ces mots commencèrent d'abord à trouver moins de discrédit aux oreilles délicates et timides du catholicisme et de la fidélité irlandaise. Bientôt ils devinrent familiers à ce peuple, ils se naturalisèrent chez lui, et avec les idées qu'ils représentent naquirent les sentiments qu'ils inspirent. Enfin l'Irlande, à l'école et sous l'inspiration de son O'Connell, devint le peuple le plus libéral de l'Europe et le plus enthousiaste pour la liberté. Mais de quelle liberté? Oui, la nation irlandaise, malgré les calomnies et les outrages de l'hérésie anglicane, qui, comme les juifs orgueilleux et cruels, blasphème et insulte la victime qu'elle a crucifiée, la nation irlandaise est une nation de héros! Formée par les théories chrétiennement libérales d'O'Connell, elle a adopté la vraie liberté, fille de la religion, et s'est mise en garde contre la fausse liberté, produit monstrueux de la rébellion. Elle a présenté au monde le spectacle unique d'un peuple libre en réclamant ses droits et docile en obéissant, jaloux de son indépendance et ennemi de la rébellion, passionné pour son pays, et fidèle à son roi, assez fier pour ne pas s'avilir, assez sage pour ne pas insulter au pouvoir, sublime dans la résignation et modéré dans la résistance, zélé pour ses propres droits et scrupuleux à respecter ceux d'autrui, se réunissant, mais sans tumulte, se plaignant mais sans invectives, criant contre l'injustice, mais sans dépasser jamais les limites de la légalité.

Gloire donc et triomphe à O'Connell pour avoir ainsi réconcilié la liberté avec l'ordre, l'indépendance avec la fidélité, et pour avoir transformé en un principe de sécurité et de bonheur le principe de la destruction des trônes, de la désolation et de la servitude du peuple !

Cette grande révolution pacifique dans les idées et dans les sentiments passa bientôt de l'Irlande en Angleterre, et de l'Angleterre commença à parcourir l'Europe en tous sens. L'exemple d'une nation de huit millions d'hommes, qui, obéissante aux doctrines de son maître, je dirais presque de son prophète, est toujours agitée et toujours tranquille, toujours attentive à discuter ses droits et toujours exacte à remplir ses devoirs, toujours réclamant contre les injustices qu'elle souffre, et toujours fidèle, cet exemple, dis-je, fit ouvrir les yeux à un grand nombre, et répandit une grande lumière sur la science du gouvernement des États. Les préjugés se dissipèrent, les esprits élevés virent alors une alliance possible entre la liberté et l'obéissance, entre l'agitation la plus vive et le respect aux lois, entre les droits des sujets et la sécurité des princes, entre l'indépendance du peuple et la stabilité des empires. Le mot de liberté commença à être prononcé sans répugnance ; on commença à reconnaître que l'on peut être ami du peuple sans devenir l'ennemi des rois, libéral sans être jacobin.

Et où croyez-vous qu'aujourd'hui se trouvent les provocateurs des lois d'exception, les plus vils adulateurs du pouvoir, les soutiens de la doctrine des anciens peuples païens, de la suprématie *absolue* de l'État, doctrine qui abandonne tout un peuple chrétien à l'arbitraire et au caprice de quelques hommes qui s'appellent l'*Etat*, et crée une servitude universelle ? Où croyez-vous qu'aujourd'hui se trouvent ceux qui refusent aux pères de famille la liberté d'élever leurs propres enfants, à la commune de régler ses propres dépenses ; à la province de pourvoir à sa prospérité, à l'Église de prêcher et de conduire les peuples dans les voies de la vérité et de la justice ? Où croyez-vous que se trouvent aujourd'hui ces hommes en qui la haine du peuple n'est égalée que par l'insolent mépris avec lequel ils en parlent ? Où croyez-vous enfin que se trouvent les

ennemis de toutes les libertés, les fauteurs impudents de toutes les servitudes ? Ils se trouvent parmi les plus fanatiques démagogues, parmi les élèves du jacobinisme et de la rébellion. Et au contraire la liberté ne connaît pas d'amis plus sincères, de prosélytes plus constants, de défenseurs plus intrépides, d'avocats plus généreux que parmi les plus savants partisans de l'ordre monarchique, parmi les héros et les martyrs de la fidélité.

Or, un changement si étrange et si inattendu a eu son principe et sa cause en Irlande. Il est né sous les auspices et par l'enseignement d'O'Connell. C'est lui qui, par l'exemple de sa patrie, a modifié ou changé entièrement les idées politiques d'une grande partie de l'Europe. C'est lui qui a ruiné la fausse liberté et recommandé la véritable. C'est lui qui a démasqué la vile hypocrisie des démagogues et discrédité pour toujours la sédition.

Il est vrai que cette doctrine est celle des anciens apôtres, des premiers chrétiens, des martyrs des premiers temps, qui, tout en réclamant leurs droits par leurs paroles et leurs écrits, par leurs protestations devant les tribunaux et leurs apologies présentées aux empereurs, et en se récriant contre l'injustice, ne cessaient d'être fidèles. Mais la crainte d'une situation pire avait éclipsé et comme éteint cette noble doctrine parmi les personnes fidèlement chrétiennes et chrétiennement fidèles. Une pensée, une parole de plainte contre une injustice, de censure contre un abus du pouvoir, leur eût paru un délit. Eh bien ! O'Connell l'a ressuscitée, cette doctrine conciliatrice ; il l'a renouvelée, répandue, enseignée par la puissance de son éloquence et l'éclat de ses succès ; il l'a rendue commune et populaire en Europe.

Vous-mêmes, ô Romains qui m'écoutez, vous êtes une preuve que l'influence de l'apostolat politique d'O'Connell a pénétré jusque dans cette belle partie de l'Europe.

Il est vrai, et je le dirai avec douleur, il y a peut-être encore parmi vous quelque élève arriéré de la philosophie révolutionnaire du siècle passé, quelque pédant insensé qui s'efforce de réaliser dans Rome chrétienne les théories républicaines de Rome païenne, et d'appliquer les idées de collége à la société.

Il est vrai qu'il y a de ces hommes pour lesquels, comme pour les hommes sanguinaires de 93, dont ils descendent, le mot de liberté du peuple renferme la triste pensée de la destruction et l'horrible sentiment de la haine pour la souveraineté ; mais ces citoyens dégénérés (si l'on peut encore donner le nom de citoyen à celui qui médite la ruine de sa patrie) sont en très-petit nombre. Le peuple, le vrai peuple romain, par son esprit d'ordre, d'obéissance, d'amour envers son souverain, devenu l'admiration de l'Europe et du monde, regarde avec horreur ces artisans occultes de rébellion et les oblige à se cacher, eux et leurs doctrines de désordre et de sang. Le bon sens exquis de ce peuple ne se laisse pas prendre à leurs embûches, à leur hypocrisie. Il ne comprend la liberté qu'avec l'ordre ; il ne sépare pas le désir de son bien-être de la fidélité et de l'obéissance à son souverain. Bien plus, ce peuple si bon et si intelligent, a, le dirai-je, perfectionné la doctrine que l'apostolat d'O'Connell avait accréditée dans l'Europe. A la plus scrupuleuse légalité il a joint l'enthousiasme de l'amour. Il demande, au moyen d'une agitation amoureuse, comme l'Irlande l'a demandée par le moyen d'une agitation légale, la réforme des abus, qui, par l'effet du temps et des passions, comme il arrive toujours et partout, ont altéré la nature de l'antique Constitution des Etats de l'Eglise, où se conciliaient si bien l'ordre et la liberté. Et puisqu'il est impossible que le langage d'un peuple qui aime ne soit pas entendu d'un pontife tout amour pour son peuple, puisqu'il est impossible que les cœurs qui s'aiment sincèrement ne finissent par s'entendre (1) : ô Rome ! quelle gloire tu te prépares, si l'on te comprend, si l'on ne t'arrête pas, si tu n'es pas trompée, si tu n'es pas trahie ! Quelle belle page tu ajouteras à ton histoire ! Page dans laquelle la postérité étonnée lira la conquête que tu auras obtenue d'une sage, d'une vraie liberté, par les seules voies de l'amour !

(1) A ces mots du discours, l'auditoire, jusque-là muet et respirant à peine, n'a pu contenir son émotion. Transporté à la fois par son admiration pour l'orateur et son enthousiasme pour son pontife adoré, il allait éclater en bruyants applaudissements, si les gestes de l'orateur n'étaient venus aussitôt lui rappeler la sainteté du lieu. Ce discours laissera des traces ineffaçables dans l'esprit et le cœur des Romains. Aussi l'a-t-on appelé à Rome « un événement. » (Note du trad.)

Je dis d'une sage liberté, car de même qu'il y a un or vrai et un or faux, ainsi il y a la vraie et la fausse liberté. Oh ! combien celle-là est belle ! oh ! que celle-ci est hideuse ! Combien celle-là est majestueuse ! combien celle-ci est terrible ! combien celle-là respire la grâce et la paix ! combien celle-ci inspire l'épouvante et l'horreur ! L'une a orné sa tête de la splendide auréole de l'ordre, l'autre l'a couverte du bonnet sanglant de l'anarchie ! L'une tient à la main l'olivier de la paix, l'autre le flambeau de la discorde ; l'une est vêtue de la blanche robe de l'innocence, l'autre est enveloppée dans le noir manteau du crime souillé de sang. L'une est le soutien des trônes, l'autre en est la ruine ; l'une est la gloire et la félicité des peuples, l'autre en est la honte et le fléau. Celle-ci est vomie par l'enfer comme un souffle empoisonné de l'esprit des ténèbres, celle-là descend du ciel comme une suave incarnation de l'esprit de Dieu : *Ubi spiritus Domini, ibi libertas!*

C'est pourquoi, entendons-le bien, mes chers frères, cette vraie liberté n'est point sortie des orgies clandestines de la rébellion, mais du sanctuaire ; elle a germé, non sous les doctrines de la philosophie, mais sous celles de la religion. La liberté est l'irradiation pacifique de la vérité, comme la servitude est le flambeau funeste de l'erreur. On ne peut donc l'obtenir sincère et pure que par l'Eglise, dans laquelle seule se trouve la vérité sincère et pure. De même donc que c'est l'Eglise qui a soutenu la liberté *métaphysique* de l'âme humaine contre les philosophes et les hérétiques qui l'avaient attaquée ; de même que c'est l'Eglise qui a créé la liberté *domestique* en élevant la femme à la dignité d'épouse et en consacrant les droits des enfants ; de même que c'est l'Eglise qui a créé la liberté *civile*, en abolissant, parmi les peuples chrétiens, la vente de l'homme et l'esclavage ; de même, l'Eglise seule pourra proclamer la liberté *politique*, en fixant les vraies et justes limites de l'obéissance et du commandement, les vrais et justes droits, les vrais et justes devoirs des peuples et des pouvoirs. Fidélité donc, obéissance, confiance, amour à la vraie religion, à l'imitation du grand homme dont nous pleurons la perte, qui non-seulement s'est aidé de la religion pour obtenir la vraie liberté, comme nous venons de le voir : *Liberavit gentem suam a perditione,*

mais s'est encore servi de cette liberté pour faire triompher la religion : *Corroboravet templum*. C'est ce qui nous reste à voir dans la seconde partie.

De même qu'il y a une vraie grandeur, fille de la vertu et du mérite, de même il y en a une fausse, fille de la faveur et du caprice de celui qui la dispense, ou bien encore du préjugé et de l'illusion qui y croit, ou bien, enfin, de l'adulation, de l'intrigue et de la bassesse qui la recherche.

De même que la grandeur varie dans son principe, elle varie aussi dans sa durée. La fausse grandeur suffit à peine à distinguer et à élever la personne qui en est revêtue comme d'un manteau mal ajusté; elle périt avec elle et souvent même avant elle. La vraie grandeur, au contraire, ennoblit non seulement une personne, mais toute une famille; comme une pure lumière, elle se reflète sur toute une longue postérité, et les emblèmes les plus brillants en transmettent la gloire aux âges le plus reculés.

C'est pour cela, que dans la magnifique devise de la famille d'O'Connell, on lit ces belles paroles : L'œil d'O'Connell est le salut de l'Irlande : *Salus Hiberniæ oculus O'Connell*.

Cette magnifique devise n'est pas seulement le témoignage des gloires passées de cette illustre famille, mais elle a été comme une prophétie de ses gloires futures qui a eu son accomplissement en Daniel O'Connell, car l'œil vigilant et pénétrant d'O'Connell a sauvé l'Irlande de nos jours : *Salus Hiberniæ oculus O'Connell*. Citoyen et chrétien, il s'est aidé de la religion pour conquérir la liberté de sa patrie, comme je l'ai déjà démontré, chrétien et citoyen il s'est servi de la liberté pour faire triompher la religion, comme je dois vous le démontrer aujourd'hui. C'est pourquoi il a été grand de la grandeur véritable, et pourquoi on peut lui attribuer l'éloge de l'Écriture : *Simon magnus qui liberavit gentem suam a perditione, et in diebus suis corroboravit Templum*.

Je ne vous demanderai plus aujourd'hui, chers Romains, votre attention, votre bienveillance, ni votre indulgence, vous me l'avez déjà accordée de la manière la plus flatteuse pour moi, j'en suis en possession, il ne me reste donc plus qu'à vous en remercier affectueusement, à en profiter et à commencer.

SECONDE PARTIE.

Semblable à un souverain légitime, la vérité n'a besoin que d'elle-même ; elle n'a qu'à se révéler pour s'attirer l'adhésion et les hommages et régner dans le monde des intelligences. Au contraire, semblable à un tyran usurpateur, l'erreur ne peut s'imposer aux esprits des hommes et ne peut conserver cet empire que par le moyen de la violence et de la fraude.

C'est pourquoi, tandis que l'hérésie commence toujours par s'attacher aux grands pour pouvoir ensuite, à la faveur de leurs passions et de la force de leur puissance, dominer les peuples ; la doctrine catholique au contraire commence toujours par s'annoncer d'elle-même et toute seule au peuple, après quoi, elle daigne aussi admettre les grands à sa suite, sous la condition toutefois qu'ils viendront avec le peuple manger à la table et boire à la coupe de l'égalité chrétienne, vêtus des livrées de l'humilité. Tandis que l'hérésie est toujours à genoux au pied des trônes, implorant un lambeau de pourpre pour la couvrir et une épée pour la défendre, la doctrine catholique, saintement fière de sa divine origine, ne se présente debout devant les trônes que pour leur prêcher les vérités les plus importantes et les devoirs les plus durs. Enfin, tandis que les églises hérétiques ou schismatiques s'en vont partout mendiant la protection des hommes, l'Eglise véritable ne demande à Dieu que la liberté : *Ut ecclesia tua secura tibi serviat libertate.*

De là vient, comme je l'ai indiqué ailleurs, que *la liberté de conscience*, qui, dans le sens *absolu*, ne signifie qu'indifférence, athéisme, impiété, négation de toute révélation, de toute religion positive, de toute règle de croyances et d'actions, cependant, dans son sens *relatif*, c'est-à-dire, par rapport à la puissance civile, qui n'a pas reçu de Dieu la mission de prêcher et d'interpréter l'Évangile, est un principe catholique, que l'Eglise a professé, enseigné, défendu, et auquel elle ne pourrait renoncer sans abdiquer sa mission divine, sans se détruire elle-même : c'est une condition nécessaire de son existence et de sa propagation.

Mais, comme à la fin du dernier siècle, l'Eglise catholique avait vu, au nom et par les apôtres de la liberté, emprisonner

ses pontifes , disperser ses ministres , détruire ses autels , profaner ses temples , violer ses vierges saintes , usurper ses biens , abolir ses cloîtres , discréditer , mutiler ses doctrines , ses lois , son culte , ses institutions , enfin , comme , à cette époque funeste , la liberté marcha toujours en compagnie du blasphème et du sacrilège , l'Eglise commença à la considérer comme l'ennemie nécessaire , irréconciliable de la vraie religion , et les vrais fidèles ne pouvaient entendre son nom sans frémir , ne croyaient pouvoir le prononcer sans crime.

Au contraire , comme à la même époque l'autel était tombé sous les coups de la même hache qui avait démoli le trône , l'idée qu'ils ne pouvaient se relever qu'unis prévalut ; et c'est pourquoi le *trône et l'autel* inspirèrent un commun intérêt et se trouvèrent unis dans l'esprit , dans le cœur et dans la bouche de tous les gens de bien ; et comme une triste expérience avait prouvé que le trône ne pouvait rien sans l'autel , on commença à croire que l'autel ne pouvait rien non plus sans le trône : et c'est pourquoi le trône fut considéré non seulement comme l'appui nécessaire de l'ordre politique , mais encore de l'ordre religieux.

Ces idées étaient devenues générales en Europe. Les vrais fidèles tenaient toujours leurs regards fixés non seulement sur les trônes catholiques , mais encore sur les trônes protestants ; les catholiques de l'Irlande eux-mêmes n'attendaient que de la libéralité de la couronne protestante de l'Angleterre l'émancipation de leurs consciences et de leur religion ; toutes leurs espérances reposaient sur un trône constitutionnellement ennemi de leur foi.

Mais c'était là faire d'une religion divine une institution humaine , qui ne peut rien sans l'appui de l'homme. C'était abandonner la foi , la morale , le culte , l'Eglise , à l'arbitraire du pouvoir civil , qui , sous prétexte d'en être le protecteur , n'aurait pas manqué de s'en faire le pontife : et il est prouvé que l'Eglise a eu plus souvent à se plaindre de ses protecteurs que de ses persécuteurs. C'était faire dépendre du bon ou du mauvais vouloir du prince la foi du peuple , consacrer , comme politiquement légitimes , tous les systèmes de l'erreur jusqu'à l'athéisme , et consentir à la plus dure , à la plus insupporta-

ble de toutes les servitudes , la servitude de la conscience ; c'était vouloir enfin détruire jusqu'au dernier vestige de la dignité humaine.

Combien n'était-il pas nécessaire de faire sentir aux peuples que le pouvoir civil qui étend la main sur la religion , en faisant semblant de la protéger , la domine , et , en la dominant , l'annule et la dégrade ; et que la vraie religion ne peut subsister qu'à l'ombre et à la faveur de la liberté ?

Mais , grand Dieu ! détruire un préjugé qu'une complication de terribles circonstances avait gravé profondément dans les esprits les plus sages , à savoir : « Que la liberté est l'ennemi de la religion ; » calmer les appréhensions, les craintes, les terreurs trop légitimes que le mot de liberté devait éveiller dans les cœurs les plus religieux, les plus pieux ; entraîner un peuple aussi catholique que le peuple irlandais à chercher dans la liberté le triomphe du catholicisme, tandis que dans le reste de l'Europe ce catholicisme avait été détruit ou défiguré sous les coups de la liberté, quel travail ! quelle entreprise ! Une génération tout entière d'hommes apostoliques n'aurait pas semblé suffisante pour réussir , et cependant un seul homme , un seul laïque , O'Connell seul , l'a fait ! Son génie a suffi pour concevoir , son courage pour entreprendre , sa constance et sa puissance pour l'accomplir !

Avec quelle prudence , avec quelle discrétion , pour ne point intimider des préjugés trop raisonnables , des sentiments trop délicats , ne s'est-il pas appliqué d'abord dans les assemblées publiques et dans les réunions privées à persuader au peuple et au clergé qu'il n'y avait rien d'avantageux à attendre pour la religion catholique de la libéralité spontanée d'un gouvernement protestant ; que l'émancipation religieuse ne pouvait s'obtenir que par le moyen et en compagnie de l'émancipation politique ; que l'indépendance de l'Eglise catholique en Irlande devait être une conquête légale , pacifique du peuple , et non point une concession gratuite du pouvoir ; et que la liberté était le seul moyen qui leur restât pour faire triompher la religion. Il répétait souvent que rien ne lui avait été plus difficile que de persuader au clergé que la religion ne devait , ne pouvait être victorieuse qu'à la faveur de la liberté.

Il ne manqua pas , au commencement , d'esprits d'une piété faible ou d'une hypocrisie maligne qui , en entendant un langage si nouveau dans la bouche du jeune O'Connell , se laissèrent aller à la défiance , et le traduisirent au tribunal de l'opinion publique comme étant un esprit sans discrétion , faussé par la philosophie du dix-huitième siècle , ou comme un dangereux émissaire chargé d'inoculer à l'Irlande les doctrines anarchiques de la révolution française , en un mot , comme un sectaire. Mais son horreur pour le sang , son amour pour la légalité , la force de ses convictions et surtout son zèle sincère pour la religion dissipèrent bientôt tous ces soupçons , toutes ces calomnies. Ses intentions saintes furent bientôt connues ses doctrines furent entendues , goûtées , ses desseins approuvés et applaudis.

Tel fut l'effet magique de sa parole et de son action , que dans l'espace de cinq années il réussit à faire passer son esprit tout entier dans le cœur de l'Irlande , à transformer l'Irlande à son image. Il attira à ses idées non-seulement les catholiques en masse , mais encore un grand nombre de protestants ; non-seulement les laïcs , mais encore les ecclésiastiques ; non-seulement les hommes , mais encore les femmes , non-seulement en Irlande , mais encore en Angleterre ; et il établit l'*association de la liberté religieuse* , dans laquelle tous les hommes de bonne foi , tous les cœurs nobles , tous les esprits généreux de toutes les Eglises et de toutes les opinions se trouvèrent réunis et unanimement associés dans la même pensée de réclamer par leurs communs efforts la liberté de conscience et son affranchissement du pouvoir civil , et de faire triompher leur propre religion par le moyen de la liberté.

Mais la circonstance où il fit connaître de la manière la plus éclatante la noblesse de son âme catholiquement libérale et libéralement catholique , fut la grande affaire du *veto* , de cette prétention du gouvernement protestant d'Angleterre à participer à la nomination des évêques catholiques d'Irlande. Il déploya dans cette discussion la science d'un docteur , le zèle d'un apôtre , le courage d'un héros , et , pour toutes les peines qu'il eut à souffrir , la patience d'un martyr.

La prétention du Gouvernement semblait discrète ou insi-

gnifiante. Parmi les trois candidats que le clergé d'Irlande avait coutume, comme aujourd'hui encore, de présenter au choix du Saint-Siège, pour l'élection d'un évêque, le gouvernement anglican voulait avoir la faculté d'en exclure un seul. Les avantages qu'il promettait pour compenser cette concession étaient grands, séduisants, capables d'éblouir les plus clairvoyants et de tromper les plus pieux, c'étaient l'émancipation ou la liberté religieuse et politique de tous les catholiques du Royaume-Uni, et la dotation de l'épiscopat d'Irlande. Le peuple commençait déjà à sourire à une proposition qui se présentait à lui comme le terme de trois siècles de cruelles angoisses. Une partie du clergé, dans l'intérêt de la dignité de la religion, ne paraissait pas éloignée d'accepter une dotation stable qui le fit sortir de la dure condition d'une vie soutenue par l'aumône et la mendicité. L'épiscopat lui-même qui, réuni en synode, avait d'abord, d'un accord unanime, rejeté bien loin le présent offert par la main de ces nouveaux Ulysses (*greca manu*) comme attente à l'indépendance et à la discipline de l'Eglise, se trouva plus tard divisé. Quelques évêques, trompés par de fallacieuses promesses et des adulations affectées, avaient donné au bill du Gouvernement une adhésion qu'ils rétractèrent plus tard avec la honte et la douleur de l'avoir souscrite. Les catholiques anglais eux-mêmes, ne voyant dans ce bill insidieux qu'une concession importante qui faisait cesser leur dégradation politique, leur état de citoyens sans droits de cité, et leur ouvrait la porte du Parlement, se jetèrent dans le parti du Gouvernement et entrèrent avec un zèle si déplorable dans ses vues qu'ils taxèrent d'imprudente témérité l'opposition de l'épiscopat d'Irlande, et chassèrent, excommunièrent du comité catholique un célèbre prélat, le seul membre du clergé catholique d'Angleterre, qui, dans un éloquent mémoire adressé au Parlement, eût combattu la mesure gouvernementale avec le zèle et la science doctrinale d'un Athanase. Rome même, en cette grande lutte, sembla incliner vers les ennemis de l'Eglise d'Irlande, et comme le disaient en pleurant les pauvres Irlandais dans leur naïve simplicité : Rome semblait aussi être devenue *orangiste*. Mgr Quarantollo, président de Rome pendant la captivité de l'immortel Pie VII,

avait, par un rescrit, donné son assentiment aux insidieuses propositions du gouvernement anglais, qui pouvaient devenir si funestes à la liberté de l'Eglise. L'orangisme, fort de cette prétendue concession de Rome, devient plus insolent; le pays, déchiré par des divisions intestines, abandonné par ses frères d'Angleterre et ses défenseurs de Rome, ne pouvait plus, réduit à ses seules forces, résister aux phalanges compactes de l'hérésie anglicane. Les plus courageux sont fatigués d'une lutte inégale qui n'offre aucune chance probable de succès. Le découragement est dans tous les esprits et le refroidissement dans tous les cœurs.

Oh ! infortunée Eglise d'Irlande ! voilà donc qu'à tous tes malheurs vient s'ajouter le plus grand et le plus humiliant de tous, la perte de cette indépendance religieuse que tes enfants généreux avaient achetée par trois siècles de souffrances et de sanglant martyre !... Mais non, ne craignez rien ; il y a là un O'Connell que la Providence a suscité comme un nouveau Judas Machabée, pour veiller à la défense de cette Eglise. O'Connell justifiera cette fois encore la vérité du mot de son noble écusson : L'œil d'O'Connell est le salut de l'Irlande : *Salus Hiberniæ oculus O'Connell.*

Oh ! âme vraiment grande ! Tant de difficultés réunies, loin d'abattre son courage, l'enflamment : au milieu du désespoir général, lui seul ne désespère pas ; au milieu des craintes de tous sur la conduite de Rome, lui seul est plein de confiance dans la sagesse de Rome. Tout moyen, tout appui lui manque pour combattre un ennemi puissant, et cependant il ose seul engager le combat, en homme certain de la victoire !

Le voilà donc qui fait des proclamations à la nation pour lui signaler les embûches qu'on lui prépare ; il réunit les ecclésiastiques et les séculiers dans de grandes assemblées ; il leur démontre, avec la science d'un théologien et l'expérience d'un légiste, comment une puissance hérétique abusera certainement de cette concession demandée à l'Eglise, puisque certaines puissances catholiques ont bien abusé quelquefois de concessions semblables. Il commente le bill et en démasque l'astuce. Il examine les promesses, il en démontre la vanité, la fausseté et la futilité. Il s'attache à dévoiler les vues du Ministère, il

rappelle le traité de Limerick, pour en signaler la mauvaise foi et l'infamie. Il parle des catholiques ministériels pour les humilier ; il n'oublie pas et il stigmatise les prêtres courtisans.

Quoi de plus ? On le voit presque en même temps encourager le clergé et ranimer le peuple ; réveiller le zèle et la vigilance des évêques et soutenir leur courage ; envoyer dix députés à Londres pour implorer le secours de la société des *Amis de la Liberté religieuse*. Il fait partir en toute hâte deux évêques pour Rome, pour déposer aux pieds du Souverain-Pontife, revenu de son glorieux exil, un mémoire au nom de ses concitoyens catholiques, dans lequel il expose avec une force irrésistible de raison les maux que l'admission du *veto* attirerait sur l'Eglise d'Irlande. En tout temps, dans toutes les occasions, en public et en particulier, il ne cesse de crier, de répéter : *Aujourd'hui, comme toujours, nous rejeterons toute faveur qu'il nous faudra acheter par le sacrifice de notre religion et de notre liberté.*

Qu'obtient-il enfin par tous ces efforts de son éloquence, de son activité et de son zèle ? Il obtient le succès le plus complet et le plus éclatant. L'épiscopat, réuni en synode, déclare : « que le clergé d'Irlande ne cessera de s'opposer, par toutes » les voies canoniques et constitutionnelles, à toute interven- » tion du pouvoir temporel dans les affaires de la religion. » La nation tout entière rejette les offres frauduleuses de l'anglicanisme ; toutes les feuilles publiques sont remplies de protestations dans lesquelles le peuple jure : « que toute tentative » pour affaiblir l'Eglise d'Irlande sera vaine, et qu'en dépit » du pouvoir, du Parlement, des orangistes, des quarantol- » listes, l'Irlande conservera toujours dans toute sa pureté la » foi de son protecteur saint Patrice. » Les mêmes sentiments sont exprimés officiellement au Gouvernement, au nom du clergé et du peuple irlandais, dans la déclaration suivante : « La liberté politique et religieuse de l'Irlande étant le but » vers lequel tend ce peuple catholique, nous croirions nous » dégrader en stipulant, en présence des avantages que vous » nous offrez, une condition qui accroîtrait l'influence des » ministres du Gouvernement au détriment de la discipline de » notre Eglise. » Il obtient enfin que le Souverain-Pontife lui-même, justifiant la confiance qu'O'Connell avait placée dans la

sagesse du Saint-Siège apostolique , désavoua le document de Quarantollo.

En vain les lâches et sourds partisans des concessions royales, souvent plus dangereux que les adversaires déclarés, cherchant à justifier leur honteuse apostasie de la cause de l'Eglise, opposaient à son généreux champion, qu'espérer de l'Angleterre protestante une émancipation sans concessions était une témérité et une folie. O'Connell répondait : « Pour obtenir une réconciliation, je suis prêt à tout, excepté à immoler la religion de ma patrie et de mes pères. » Et le peuple à sa suite répétant : « Nous aimons notre liberté civile, mais » nous aimons encore plus notre religion. Si pour obtenir » notre liberté civile il faut mourir, nous sommes prêts à faire » l'abandon de notre vie, mais non de notre foi. Mieux vaut » être catholiques et esclaves que protestants et libres. Le » martyr n'est pas chose nouvelle pour nous. Trois cents ans » de tortures sont déjà passés sur nos têtes. Que nos chaînes » s'appesantissent encore plutôt que de consentir à la plus » petite altération de la discipline de notre Eglise. »

A ceux qui s'étudiaient à affaiblir la constance du clergé par la perspective d'une riche dotation qui l'aurait soustrait à la dure nécessité de mendier son pain, ce noble clergé n'hésitait pas à répondre : « Les chaînes, fussent-elles d'or, sont toujours » des chaînes ; mieux vaut une liberté pauvre qu'un opulent » esclavage. L'honneur peut s'allier à la pauvreté, mais l'infamie est la compagne inséparable d'une servitude volontaire. » Prêtres pauvres, nous sommes plus respectés que les riches » prébendistes de l'hérésie. L'Eglise n'a pas besoin qu'on » l'aide à bien vivre, mais qu'on la laisse bien faire ; elle n'a » pas besoin de richesse, mais de liberté. »

Or, ces sentiments si généreux, mais si naturels et si profonds du clergé et du peuple d'Irlande, c'est l'action prépondérante d'O'Connell, la supériorité invincible de son génie, l'autorité de ses discours et de ses enseignements, l'exemple de son courage, de sa constance, de sa magnanimité, de son désintéressement qui les a excités, raffermis et mis en action, et leur a ouvert un vaste champ où ils pouvaient briller dans toute leur magnificence, dans tout leur éclat, pour la gloire

de la foi catholique , qui seule a l'énergie suffisante pour les créer. Quel spectacle plus beau fut jamais donné dans un siècle intéressé et égoïste , au milieu d'une nation mercantile , que celui de ce peuple qu'O'Connell avait pénétré de son esprit , de ce peuple accablé de misère , manquant de tout et préférant toutefois se priver de son morceau de pain , pour le soutien de l'autel et de ses ministres , plutôt que de tendre la main à la libéralité de l'hérésie ! Qu'elle est belle cette lutte entre un gouvernement opulent qui offre et un peuple mendiant qui refuse ; entre l'Angleterre qui promet de tout donner et l'Irlande qui s'obstine à ne rien recevoir , plutôt que de porter le plus petit préjudice à sa religion.

Une si grande générosité , un si noble héroïsme , devaient nécessairement triompher ; par cela même que l'Irlande n'avait pas voulu sacrifier ses biens spirituels aux biens de la terre , elle devait obtenir les biens terrestres tout en conservant ses trésors spirituels. Car la vérité incarnée a solennellement promis que le peuple qui cherche avant tout et à tout prix le royaume de Dieu et sa justice , c'est-à-dire le triomphe de la vraie religion , conservera cette religion sainte et obtiendra par surcroît tous les avantages temporels : *Querite primum regnum Dei , et justitiam ejus , et hæc omnia adjicientur vobis.* (S. Math.) C'est pourquoi le libérateur ne cessait de dire à son peuple : Ne craignez rien ; ne cédez en rien. Patience et persévérance , et vous aurez la gloire de conquérir votre liberté civile sans rien sacrifier de la religion de vos pères.

Jamais prédiction humaine ne reçut plus à la lettre son accomplissement. En voyant la généreuse fermeté , l'invincible insistance de la catholique Irlande , l'anglicanisme gouvernemental renonça à l'espérance d'obtenir la concession si désirée du véto , qu'il avait inutilement brigué pendant six ans par toute espèce de menaces , de promesses , d'astuces et de violences. L'Eglise d'Irlande resta dans sa glorieuse pauvreté , mais dans son indépendance plus glorieuse encore du pouvoir civil quant à la nomination de ses pasteurs. Car la vraie richesse d'une nation catholique , c'est son indépendance religieuse , de même que le plus aimable ornement d'une chaste épouse est sa beauté.

Après six ans d'une nouvelle agitation, d'efforts, de luttes, de souffrances et d'angoisses, l'Irlande, guidée par son libérateur, finit par conquérir son émancipation, sa liberté civile, sans conditions humiliantes ou funestes, et comme O'Connell l'avait prédit, *sans avoir rien sacrifié de sa religion*.

O vous, qui par un préjugé funeste, enfant de votre ignorance et de votre peu de foi, ne suivant que la politique mondaine dans les affaires de la religion, exigez des sentinelles d'Israël de se changer en chiens muets qui n'aboient plus à l'approche du loup; vous qui imposez aux nobles athlètes de la foi un silence commode pour une politique usurpatrice et funeste à l'Eglise, et que vous devriez pour cela condamner; vous qui appelez imprudences les réclamations, audace exagérée les protestations, fanatisme le zèle des défenseurs de l'Eglise, que vous devriez pourtant encourager, soutenir et récompenser, et tout cela pour obtenir en faveur de l'Eglise quelque avantage temporel, quelque appui humain dont l'Eglise n'a que faire: ah! songez donc que Dieu se doit à lui-même de déjouer ces calculs judaïques! C'est bien de vous que l'on dira ce qui fut dit des juifs: Que pour avoir préféré les choses du temps aux choses de l'éternité, ils perdirent en même temps les unes et les autres: *Temporalia amittere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt; et sic utramque amiserunt.* (Saint Augustin.) Apprenez, par la politique noble et généreuse dont O'Connell s'est servi pour faire triompher l'Eglise en Irlande, que ce n'est point par les sacrifices de la juridiction et de l'indépendance ecclésiastique que l'on peut vaincre et maintenir dans ses justes limites le pouvoir civil, mais bien en résistant avec fermeté, par les voies légales, à ses prétentions injustes; sachez cela, et que vos cœurs soient inaccessibles à la peur.

Ces victoires, que le génie d'O'Connell a procurées par le moyen de la liberté à la véritable Eglise, ne se sont point bornées à l'Irlande; elles ont un écho efficace, elles ont produit des effets merveilleux dans le reste du monde. Pour vous faire bien comprendre ce vaste ensemble, j'ai besoin d'élever vos pensées jusqu'au sanctuaire des desseins de Dieu, autant qu'il nous est donné d'y pénétrer, à nous pauvres mortels.

Le plus grand, le plus important, le plus merveilleux événement de l'histoire providentielle du monde moderne n'est pas la séparation des Amériques de l'Europe, ni la Révolution française, ni l'Empire, mais bien l'emploi des moyens les plus disparates, des causes les plus contradictoires que Dieu, dans son économie souveraine et avec une indépendance absolue, a choisis pour la propagation de l'Évangile et la gloire de son Église. Or, le principal de ces moyens, visiblement coordonné par Dieu pour un but si sublime et si saint, est l'esprit mercantile de l'Angleterre. Elle semble reculer les limites du monde pour avoir où répandre le produit de ses manufactures; mais Dieu se sert de l'infatigable activité, de la soif dévorante de bénéfices de ce peuple, pour répandre dans le monde les produits célestes de sa miséricorde, la grâce et la vérité. L'Angleterre a occupé les principaux, points du globe pour étendre et établir partout l'empire du Léopard britannique. Mais Dieu prépare par là un accès facile aux ministres de l'Évangile qui doivent partout établir l'empire de la croix. Déjà les pauvres fils de l'Irlande, que l'intolérance et la tyrannie hérétiques obligeaient à l'émigration et à l'exil, répandus, dispersés sur tous les points de la terre, dans toutes les colonies anglaises, dans les immenses continents de l'Océanie, y avaient porté les précieuses semences et la glorieuse confession de la vraie foi; et par ce moyen inattendu, l'esprit persécuteur, le bigotisme cruel de l'hérésie, avait sans le vouloir prêté la main à la fondation d'un plus grand nombre d'évêchés nouveaux dans tout le monde qu'il n'en avait détruit en Europe.

Mais humilié et gémissant sous le joug de lois brutales qui le retenaient dans la condition d'un esclave, le catholique irlandais ne pouvait guère faire prévaloir la vérité et la sainteté de sa religion, esclave en face de la religion dominatrice de ses maîtres cruels. Il était donc nécessaire pour la fin à laquelle la nation irlandaise semblait destinée par la Providence, qu'elle rompit les fers de son esclavage politique et qu'elle conquît par ce moyen la liberté et l'indépendance religieuse de sa foi.

Or, c'est là précisément ce que comprit, ce que vit le génie pénétrant d'O'Connell. Car bien différent de certains hommes qui ne tiennent leur grandeur que des préjugés et de l'adula-

tion , et qui paraissent moins grands qu'on ne les a faits lorsque le prestige est disparu , O'Connell est bien plus grand qu'il ne le paraît. Ses intentions , ses fins sont plus sublimes et plus étonnantes que ses œuvres. Quelques expressions fugitives d'O'Connell , le zèle inouï , la constance sans exemple dans l'histoire du vrai patriotisme qu'il déploya pour procurer la liberté à sa patrie , ont seuls fait comprendre qu'il regardait le peuple d'Irlande comme un peuple missionnaire , un peuple de prédilection , choisi de Dieu pour le salut éternel d'un grand nombre de peuples. On a pu comprendre qu'O'Connell , en luttant pour l'émancipation de l'Irlande , ne croyait pas traiter une question ordinaire de politique humaine , mais coopérer au grand œuvre de Dieu dans le plus grand des desseins de sa miséricorde , et qu'il ne se regardait pas simplement comme Irlandais , mais comme le serviteur et l'instrument de Dieu dans son Eglise.

A mesure donc que les preuves du noble destin de l'Irlande pour la gloire de la religion en dehors de l'Irlande grandissent et deviennent plus claires à ses yeux , O'Connell se pénètre toujours de plus en plus du caractère religieux de la mission qu'il avait reçue de Dieu pour affranchir et élever l'Irlande. Son action devient plus intrépide , ses intentions plus pieuses. Il considère *l'Ile des Saints* comme *sainte* , non-seulement parce qu'elle est recouverte des ossements et abreuvée du sang de millions de martyrs , mais encore parce qu'elle a mission de répandre de toutes parts la sainteté dans le monde. Il la vénère avec un respect toujours croissant , il l'aime , il la chérit , il met en elle toutes ses délices avec une tendresse toujours plus grande. Ah ! s'il l'appelle : « la perle de l'Océan , le joyau de la terre , » s'il lui adresse les saluts les plus affectueux , les expressions les plus douces de son cœur , ce n'est point pour la salubrité de son climat , la fertilité de son sol , le charme de ses pittoresques campagnes , la force , la beauté , la magnanimité de ses habitants , c'est qu'il voit cette noble nation , que l'on a voulu faire passer pour la plus inculte et la plus turbulente de la terre , dépositaire des trésors de Dieu , la vérité et la grâce ; parée de la majesté de la mission de Dieu ; appelée à donner des preuves de sa fécondité , acquise

comme celle de la primitive Eglise de Rome, par trois siècles de martyre et de sang, et à multiplier la génération des enfants de Dieu dans tout le monde. Voilà pourquoi il la discipline avec tant de patience, pourquoi il la défend avec tant de courage, pourquoi il se donne, il s'immole tout entier pour elle avec tant d'empressement et de joie ; voilà pourquoi il la veut libre au prix de tant d'efforts et de sacrifices. Ainsi une mère élève avec plus de soin, entoure d'une sollicitude plus jalouse, chérit et caresse avec une plus grande tendresse mêlée de respect le jeune fils qu'elle sait destiné à régner un jour.

Dieu a béni ces nobles desseins, ces saints transports que sa grâce avait fait naître dans le cœur de son serviteur. O'Connell a vu la liberté civile qu'il avait prophétisée et conquise pour sa patrie, devenue un moyen de triomphe pour la religion dans les diverses parties du monde.

En effet, ce fut grâce aux héroïques efforts de l'Irlande que la liberté civile, et par suite la liberté religieuse, furent accordées à tous les sujets catholiques de la couronne d'Angleterre. Voilà donc qu'à partir de cet instant la religion catholique, regardée jusques là par l'Angleterre avec un superbe dédain comme la religion des esclaves, et sous le nom de *religion papiste*, reléguée avec mépris dans les faubourgs et les prisons, la voilà qui acquiert une grande importance, une grande force, une grande dignité. Pleine d'une sainte fierté, elle monte aux palais des grands, pénètre dans le Parlement, entre à la cour, s'assied dans les conseils secrets de la royauté, et force l'orgueilleuse politique, qui jusque-là daignait à peine l'honorer d'un regard, à traiter avec elle d'égale à égale, et presque à la respecter comme sa souveraine. Voilà que cette religion, jusque-là regardée seulement comme la religion des ignorants, des faibles d'esprit, de la populace et des pauvres femmes, envahit les universités les plus fameuses d'Oxford et de Cambridge, et y fait des prosélytes entre les meilleurs sujets produits par les traditions catholiques que l'hérésie n'avait pu entièrement détruire, et compte parmi ses humbles disciples les plus nobles esprits, les hommes les plus instruits et les plus profonds dans la science de la religion, les plus nobles âmes, les caractères les plus généreux.

Oui, le temps est passé aujourd'hui d'insulter une religion qui, sans aucun secours des pouvoirs humains, et en dépit de leurs efforts, forte seulement de sa liberté et de ses charmes divins, attire les grandes âmes à l'odeur de ses parfums célestes et les enchaîne à sa suite à travers les voies les plus difficiles, jusqu'à sacrifier les positions les plus lucratives et les plus brillantes, jusqu'à embrasser la pauvreté avec l'unique ambition de posséder la vérité !

Chose admirable ! la religion catholique, qui, privée de ses droits civils, ne semblait qu'une esclave, une fois rendue libre par le génie d'O'Connell, apparut comme une reine. La liberté en a mieux fait connaître et apprécier la vérité et la beauté. Devenir catholique n'est plus aujourd'hui, même aux yeux des protestants anglais, se dégrader, c'est au contraire s'élever, s'honorer dans l'opinion. Les conquêtes que la foi catholique ne cesse de faire dans les classes les plus distinguées de la société sont accompagnées d'un sentiment d'envie et non de mépris. Ceux qui restent encore dans l'hérésie jettent sur eux-mêmes un regard honteux et troublé, mais ils ne vomissent plus l'injure, ils ne s'abandonnent plus à la colère contre ceux qui les abandonnent. Ils n'osent plus blâmer l'anglican qui devient papiste, ils gémissent plutôt de n'avoir pas le courage de l'imiter. Si les sarcasmes, les invectives, les outrages se rencontrent encore dans la bouche de bigots fanatiques, aussi vils par leurs sentiments que par leur naissance, la haute aristocratie, la vraie science, la bonne foi, le philosophe qui réfléchit, l'homme d'Etat qui se respecte, n'ont pour l'Eglise romaine et pour son auguste chef que des expressions de respect, d'admiration et de louange. Les voûtes de Westminster résonnent chaque jour de généreux accents qui rendent hommage à la vérité catholique, et font justice des insolences usées et désormais insupportables des vieux sectaires. Or, en considérant cette marche des choses, comment douter de la vérité de la prophétie qu'un beau génie (le comte de Maistre) a faite au commencement de ce siècle : « Qu'avant qu'il ne finisse, la messe sera célébrée à Saint-Paul de Londres ? » Mais une fois que la messe sera célébrée à Saint-Paul de Londres, qui peut dire en combien d'autres églises des vastes domaines de l'An-

gleterre elle sera célébrée le même jour ? La couronne britannique domine sur environ quatre-vingt millions de sujets dans le monde entier. Eh bien ! c'est à une si énorme masse d'hommes, de langues et de religions diverses, qu'O'Connell a ouvert les portes de la véritable Eglise et auxquels il a assuré pour toujours la liberté de devenir catholiques, en revendiquant cette liberté pour l'Irlande ! Qui peut mesurer l'étendue d'importance d'un tel succès ? O'Connell n'en eût pas obtenu d'autre, que celui-là seul suffirait pour lui assurer un rang éminent, une gloire toute spéciale dans les annales de l'apostolat catholique.

Voyez en effet les résultats précieux que la foi catholique, émancipée dans la mère-patrie, produit dans toutes les dépendances de ce vaste empire. Partout où flotte l'étendard de la Grande-Bretagne, la foi de l'Irlande, à l'ombre de la liberté, déploie une force et une majesté auxquelles rien ne résiste. Le soldat irlandais, le prêtre, le missionnaire irlandais sont l'objet d'un respect particulier de la part de ceux qui commandent dans ces contrées au nom de l'Angleterre. La religion catholique n'a plus d'autres ennemis que les méthodistes, secte où se sont réunis et concentrés tous les sentiments bas, tous les instincts cruels de l'hérésie. Les autres sectes sentent la supériorité de l'action catholique pour convertir et civiliser les peuples, et lui rendent de justes hommages ; l'Eglise devenue libre se fortifie incessamment dans ces immenses régions ; elle s'y étend, elle y triomphe.

Or cette révolution, la plus grande après celle qu'opéra dans le monde le christianisme naissant, cette révolution si précieuse par ses principes, ses moyens et ses résultats, Dieu l'a opérée par la main d'un seul homme ; Daniel O'Connell est, après Dieu, cet homme à qui en revient la gloire !

Que dirai-je des effets que l'émancipation de l'Irlande a produits sur le protestantisme anglais ? Une prédiction fut faite par les plus profonds politiques de la Grande-Bretagne, pendant que se plaidait cette grande cause de l'émancipation, à savoir : que l'émancipation de l'Eglise catholique serait la destruction du protestantisme. Cette prophétie tend à son accomplissement avec une étonnante rapidité. Le protestantisme ne

vivait que de lois d'exception ; il ne se trouvait en sûreté qu'à l'ombre de l'intolérance et de la tyrannie. Privé de ces affreux auxiliaires, abandonné à sa faiblesse et vicié par l'erreur, il ne peut plus se soutenir.

Et c'est pour cela que l'orangisme expirant, dans les accès convulsifs de son agonie, tourne vers le trône des regards inquiets et implore à grands cris le rappel du bill d'émancipation ; c'est pour cela que l'anglicanisme bigot tremble d'accorder à l'Irlande le complément de sa liberté ; c'est pour cela que les universités protestantes, ces citadelles de l'erreur, fondées, disait-on, pour sauver le principe du libre examen, première base du protestantisme, punissent de la destitution et de l'ostracisme le noble courage de celui qui, à l'aide du libre examen, s'est convaincu, croit et confesse que la religion catholique est la seule véritable.

O'Connell donc, en émancipant l'Eglise catholique en Angleterre, a donné par cela seul au protestantisme anglais un coup dont il ne peut se relever. Cet horrible scandale de la royauté chrétienne, ce produit monstrueux de l'esprit de luxure uni à l'esprit de cupidité et d'orgueil est sur le point d'expirer, et c'est le bras puissant d'O'Connell qui l'a percé au cœur, avec l'épée de la liberté !

Mais le protestantisme anglais est uni par des liens secrets au protestantisme suisse et au protestantisme allemand : c'est cette alliance qui fait leur force, leur autorité et leur espoir. L'Angleterre est à la tête du protestantisme, comme la France est à la tête du catholicisme dans l'univers entier. Lors donc que notre apôtre a frappé à mort le protestantisme en Angleterre, il en a préparé la chute dans le monde.

Mais ces triomphes ne sont pas les seuls qu'O'Connell ait donnés à l'Eglise par le moyen de la liberté. Le principe de l'indépendance de la religion à l'égard du pouvoir civil a été, de nos jours, proclamé pour la première fois par la philosophie irréligieuse du dernier siècle, avec l'intention infernale de nuire à la véritable Eglise. Cette philosophie, partant de l'idée funeste que l'Eglise catholique est une institution purement humaine, qui n'a ni vie ni force propre, et qui ne peut se tenir debout qu'avec l'appui des trônes, crut que si la doc-

trine de l'indépendance de la religion ou de la séparation de l'Eglise et de l'Etat venait à prévaloir, l'Eglise, dépouillée du secours de l'Etat et battue en brèche par la science et toutes les passions humaines, devrait infailliblement tomber. Mais, ô calculs aussi insensés qu'impies ! ô admirable économie de la Providence de Dieu sur son Eglise ! Voilà dix-huit siècles que l'Eglise déclare au pouvoir civil qu'il n'a aucune juridiction propre sur la conscience et sur la foi ; voilà dix-huit siècles qu'elle lutte contre le pouvoir pour son indépendance et sa liberté. L'incrédulité donc, en prêchant cette même doctrine, a parlé le langage de l'Eglise, elle a employé son éloquence à la défendre en croyant l'attaquer ; elle a été divinement inspirée ; elle a servi sans les comprendre les desseins de Dieu sur l'Eglise. L'âne de Balam a parlé le langage de l'intelligence ; l'imposteur rempli de l'esprit de l'enfer a élevé la voix pour les intérêts du Ciel ; Caïphe a prophétisé ; Judas a prêché l'Evangile ; l'ange apostat s'est exprimé comme l'ange de Dieu ; les ennemis de l'Eglise ont proclamé eux-mêmes le vrai besoin de l'Eglise, le vrai principe auquel est attaché le succès de sa force régénératrice, sa propagation, son triomphe !

On sait cependant de quelle manière la philosophie incrédule, devenue pouvoir, a mis en pratique cette doctrine de la *liberté de conscience*, qu'elle avait elle-même proclamée. On sait comment, sous son empire, il fut permis à chacun d'être janséniste, schismatique, hérétique, athée, déiste ; mais malheur à celui qui, prenant au sérieux cette liberté de conscience, s'avisait de se déclarer catholique : la guillotine était en permanence, le bourreau toujours à son poste pour faire justice de celui-là ! Voilà pourquoi la doctrine de la *liberté de conscience* n'excitait que l'horreur des uns, les soupçons des autres, et ne comptait des partisans que parmi les incrédules et les indifférents. Mais lorsque O'Connell en eut pris le patronage, lorsqu'il l'eut convertie en vérité là où elle n'était qu'un horrible mensonge ; lorsqu'il l'eut proclamée de sa voix puissante et entourée du prestige de son autorité ; lorsqu'il l'eut professée avec tant de sincérité, mise en action avec tant de courage, utilisée avec tant de succès, et purifiée en quelque sorte des souillures dont les lèvres de l'impiété l'avaient pro-

fanée en prononçant son nom ; lorsqu'il l'eut, enfin, baptisée, sanctifiée et fait servir au triomphe de la vraie religion dans sa patrie, bientôt cette doctrine, restée jusque là cachée dans quelques coins obscurs de la France et de l'Allemagne, a retenti comme un écho sonore dans toute l'Europe ; elle a gagné les universités, elle est entrée dans les cabinets, elle a pénétré dans le sanctuaire, et funeste seulement à l'hérésie et à l'erreur, elle a produit ou préparé les plus brillants triomphes à la vérité.

En effet, en face de cette doctrine, et par conséquent de la libre discussion en matière de religion, dans les pays où la véritable religion se trouve entourée de sectes erronées, toutes les nouvelles sectes religieuses, nées de l'orgueil et de la volupté, comme les vers de la corruption, sont mortes pour ainsi dire en naissant ; et tandis que l'hérésie et l'incrédulité voient de jour en jour s'éclaircir leurs rangs, la vérité catholique, sortant de ses luttes plus forte et plus pleine de vie, voit de jour en jour doubler le nombre de ses disciples. Elle seule profite de la *liberté*, sous les coups de laquelle on avait craint de la voir succomber ! On peut donc dire avec plus de raison de la liberté ce que l'on a dit de la science : qu'elle est un dissolvant qui décompose tous les métaux, excepté l'or. Et, en effet, la liberté dissout et pulvérise toutes les religions, à l'exception de la véritable ! Et si cela n'était pas certain, si cela n'était pas évident, si la liberté, qui est un des plus grands attributs de Dieu, ne convenait pas à la religion de Dieu, vous ne m'entendriez pas en faire l'éloge avec tant d'assurance, du haut de cette chaire sacrée qui ne doit défendre que ce qui est vrai, saint et divin.

C'est avec cette arme à la main que le rationalisme allemand refuse hardiment de se soumettre au culte officiel de la Prusse, et que, niant au pouvoir civil toute compétence pour imposer des symboles et les interpréter, il détruit les derniers remparts de l'édifice de Luther et travaille pour l'entière liberté des catholiques. C'est avec cette arme que la démocratie de Genève, combattant les prétentieux intolérantes, la juridiction doctrinale des ministres de l'hérésie, abat l'impiété de Calvin dans la métropole de son empire et y prépare la liberté

du catholicisme. C'est avec cette arme que la diplomatie européenne bat en brèche l'intolérance musulmane à Constantinople, le paganisme ombrageux de la Chine, et en ouvre les portes à la libre prédication de l'Évangile. C'est de cette arme enfin que sont forts, c'est à elle qu'ont recours les fidèles, les prêtres, les évêques de l'Église catholique en Espagne, en Portugal, en France, en Belgique, en Hollande et dans plusieurs contrées de l'Allemagne. C'est cette arme qu'ils manient aujourd'hui avec une confiance égale aux craintes qu'elle leur inspirait d'abord, pour obtenir l'indépendance dont l'Église a besoin, et qu'un libéralisme hypocrite s'obstine à leur refuser. Ils arrêtent le pouvoir civil, tenté de forger de nouvelles chaînes pour l'Église, et le contraignent à briser les anciennes. Oui, la cause de la vraie religion, une fois transportée par le génie d'O'Connell sur le vaste terrain de la liberté, agitée au grand jour de la publicité, ne peut plus périr; ses droits ne peuvent plus être contestés; ses légitimes progrès, ses conquêtes ne peuvent plus être arrêtées.

C'est donc en vain que certains gouvernements se flattent de pouvoir dominer encore l'Église ou dans l'Église. Depuis que le grand apostolat d'O'Connell a fait du principe de *l'indépendance de la religion à l'égard du pouvoir civil* un dogme universel; depuis qu'il l'a persuadé à tous les esprits, imprimé dans tous les cœurs, et qu'il l'a fait adopter et goûter par les plus zélés et les plus pieux parmi les pasteurs de l'Église, ce principe ne peut plus périr ni tomber en oubli. Il acquerra de la force par la résistance même qu'on voudra lui imposer; il triomphera de tous les obstacles et fera triompher la religion.

Et malheur, malheur aux gouvernements qui croiraient pouvoir faire encore du despotisme religieux au dix-neuvième siècle, après la grande révolution qui s'est opérée dans les idées! Les empereurs qui, en se faisant chrétiens, ne voulurent pas comprendre le christianisme et prétendirent continuer à exercer le despotisme païen sur l'Église chrétienne, furent abandonnés par l'Église. Ils tombèrent dans toutes les bassesses qui firent donner à leurs règnes le titre d'*Histoire du Bas-Empire*, et ils disparurent de la scène politique du monde sans héritiers et sans successeurs. L'Église, qui ne dédaigne

point, mais qui recherche, qui ne méprise point, mais qui accueille et sanctifie tout ce qui a force et vie, se tourna alors vers la Barbarie, dont les mains avaient fait justice des misères et des fautes de l'Empire romain; elle lava sa tête avec un peu d'eau, oignit son front d'un peu d'huile, et en fit le miracle de la monarchie chrétienne. Si donc un jour les successeurs des chefs barbares, se laissant pénétrer par l'élément païen, essentiellement despotique, renoncent à l'élément chrétien, essentiellement libéral, parce qu'il est tout charité, et ne veulent plus comprendre la doctrine de la liberté religieuse des peuples et de l'indépendance de l'Eglise, qui fit la sécurité et la gloire de leurs ancêtres, l'Eglise saura bien encore se passer d'eux : elle se tournera vers la démocratie; elle baptisera cette héroïne sauvage; elle la fera chrétienne, comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie; elle imprimera sur son front le sceau de sa consécration divine et lui dira : Règne! et elle régnera. Oui, les gouvernements n'ont d'appui, de salut, de défense, de probabilité, de durée qu'en donnant à l'Eglise la liberté qui lui appartient; en traitant et en respectant les peuples comme enfants de Dieu!

Quelle fut donc la joie pure qui inonda le cœur d'O'Connell, voyant de ses propres yeux les avantages signalés, les triomphes glorieux, gages de triomphes plus glorieux encore dans l'avenir, que son zèle intelligent, ses doctrines, ses sentiments généreux avaient procurés à la vraie religion? Mais combien plus souveraine fut sa joie religieuse, lorsqu'il vit la main de Dieu élever et placer sur la chaire de saint Pierre l'adoré Pie IX, cette grande âme capable de comprendre tous les instincts, tous les besoins religieux du siècle; ce grand cœur si désireux de les satisfaire! Car il comprit bien que le génie si privilégié et si cher de Pie IX marcherait d'un pas ferme et sûr dans la voie qu'O'Connell avait ouverte; qu'il saisirait et manierait avec une égale intelligence, un égal courage, l'arme puissante qu'O'Connell avait ressuscitée; qu'il accomplirait sur un plus vaste plan, avec un plus grand succès, parce qu'il possède une autorité divine, ce qu'O'Connell avait seulement commencé : le triomphe de la foi catholique et de l'Eglise catholique par le moyen de la liberté!

Aussi a-t-il pu répéter avec le bon vieillard Siméon : Maintenant, Seigneur, envoyez-moi jouir de la paix du tombeau ; je meurs volontiers aujourd'hui. Mes yeux ont vu ce que mon cœur désirait, mais ce que je me croyais indigne de voir : ils ont vu accomplir votre promesse, de préparer pour les grands besoins les grands secours ; ils ont vu l'Eglise confiée par vos mains à des mains intelligentes, capables de la gouverner, le monde à un grand cœur, capable de le sauver ; *nunc dimittis servum tuum Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Oh ! grand astre qui a commencé à briller sur le Vatican ? Oh ! grande lumière de Dieu, qu'il avivera et fera luire sur les nations ! Oh ! à quelle hauteur de gloire vous commencez aujourd'hui à élever votre peuple, le véritable Israël, votre sainte Eglise ! *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tue Israel.*

C'est pourquoi, désireux de s'incliner devant cet astre divin, pressentant sa fin prochaine, il voulut venir déposer aux pieds de ce grand représentant de Dieu sa dépouille mortelle. Ah ! l'âme d'un O'Connell semblait bien digne d'être, par les mains d'un Pie IX, transmise à la porte du ciel et déposée dans le sein de la miséricorde de Dieu ! C'est pourquoi il fit vœu d'accomplir un pèlerinage vers cette cité sainte, métropole de l'empire de Jésus-Christ sur la terre, source des consolations du cœur, patrie universelle, lieu de repos ici-bas pour tous ceux qui ont eu le bonheur de renaître à Dieu par le baptême !... La mort vint le surprendre à Gênes, sur le chemin de Rome. Mais non, je me trompe, il ne fut pas surpris par la mort ! J'ai vu moi-même, j'ai eu entre les mains le précieux exemplaire de l'ouvrage de saint Alphonse de Liguori, intitulé : *Préparation à la mort*, dont il faisait usage, annoté de sa propre main ; preuve évidente qu'au milieu des plus grandes agitations de sa vie il se préparait toujours à la mort et qu'il réglait son action dans le temps à la lumière sincère des grandes maximes de l'éternité. C'est pourquoi, plein de ce courage, de cette sainte sincérité qu'inspire au vrai chrétien une vie passée dans la fidélité aux pratiques et dans le zèle pour la gloire du christianisme, il vit sans crainte approcher la mort ; il courba la tête sans répugnance sous ses décrets ;

Spiritu magno vidit ultima. Il demanda et reçut les derniers sacrements avec l'humilité d'un enfant et la ferveur d'un saint. Ce fut en répétant souvent la tendre prière de saint Bernard : *Memorare, o piissima Virgo*, en récitant les psaumes, en renouvelant à chaque instant des actes de contrition, d'espérance et d'amour, en prononçant les noms si doux de Jésus et de Marie, que s'éteignit cette grande voix qui avait ébranlé le monde, et que s'envola cette grande âme qui avait éveillé l'admiration de la terre ! Et comme il ne lui fut pas accordé de venir en personne à Rome, il y vint du moins en esprit et il y mourut de cœur. Car ses dernières dispositions furent ces mots : Mon corps à l'Irlande, mon cœur à Rome, mon âme au ciel.

O dispositions ! ô legs admirables, peut-on imaginer rien de plus sublime et de plus pieux en même temps qu'un semblable testament ! L'Irlande, c'est la patrie ; Rome, c'est l'Eglise ; le ciel, c'est Dieu ; Dieu donc, l'Eglise, la patrie, c'est-à-dire la gloire de Dieu, la liberté de l'Eglise, le bonheur de la patrie, voilà les grandes fins de toutes ses actions ; voilà les nobles objets, les objets uniques de son amour ! Il aime la patrie, et c'est pourquoi il lui laisse son corps ; mais il aime encore plus l'Eglise, et c'est pourquoi il lui lègue son cœur ; mais il aime Dieu encore plus que l'Eglise, et c'est pourquoi il lui donne, il lui remet son âme. Dieu, il l'aime pour lui-même, l'Eglise par rapport à Dieu, parce qu'elle est divine ; la patrie par rapport à l'Eglise, parce qu'elle est catholique. Voilà l'ordre de ses amours, voilà le fonds de son être, voilà le caractère de son âme, voilà l'économie de toute sa conduite, voilà l'histoire de sa vie, voilà O'Connell fidèlement dépeint par O'Connell lui-même ! voilà le testament du vrai grand homme, du vrai philosophe, du vrai citoyen, du vrai chrétien ! Heureux celui qui, en mourant, peut ainsi disposer de lui-même avec autant de raison, autant de confiance, autant de vérité !

Mais remarquez encore que la patrie, c'est la liberté, l'Eglise c'est la religion, Dieu c'est le lien qui unit ensemble la patrie et l'Eglise, la religion et la liberté. Donc, Daniel O'Connell, en léguant son corps à la patrie, son cœur à l'Eglise, son âme à Dieu, a démontré que dans ce grand génie l'amour

de la patrie et de la liberté était uni à l'amour de la religion, mais par Dieu, en Dieu et avec Dieu.

Profitons donc de cette grande leçon, donnée avec un si magnifique exemple, par un homme si grand, qui a si bien mérité de l'Eglise, de la patrie et de l'humanité. Et puisqu'O'Connell, citoyen chrétien, a doté sa patrie de la liberté en s'aidant de la religion, et qu'il a, chrétien citoyen, fait triompher la religion par le moyen de la liberté, ne séparons pas non plus, nous, *ce qui est uni par Dieu et en Dieu*, la vraie liberté de la vraie religion.

Tel est d'ailleurs, aujourd'hui, l'état des opinions et des sentiments des peuples en Europe, que la liberté ne peut rien faire sans la religion, non plus que la religion sans la liberté, et que les ennemis de la religion sont les véritables ennemis de la liberté, comme les ennemis de la liberté sont les vrais ennemis de la religion. Qui dit religion sans liberté, dit une institution humaine ; qui dit liberté sans religion, dit un mot infernal. La religion sans la liberté perd sa dignité ; la liberté sans la religion perd tout son charme. La religion sans la liberté tombe dans l'avilissement, la liberté sans la religion devient anarchie. La liberté enlève à la religion ce qu'elle peut avoir d'humiliant pour la conscience ; la religion dépouille la liberté de ce qu'elle a de sauvage. La liberté rend la religion plus belle, comme la beauté rend la vertu plus chère ; la religion conserve la liberté, comme le sel empêche la corruption.

Mais oui ! chers Romains, ces idées et ces sentiments, vous les avez dans la pensée du cœur. Avant-hier vous m'avez entendu combattre toutes les erreurs et proclamer toutes les vérités de la science sociale ; plaider la cause de l'ordre et condamner la sédition ; parler en faveur du trône un langage d'autant moins suspect qu'il était plus libre et plus éloigné de l'adulation ; faire l'éloge de la liberté, mais de cette liberté qui a pour fondement et pour appui la religion. Vous m'avez applaudi autant que vous le permettait le respect dû au lieu saint. Vous vous êtes ainsi confessés en public, vous avez démontré de la manière la plus évidente et la plus solennelle que vous n'êtes point tels qu'une voix calomniatrice voudrait vous faire paraître. Non, vous n'êtes point les ennemis du trône pontifi-

cal, des ecclésiastiques et de l'ordre ; vous aimez une liberté honnête, mais vous aimez aussi la souveraineté du chef de l'Eglise et la religion. Oui, de même que le grand Pontife qui nous gouverne est incapable de se jouer de vous, de même vous êtes incapables d'oublier la fidélité que vous lui devez. La duplicité et la révolte sont choses trop viles pour se trouver dans des cœurs nobles et généreux, comme ceux d'un Pie IX et du peuple romain.

Il ne me reste donc qu'à vous exhorter à demeurer toujours fermes dans vos dispositions actuelles et à vous dire :

Montrons-nous les fidèles disciples de la vraie religion en aimant la vraie liberté, et montrons-nous dignes de la liberté par la pratique sincère de la vraie religion. Faisons de la liberté l'auxiliaire de la religion, et prenons la religion pour tuteur de la liberté. Laissons à l'*obscurantisme* une religion servile et à l'anarchie une liberté incrédule. Soyons citoyens et chrétiens citoyens ; réunissons à l'amour du peuple l'amour de l'Eglise, et l'amour de la liberté à l'amour de la religion. Et marchant ainsi dans les voies larges et sûres du grand chrétien et du grand citoyen pour l'âme duquel nous prions aujourd'hui et dont nous honorons la mémoire, nous serons associés à la récompense éternelle dont il jouira dans le ciel ; nous aurons sur la terre la gloire de bien mériter de la patrie et de la religion, et l'on pourra dire de nous aussi : *Liberavit gentem suam a perditione, et in diebus suis corroboravit Templum.* Ainsi soit-il.

GRÉGOIRE VII
ET
BONIFACE VIII
PAR
MONSEIGNEUR NICOLAS WISEMAN,
ÉVÊQUE DE MELIPOTAMOS.

VIE ET PONTIFICAT

DE GRÉGOIRE VII,

PUBLIÉS PAR SIR R. GRIESLEY, BARONNET (1).

PARMI toutes les méprises dans lesquelles vont donner les historiens modernes, il en est une qui revient plus souvent que les autres : c'est de prendre le développement complet et visible pour l'origine de certains principes longtemps cachés ou refoulés dans l'ombre. Il est incontestable que presque toutes les erreurs, presque toutes les hérésies ont fait circuler sourdement et en silence, à travers les membres de l'Église, leur poison rongeur, avant d'apparaître à la surface de ce noble corps, pour y former une plaie sensible et déclarée : il y eut des manichéens avant Manès, des ariens avant Arius, des protestants avant Luther. — C'est tomber dans une erreur à peu près semblable que de rapporter l'origine d'une discipline ou d'un dogme au décret du concile qui l'aura défini pour la première fois ; car alors on ne considère pas que, même humainement parlant, ce serait une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, que d'introduire tout à coup une nouvelle pratique ou une nouvelle croyance parmi les hommes, toujours peu avides de se charger d'un nouveau joug, de s'imposer une obligation nouvelle.

C'est dans cet écart que va se jeter l'historien quand, préoccupé d'un personnage dans lequel se déploient avec plus de netteté qu'en tout autre le caractère et l'esprit de son siècle, il le regarde comme le centre d'où cet esprit et ce caractère ont rayonné, et quand il oublie que les hommes les plus remarquables ne sont que le symbole historique des jours où ils vécurent : miroirs qui réfléchissent la vivante image des objets qui les entourent et dont ils ont gardé l'empreinte ; foyers qui n'en concentrent les rayons que pour dispenser ensuite les faisceaux d'une lumière plus ardente et plus vive.

Tel est le défaut dominant de plusieurs écrivains modernes, catholiques et hétérodoxes, qui ont voulu tracer l'histoire du puissant Hildebrand, de saint Grégoire VII. Il vécut dans un

(1) Extrait des *Annales des Sciences religieuses de Rome*.

siècle où le bien et le mal opéraient leurs œuvres, comme deux géants, avec une force et une vigueur presque invincibles ; où l'excès régnait en tout, pour ainsi dire, et où les principes de l'ordre social paraissaient bouleversés. Alors on voyait des hommes d'une perversité et d'une scélératesse aussi profondes qu'aux plus tristes jours de la gentilité ; puis, tout auprès, des hommes d'une vertu si éminente, que le christianisme des premiers siècles eût présenté avec orgueil ces membres glorieux : alors les peuples croupissaient au sein d'une grossière ignorance, pendant que s'élevait du milieu d'eux des personnages dont la science eût brillé aux siècles les plus éclairés : alors les tyrans baissaient la tête, épouvantés des foudres du pouvoir ecclésiastique, tandis que les Mathilde et les Béatrix saisissaient vaillamment l'épée pour le défendre. — Les empereurs pour qui la défense de l'Eglise était un devoir, en juraient alors la ruine ; mais aussi, leurs sujets oubliaient leur fidélité féodale et refusaient de marcher sous leurs drapeaux. C'était un siècle où toute puissance luttait à l'intérieur et à l'extérieur, et où toutes les extrémités de l'organisme social se touchaient tour à tour dans des convulsions continuelles. L'Eglise était déchirée par tous les antipapes, qui se succédaient sans relâche ; l'empire chancelait, partagé par la lutte meurtrière de son chef et des Saxons ; les guerres d'invasion désolaient l'Italie et l'Angleterre ; l'Eglise elle-même avait à protéger ses droits contre les envahissements de la puissance temporelle ; la portion la plus sainte et la plus noble de la hiérarchie devait soutenir aussi une guerre furieuse contre la portion dépravée et corrompue. — D'une part, le mahométisme de l'Asie menaçait l'Europe occidentale ; de l'autre, l'Italie formait le dessein de conquérir l'empire d'Orient : le doux climat du Midi avait été récemment envahi par les guerriers normands, venus du fond du Nord, tandis que leurs frères, les Danois et les Norvégiens, se soumettaient pour la première fois à la domination religieuse du pontife romain. Tant d'intérêts en face l'un de l'autre, cette foule de prétentions, le fracas, l'excitation de cette mêlée permanente, avaient confondu tous les éléments de la société politique et ecclésiastique dans un désordre impossible à dé-

crire : il fallait qu'un grand génie osât entrer dans cet océan grondant, pour séparer le bien du mal, la lumière des ténèbres, et placer en face l'une de l'autre les grandes puissances qui luttèrent, en dénouant les liens infinis qui les serraient dans une fatale étreinte; il lui fallait faire déployer les deux bannières, afin que tout homme vint nécessairement se ranger sous l'une ou sous l'autre; puis il lui fallait saisir celle de la vertu, de la foi, de la continence et de la vraie doctrine, et se précipiter, avec un zèle invincible et saint, sur le parti des méchants, qui voulait lui tenir tête, qui avait juré l'anéantissement de tout bien, et qu'on ne pouvait vaincre qu'en l'exterminant. Cet homme éminemment grand et nécessaire fut Hildebrand : lui qui avait su, pendant le pontificat de ses prédécesseurs, mûrir son dessein de réformer le clergé et de délivrer l'Église de la tyrannie du siècle, avec une prudence, une fermeté, une douceur et une sincérité qui faisaient bien voir que cette belle âme nourrissait en elle des sentiments d'une noblesse et d'une générosité infinies. Cet homme n'était toutefois que le miroir où se reflétait tout ce qu'il y eut de beau et de grand en ce siècle : sa pensée était la pensée des Damien, des Lanfranc, des Didier, des Othon, des Annon et des autres brillantes lumières de l'Église.

Or cette erreur dont je parlais tout à l'heure, de séparer ce héros sacré d'avec les temps où il vécut, personne ne l'a commise avec plus de malice que l'auteur dont je me suis imposé la réfutation. *La Vie et le Pontificat de Grégoire VII*, ouvrage publié par sir Griesley, ne se fait remarquer par aucune vue neuve, par aucun agrément de style, par aucune valeur intrinsèque pour mériter une place à part parmi les œuvres examinées dans ces *Annales des sciences religieuses*. Cette biographie n'est qu'un tissu de mensonges historiques et de calomnies contre des personnages très-remarquables et encore vivants. Mais d'après quelques détails que nous donne l'auteur, ou plutôt l'éditeur, dans la préface, il paraît que le fond de l'ouvrage ne lui appartient pas : il n'a fait que traduire et modifier un manuscrit qu'il s'était procuré à Rome. Cette circonstance donne une certaine importance à cet ouvrage, d'autant plus que l'éditeur anglais affirme effronté-

ment que cette histoire résume les sentiments des classes lettrées de l'Italie et même de la métropole du monde chrétien. Une pareille insolence ne mériterait aucune réponse, spécialement dans un journal qui paraît dans cette auguste cité. Cependant, afin de démasquer en face de tous les bévues de cet inconnu, et de montrer combien il connaît peu le véritable esprit littéraire de ce siècle, je veux le réfuter en ne m'appuyant que du témoignage d'écrivains protestants, pris parmi les plus récents, et dont beaucoup vivent encore. On verra s'ils ont su payer le tribut d'éloges dû aux grandes pensées, aux actions sublimes, à l'héroïque patience, à la conduite sainte de ce grand homme qui fut aussi un grand pontife.

La cause principale des erreurs dans lesquelles vont se jeter, tête baissée, notre auteur, Hallam, Potter et l'ignoble cohue des historiens qui leur ressemblent, vient de ce qu'ils regardent comme motif d'action ce qui ne fut, pour ce pontife, qu'un moyen légitime et nécessaire à l'exécution de ses saints projets; elle vient aussi de ce qu'ils le prennent pour l'auteur de ce qui était déjà dans l'âme de son siècle, et avait existé bien avant lui. Ils aiment à le représenter comme un homme altier et d'une ambition démesurée, avide de domination, toujours prêt à s'arroger le pouvoir, à fouler aux pieds tous les droits et à humilier toute grandeur. L'élévation de l'autorité ecclésiastique au-dessus de l'autorité civile, la prééminence politique du Saint-Siège sur les royaumes et les empires, la souveraineté universelle pour Rome chrétienne comme pour Rome païenne : voilà ce qu'ils aiment à montrer comme l'objet sur lequel les regards de Grégoire allaient éternellement se reposer avec amour, comme le terme où tendaient ses infatigables travaux. A les entendre, ce fut lui qui le premier conçut l'idée de subordonner l'Etat à l'Eglise, et d'appeler les souverains devant le tribunal ecclésiastique suprême, pour y rendre compte de leurs actions.

Tout ce tableau n'est qu'un mensonge. Quand même on admettrait les faits sur lesquels on l'appuie, les conséquences que l'on en tire n'en seraient pas moins ridicules, pas moins injurieuses au caractère de ce pontife. — On verra bientôt quel

fut le véritable but de ses desseins, et si son âme resta pure de toute tache d'ambition ou d'injustice : maintenant , je veux montrer que les moyens qu'il mit en œuvre étaient conformes à la raison et au droit , sous tout rapport.

Le système féodal qui était alors en vigueur par toute l'Europe peut être considéré sous deux points de vue différents : ou bien comme une forme de gouvernement pour chaque royaume ; ou bien , comme un réseau vaste et puissant qui , couvrant tous ces royaumes , les attachait l'un à l'autre pour en former un corps unique et merveilleux , la république chrétienne.

Considéré sous le premier aspect , c'était un système fondé tout entier sur de mutuelles relations entre différentes classes si ingénieusement unies , que chacune , faisant obstacle à celle qui venait avant ou après elle , opposait une digue à l'usurpation des droits respectifs , et garantissait les faibles de l'injuste oppression des forts. Les vassaux se voyaient à l'abri sous la dépendance de leurs seigneurs féodaux , et , en revanche , les protégeaient contre les caprices des rois ; toutefois la réserve de fidélité au souverain , qui ordinairement accompagnait l'hommage des vassaux envers leurs chefs immédiats , leur ouvrait un recours assuré contre la tyrannie de ces derniers. Les seigneurs , au milieu de leurs vassaux , se croyaient en sûreté contre les attaques de la puissance souveraine ; et d'un autre côté , le serment de fidélité et d'obéissance qui les unissait au roi , les délivrait de toute crainte de la part des classes inférieures. De même le roi faisait reposer la sûreté de son trône sur l'hommage des nobles et des barons. Mais ceux-ci voulaient et devaient jouir au moins du même privilège que leurs vassaux. Les mêmes relations d'obligations et de droits qui régnaient entre les barons et leurs vassaux , régnaient entre les barons et le souverain ; et les barons pouvaient , en cas d'injustice et d'oppression , en appeler à un juge supérieur. Cela était exigé par l'essence même du système féodal , et il suffit de parcourir les annales du moyen âge pour trouver d'innombrables exemples de ces sortes d'appels. Chaque fois que l'effervescence des partis ne remettait pas à l'épée la décision des querelles , chaque fois que l'épuisement paralysait la fureur

des combattants, un sentiment de nécessité, de religion et d'intérêt particulier, faisait porter la cause, sous forme d'appel, au tribunal du souverain-pontife. On peut donc appeler cette suprême autorité judiciaire des papes un *élément* nécessaire de la constitution féodale qui régissait alors tous les Etats de l'Europe, et la pierre angulaire qui formait le fondement de l'édifice social.

Si l'on considère maintenant le système féodal comme le lien puissant de tout le monde chrétien, comme l'âme de toutes ses relations politiques et le résultat nécessaire de l'unité religieuse, on voit au premier coup d'œil que, comme chef de cette religion que tous les Etats professaient, comme remplaçant de ce Dieu devant qui la même foi faisait ployer tous les genoux, comme père des grands aussi bien que des petits, comme pasteur des princes aussi bien que des peuples, enfin comme supérieur aux chefs aussi bien qu'aux sujets, le souverain-pontife devenait nécessairement la tête, l'organe et l'âme d'un système qui, sans ce principe vital, n'était pas même susceptible d'existence. Et afin de mieux ouvrir ma pensée, je vais reproduire le tableau du système féodal, tracé en peu de lignes, mais de main de maître, par un professeur d'histoire, encore vivant, de l'université protestante de Göttingue : je veux parler de Charles-Frédéric Eichhorn, fils du fameux commentateur de la Bible, mort il y a peu de temps. Dans son *Histoire politique et juridique de l'Allemagne*, publiée en 1821, voici comment il s'exprime : *Il ne faut point chercher le principe et l'essence du système féodal dans les rapports juridiques de cette constitution, qui n'en sont que la forme. Il ne faut pas non plus comprendre, sous le nom de système féodal, ces seuls rapports, ni opposer l'un à l'autre le système féodal et le système hiérarchique : parce que leur union forme plutôt un système unique quant à la constitution. L'essence du système féodal reposait sur les principes suivants :*

I. *Le christianisme, à qui tous les peuples doivent appartenir par la divine institution de l'Eglise, est une chose complète en soi, et dont la conservation repose sur la puissance de Dieu même, confiée à certaines personnes. Cette puissance a deux ramifications : l'une spirituelle, l'autre temporelle. Toutes deux vont*

se réunir au pape auquel elles sont confiées, comme au vicaire de Jésus-Christ et au chef visible de l'Eglise. C'est de lui, sous sa direction et sous sa dépendance, que l'empereur tient, comme chef visible de l'Eglise dans les choses temporelles, l'autorité temporelle que les autres princes possèdent de la même manière; et ces deux autorités doivent se soutenir, appuyées l'une sur l'autre...

II. L'Eglise et l'Etat ne sont au fond qu'une seule et même chose, un grand Etat chrétien, quoiqu'ils semblent former extérieurement deux sociétés distinctes, et que par conséquent il puisse exister entre elles des rapports purement conventionnels...

VII. On pourra croire, au premier aspect, qu'avec un semblable système constitutif une nation doit se trouver sans cohérence en ses diverses parties; il pourra sembler que ses forces sont tout éparpillées dans une multitude de sociétés individuelles, petites et grandes, ayant des droits et des intérêts divers. Néanmoins la conformité de mœurs, d'opinions, mais surtout l'unité de la foi, en faisaient vraiment un ensemble harmonieux et parfaitement uni à l'extérieur (1).

Cette description appuyée, comme son auteur le démontre, sur des textes exprès des constitutions de différents royaumes, cette description, dis-je, rend manifeste que l'autorité pontificale était un des éléments constitutifs de la république chrétienne, élément nécessaire pour maintenir cette forme politique qui régissait alors, sous la tutelle du christianisme, l'Europe tout entière. En un mot, le système politique et social du monde catholique exigeait, comme principe essentiel, une autorité suprême. Or ce système était un résultat spontané de la religion qui avait civilisé le monde; il y avait d'étroites liaisons entre ce système et les lois et l'autorité de la religion, dont il s'efforçait même d'imiter l'unité et les formes. Il était donc bien naturel qu'il admît l'autorité suprême qui était admise dans l'Eglise. De là vient que toutes les contestations et tous les différends qui s'agitaient en ces temps-là entre l'Eglise et l'empire se réduisent, comme le remarque si judicieusement l'historien que nous avons cité, à déterminer non pas le système, mais la prééminence dans l'Eglise même: c'est-à-

(1) Eichhorns deutsche staats- und Rechtsgeschichte; 4 Theil, Ss. 269-279.

dire il s'agissait de savoir si ce système donnait la prééminence au pape ou à l'empereur.

Ceci posé, la solution du problème n'offre plus la moindre difficulté. Les rapports de l'empereur avec ses propres sujets, l'indépendance absolue de plusieurs royaumes, tels que l'Espagne et l'Angleterre, sur lesquels son haut domaine ne pouvait s'étendre ; la couronne qu'il devait recevoir des mains du souverain-pontife ; la possibilité de se trouver, comme il arriva souvent, plus faible que les violateurs des droits communs ; les constitutions nationales qui lui faisaient une expresse opposition ; toutes ces considérations, et bien d'autres encore, qui rendaient manifeste l'impossibilité de voir en lui le premier chef, le chef suprême du système européen, démontraient aussi que celui-là seul pouvait légitimement s'arroger cette suprématie ; qui possédait déjà par lui-même une autorité et une puissance qu'il tenait directement de Dieu ; qui était reconnu de tous comme supérieur, à plusieurs égards, et qui pouvait user d'armes assez formidables en ce siècle pour terrasser les plus forts, épouvanter les plus audacieux et humilier les plus puissants.

De là vient que quand Guillaume I^{er}, le conquérant de l'Angleterre, refusa à Grégoire VII l'hommage que ce pontife exigeait de lui, ce prince ne faisait que publier une proclamation par laquelle il se détachait de la république chrétienne de l'Europe : il n'en exécuta pas moins, comme fils obéissant de l'Eglise, tout ce que lui prescrivait le Saint-Père : aussi ne fut-il jamais inquiété par ce vaillant défenseur des droits ecclésiastiques.

Ce n'est pas sans plaisir que je vois ici la possibilité de confirmer la vérité de ce tableau de l'état social de l'Europe au moyen âge, par l'autorité du grand Raumer, cet historien pénétrant, enlevé aux lettres l'année dernière (1834), après avoir dévoilé, grâce à de profondes recherches, les mensonges tant de fois répétés sur Philippe II et sur le massacre de la Saint-Barthélemy. Voici ses paroles : *Le pape, comme vicair de Dieu sur la terre, était, d'après les opinions catholiques, libre de toute dépendance ecclésiastique et au-dessus de toute chose terrestre, afin d'être, avec l'Eglise immuable de Dieu, une ancre de*

salut pour les faibles, un sujet d'effroi pour les méchants, une force capable de purifier le pouvoir temporel, un père pour consoler les esclaves et les opprimés.

Novalis en parle de la même manière : *La cour du pape, écrit ce penseur profond, était le rendez-vous de tous les hommes sages et vénérables de l'Europe. Tous les trésors affluaient vers cette cité sainte ; on avait vengé la ruine de Jérusalem, et Rome elle-même était devenue Jérusalem, la résidence sacrée du gouvernement divin sur la terre. Des princes, soumettant leurs querelles au père du christianisme, déposaient volontairement à ses pieds leur couronne et leur gloire ; ils enviaient le privilège de terminer leur vie en de célestes contemplations, et de la laisser s'éteindre entre les murs d'un cloître. Qu'il était riche en bienfaits ; qu'il était sage, ce gouvernement si en harmonie avec les besoins et la nature intérieure de l'homme !*

Tels étaient les caractères essentiels et magnifiques de ces temps vraiment catholiques, c'est-à-dire vraiment chrétiens (1).

Mais on me dira peut-être : Tout ce raisonnement prouve uniquement qu'on avait accordé une fonction temporelle aux pontifes romains ; mais c'était le résultat d'une convention, et Grégoire prétendait la posséder de droit divin. Oui ; il le prétendait, et certes il avait raison ; pour le démontrer, je n'ai pas besoin de longs discours. Il suffit de se rappeler les principes si beaux et si profonds de la science politique, exposés par un grand écrivain, par Adam Müller, dans son inappréciable ouvrage *Sur la nécessité d'un fondement théologique pour les sciences politiques* (Leipsick, 1819). Ce livre démontre, par le raisonnement le plus simple et à la fois le plus convaincant, que les droits respectifs des parties qui composent un état quelconque ne viennent ni de concessions réciproques, ni de contrats sociaux, ni d'aucune invention de ce genre, mais de la nature même des choses, de l'ordre nécessaire, c'est-à-dire, chrétiennement parlant, de la sanction divine. La religion nous apprend que tout pouvoir vient de Dieu, à qui seul appartient la souveraineté et la puissance, dont il est conséquemment l'unique source, l'unique origine. Sitôt que les

(1) Novalis, *Schriften*, Berlin, 1826, I Th., p. 191.

membres et les organes de la vie ont acquis assez de développement et de consistance dans le fœtus , pour exercer leurs fonctions , Dieu , par une loi constante , leur communique la force vitale en produisant en eux de son souffle divin l'âme qui en fait sa demeure et qui les vivifie. Or quelque chose de semblable a lieu toutes les fois que les éléments d'un nouvel Etat se sont rapprochés , réunis , et ont assez de vigueur pour servir aux fonctions d'un système social ; car alors Dieu le sanctionne , en d'autres termes , il anime tout ce corps , dans lequel il fait passer un principe vital qui circule dans toutes les parties , selon les besoins et les devoirs de chacune d'elles. De là les droits , de là l'autorité. Or nous avons vu que , dans le système politique du moyen âge , l'autorité pontificale était la tête du corps social , l'âme qui empêchait toutes les parties de se dissoudre , en leur donnant la forme et l'équilibre ; cette autorité en était un élément nécessaire , essentiel , ou plutôt c'en était l'essence même. Cette souveraineté des pontifes sur les choses temporelles avait donc pour elle la sanction divine : elle ne venait point des hommes , les hommes ne pouvaient donc porter la main sur elle.

Ce qui vient d'être dit fait voir évidemment que quand d'effrayants désordres s'élevaient dans la république chrétienne jusqu'à la menacer d'un désastre universel , jusqu'à attaquer la base sur laquelle elle était posée , c'était un droit , un devoir même pour son gouverneur suprême , de s'armer de tout le pouvoir dont il était légitimement revêtu , afin d'apaiser l'orage et de rendre à ce vaste ensemble son harmonie naturelle.

Or telle était précisément la situation de l'Europe quand Hildebrand prit en main le gouvernail du vaisseau de l'Eglise , vacillant sur les ondes d'un siècle corrompu et agité.

L'union intime et nécessaire entre l'Etat et l'Eglise , union qui , suivant la remarque d'Eichhorn , formait la base de tout le système féodal en Europe , et qui , dégénérée par le malheur des temps , avait courbé l'Eglise sous la dépendance des laïques et dans une basse servitude , avait aussi donné naissance à deux grands abus , qui n'allaient à rien moins qu'à détruire la religion et la société : c'étaient le mariage , ou plutôt le concubinage des clercs , et la simonie ou trafic des bénéfices ecclésiastiques. Ces deux abus avaient tellement enchaîné l'intérêt et la

cause des membres du clergé à l'intérêt et à la cause des laïques, que le pouvoir bienfaisant des premiers était complètement paralysé : les deux ordres se trouvaient tellement perdus l'un dans l'autre, que leurs rapports et leurs devoirs étaient confondus ; et, qui plus est, l'autorité ecclésiastique se voyait soumise à l'autorité civile. Un prêtre chargé d'une famille devait songer aux moyens de la soutenir ; il ne trouvait pas de meilleur expédient que d'acheter un bénéfice, comme il était d'usage. De ces deux graves désordres devaient sortir la ruine totale de la liberté ecclésiastique et l'anéantissement de la religion véritable.

Or la grande pensée d'Hildebrand fut de délivrer l'Eglise de la servitude temporelle. L'auteur que je combats déclare hardiment que ce dessein ne fut jamais celui de notre pontife, qui, dit-il, ne rêvait que la suprématie universelle. Pour le réfuter, je citerai les paroles d'un écrivain moderne et protestant, que je dois rappeler plus d'une fois à l'attention de mes lecteurs : je veux parler de Voigt, professeur à Halle, dans la Saxe, qui a fait paraître une biographie savante et importante de ce pape. Cet ouvrage, publié en 1815, est puisé tout entier à des sources originales ; quelques corrections le rendraient digne d'être traduit dans les autres langues. Voici comment l'auteur, tout protestant qu'il est, s'exprime sur le sujet dont il s'agit :

Il est impossible de porter sur Grégoire un jugement que tous puissent regarder comme d'une parfaite exactitude, et qui obtienne l'approbation de tous. Le grand but, l'unique but de cet homme, le but où tendaient chacune de ses pensées, chacun de ses efforts, chacun de ses désirs, c'était la liberté de l'Eglise. Cette pensée fut la pensée de toute sa vie, et ses résultats rayonnent encore à travers le monde ; c'est le miroir ardent où viennent se concentrer, comme autant de faisceaux lumineux, toutes ses actions, toutes ses paroles ; cette pensée résume sa vie : il lui fit le sacrifice de tous ses jours ; c'était l'âme qui le faisait vivre, l'âme qui le faisait agir. A l'imitation de la puissance politique de l'Etat qui s'efforce de former un tout en soi et par soi, il voulut élever si haut le pouvoir de l'Eglise qu'elle pût jouir d'une li-

berté parfaite et dominer toute autre puissance (1). Telles sont les paroles de cet historien.

Mais il faut que l'influence de ces désordres qui, comme nous l'avons dit, menaçaient la liberté de l'Église, il faut que la nécessité d'y porter remède à quelque prix que ce fût, que la conduite héroïque de Grégoire et les motifs purs et sublimes qui l'animaient, soient dévoilés par le plus célèbre et le plus accrédité des historiens protestants de l'Allemagne moderne. Écoutons Henri Luden, surnommé le père de l'histoire en Allemagne, qui, au huitième volume de son *Histoire du peuple allemand*, publiée en 1833, s'exprime ainsi qu'il suit quand il aborde l'époque dont nous parlons :

Son cœur et sa raison le poussaient à maintenir vigoureusement le célibat des ecclésiastiques : son cœur, parce qu'il croyait fermement que l'Église de Jésus-Christ, selon la volonté de Dieu, devait être libre et dominer le monde; sa raison, parce qu'il était convaincu que l'Église ne pouvait être libre ni dominer le monde tant que ses serviteurs, c'est-à-dire les ecclésiastiques, demeureraient, par les liens du mariage, courbés sous le joug des intérêts d'ici-bas, et sous la volonté des grands de la terre. Cette mesure lui semblait juste, il l'estimait même nécessaire. Ses yeux, franchissant le présent sans inquiétude, allaient interroger l'avenir sur lequel ils se fixaient; il ne doutait point de la victoire, et une défaite ne lui paraissait pas possible. Certes la lutte pouvait être rude, le succès pouvait longtemps flotter indécis; mais l'événement, qui a prononcé en faveur de Grégoire, a montré clairement qu'il n'exigea rien que de conforme à la situation de son époque, dont sa parole exprima seule les besoins, et sur laquelle il répandit l'esprit de vie. Il ne faut donc point juger la cause que soutint ce grand homme d'après les opinions, les mœurs et les rapports des siècles qui suivirent. Lorsque le célibat devint une obligation (2) pour le clergé, ce fut sans doute un grand

(1) Hildebrand und sein zeitalter.

(2) Il faut remarquer que l'auteur de ce morceau est protestant; de là vient qu'il croit, mais bien à tort, que le célibat ecclésiastique ne devint une obligation qu'au siècle d'Hildebrand; des témoignages irrécusables d'écrivains de la primitive Église montrent que cette loi a été imposée au clergé dès les premiers jours du christianisme.

fléau pour des milliers d'hommes ; son institution put entraîner aussi différents membres du corps ecclésiastique dans des fautes graves, très-graves même ; mais les générations qui eurent à souffrir de pareilles afflictions sont maintenant ensevelies sous la terre ; elles et leurs souffrances ne sont plus. La vertu est venue à la suite du crime, l'esprit de sacrifice a pris la place du péché ; mais si le péché et le crime méritent nos malédictions, l'esprit de sacrifice et la vertu enlèvent nos applaudissements. En tout et pour tout, c'est le célibat du clergé qui nous a faits tout ce que nous sommes, qui nous a donné tout ce que nous possédons, le génie, la culture de l'esprit et les progrès du genre humain. Il a essentiellement contribué à procurer à l'Eglise l'unité, et par l'unité la force nécessaire pour résister à la puissance brutale de l'épée, et pour adoucir la tyrannie barbare que le système féodal avait introduite dans la vie sociale. C'est peut-être même le célibat du clergé qui a préservé le monde germanique d'un sacerdoce héréditaire.

Ce sont les travaux et les sueurs de Grégoire VII qui nous ont conquis ces conséquences et bien d'autres encore : les services qu'il a rendus à l'esprit humain ont été plus immenses encore que ceux qu'il avait compris dans son plan sublime. Tout entier à la pensée d'assurer la liberté et la prééminence de l'Eglise, son courage le fit voler au champ de bataille où l'on eût dit qu'il portait un cœur de bronze ; et pour donner à l'univers la paix qu'il attendait de cette suprématie, il sut braver les luttes les plus sanglantes.

Il ne savait pas encore si l'incendie allumé par son décret relatif au mariage des clercs était éteint, qu'il lança sur le monde de nouvelles foudres dont le passage devait être aussi terrible : il s'éleva encore une fois contre la simonie ; mais d'une manière toute nouvelle. Comme on l'a dit, il avait déjà porté à ce monstre une blessure profonde en menaçant d'une égale condamnation les acheteurs et les vendeurs de charges et bénéfices ecclésiastiques ; maintenant il était temps de mettre la cognée à la racine de l'arbre. On ne peut nier que les décrets déjà en vigueur ne fussent suffisants pour détruire la simonie qui se pratiquait entre le haut et le bas clergé ; mais la simonie qui avait lieu entre les séculiers et les ecclésiastiques, comment l'abolir tant qu'on croirait

qu'il était nécessaire que les ecclésiastiques reçussent l'investiture de la main des séculiers ?

Tout ceci est de Luden, protestant allemand, et par conséquent naturellement imbu de préjugés contre notre pontife (1).

Ce qui a été dit jusqu'ici, réuni aux aveux des historiens modernes non catholiques, démontre clairement :

1° Que l'autorité des souverains-pontifes, comme chefs de la république chrétienne, était nécessaire, légitime et, par conséquent, indépendante de toute concession, de toute collation ;

2° Que les désordres qui désolaient cette république étaient tels, au temps de Grégoire VII, qu'on ne pouvait y porter remède que par une intervention énergique et puissante, et, si l'on veut, par l'exercice dictatorial de sa haute suprématie.

Maintenant il ne reste plus qu'un seul point à discuter, pour compléter la réfutation du biographe anglais, c'est la manière dont Grégoire exerça sa puissance. L'invincible courage avec lequel il se dressa en face de tant et de si puissants souverains ; l'inflexible vigueur avec laquelle il dompta l'entêtement de l'empereur Henri IV, la souplesse de sa politique dans ses traités avec les Normands et les potentats du Nord ; l'étroite alliance conclue et conservée avec l'impératrice Agnès et avec les comtesses Béatrix et Mathilde, les calomnies honteuses et dégoûtantes de Bennone, toutes ces choses ont porté notre anonyme italien et son éditeur à revêtir notre Saint d'un caractère souverainement odieux. Ce n'était, d'après eux, qu'un monstre d'ambition, de fierté, d'hypocrisie et d'impudicité. Il paraît même qu'ils ajoutent foi à ces accusations infâmes de magie, d'athéisme, d'empoisonnement, qu'ont vomies contre lui ses plus anciens calomnieurs.

Afin que l'on apprécie ces mensonges, je me contenterai de rapporter les paroles des écrivains protestants les plus récents sur le caractère et la conduite de ce vénérable héros.

Commençons par l'auteur déjà cité de la Vie de ce pontife, par Jean Voigt, qui, nous donnant à la fin de son ouvrage, le portrait de Grégoire, le peint de la manière suivante :

(1) *Geschichte des deutschen Volkes. Sterband; Gotha 1833. Ss. 365 suiv.*

« Le pape Grégoire vécut conformément à cette dignité sublime : sa conduite fut celle d'un pape ; elle fut toujours magnanime et digne d'admiration. On ne jugera jamais ses actions d'une manière équitable, si on ne les considère comme les actions d'un pape agissant pour la papauté et dans l'ordre de la papauté. Sans doute, l'Allemand, en tant qu'Allemand, sent bouillonner l'indignation dans ses veines quand il voit l'humiliation profonde de son empereur aux portes de Canossa, et il parle du pape comme d'un tyran cruel, implacable et plein d'orgueil ; le Français, en tant que Français, se répand en imprécations contre ce même pape, au souvenir des blessures qu'il fit à la France et à son roi. Mais l'historien s'efforce de considérer toute la vie de Grégoire sous un point de vue historique et universel ; et de ce terrain bien plus élevé que celui où se placent l'Allemand et le Français, il approuve ce qu'ils censurent. » Dans un autre endroit il écrit : « On me dira peut-être : Est-il bien sûr que l'on trouve en lui cette sincérité, cette intime conviction de la justice de sa cause, de la vérité de ses motifs et de ses prétentions ? Ne s'est-il point épuisé en mensonges et en fourberies ? N'a-t-il pas essayé d'établir la grande monarchie sur des faits inventés, sur de fausses conséquences, sur de fausses interprétations de la sainte Écriture ? Pour flétrir l'opinion qu'il soutint comme une certitude, que le pouvoir qu'il exigeait résidait dans la personne du pape, ne faudrait-il point l'appeler l'hérésie d'Hildebrand ? N'est-ce pas en effet un hérétique, un hypocrite, un fourbe ? — A tout ceci nous répondons : ou Grégoire est l'homme le plus abominable, le plus infâme scélérat qu'on ait jamais vu sous le soleil, ou il est tel que nous le peignent ses paroles et ses actions. Ses lettres nous fournissent en abondance des preuves de la plus vive ardeur, du plus intime amour pour sa religion, dont il crut la divinité avec la foi la plus inébranlable : elles nous attestent la plus exacte fidélité dans l'exercice de sa charge, la plus sainte, la plus ferme confiance dans la justice de ses actes et dans la vérité de ses décisions ; il suffit de les parcourir pour voir percer la conviction qu'il avait que les actions des hommes seront un jour récompensées. »

» sées ou punies. On remarque surtout qu'elles respirent le
» sentiment de la sainteté, de la dignité, de la divinité même,
» de ce qui attirait ses soins : on y trouve partout le langage
» transparent d'une conscience pieuse, et une sainte disposi-
» tion à se sacrifier à ses nobles desseins. » Puis le même au-
» teur ajoute en terminant :

« Si Grégoire avait maladroitement choisi ses moyens pour
» atteindre les fins qu'il se proposait ; s'il n'avait ni pesé les
» circonstances, ni tenu compte des temps ; en un mot, s'il
» s'était laissé emporter en quelque chose au delà du terme,
» on pourrait se plaindre de sa prudence et lui refuser le ta-
» lent ; mais la pureté de son cœur serait toujours hors d'at-
» teinte. Or c'est uniquement cette pureté de cœur qu'on lui
» conteste, car tout le reste, on le lui accorde. Son génie em-
» brassait tout le monde chrétien, et il devait l'embrasser,
» parce que, comme il la concevait, la liberté de l'Eglise
» était universelle. Ses actions devaient nécessairement être
» arbitraires, eu égard au siècle où il lui fallut agir : sa foi,
» ses convictions étaient nécessairement telles qu'il les mani-
» festa ; il ne pouvait en manifester d'autres, parce que le
» cours naturel de la vie les avait produites et créées en
» lui (1). »

Luden ne parle pas autrement des desseins et du caractère
de notre pontife. « Quoi qu'il en soit, dit-il, la pensée d'Hil-
» debrand paraît être sortie des plus nobles sentiments qui
» aient jamais animé l'esprit humain. On le voit, c'est le ré-
» sultat d'une immense commisération des afflictions qui dé-
» solaient les hommes, et du brûlant désir d'en détruire la
» cause : non, cette pensée magnifique ne pouvait être nour-
» rie que par un génie vigoureux : ce n'était rien moins que
» la mise en œuvre d'une résolution de rendre l'homme meil-
» leur, de l'ennoblir en l'enveloppant du manteau vivifiant de
» la religion chrétienne. C'est une injustice de ne pas avouer
» qu'il aimait les hommes, d'élever des doutes sur sa piété : il
» est bien plus probable qu'il puisa son projet dans la religion
» et dans l'amour. Quelle passion, quelle puissance humaine

(1) Hildebrand und sein zeitalter.

» auraient jamais pu l'élever à de si grandes pensées ? L'appé-
» tit des plaisirs des sens ? mais, déjà plein de jours, Grégoire
» y avait renoncé ; il ne désirait plus les voluptés de la chair ;
» et d'ailleurs l'œuvre dont il s'était imposé l'exécution ne lui
» promettait aucun plaisir, aucune jouissance, mais des tra-
» vaux sans fin, des fatigues infinies, la haine et les persécu-
» tions. L'ambition, la vaine gloire, furent donc les mobiles de
» cet homme ? mais pouvait-il jamais avoir la certitude de se
» voir un jour assis sur le trône, maître de la puissance su-
» prême ; et quand même la promesse infaillible lui en eût été
» faite, il lui fallait rester solitaire ici-bas : c'était un tronc
» sans rameaux ; il n'avait pas l'espérance de pouvoir fonder
» une dynastie ; ses jours étaient comptés. Il s'était élevé as-
» sez haut, ses œuvres étaient assez éclatantes pour lui assu-
» rer un renom fameux dans les annales de l'humanité (1). »

Le même historien avait déjà fait, dans un précédent ouvrage, l'éloge suivant de notre héros : « Il paraissait toujours dans
» la gloire de sa dignité sublime, comme sous une auréole,
» exempt à la fois des illusions de l'orgueil et des vertiges que
» nous inspirent trop souvent nos propres mérites. Du reste,
» il fut toujours d'une vie simple et de mœurs irréprocha-
» bles (2). »

On peut, ce me semble, placer ici fort à propos l'observa-
tion que fit sur cet éloge le *Journal littéraire de Halle* (novem-
bre 1822). Après avoir fait observer que l'opinion du profes-
seurs Luden ne recevrait pas une approbation générale, le
critique ajoute : « Luden aurait tort de s'inquiéter d'une sembla-
» ble mésaventure. Certes nous espérons bien que quand les vé-
» ritables historiens entreront dans l'arène pour faire disparat-
» tre les *amateurs* du champ de l'histoire, l'étude des sources
» originales, dont l'amour commence à naître de nos jours, dis-
» sipera une multitude de ces préjugés téméraires auxquels le
» vulgaire a une foi si opiniâtre, et dévoilera, à l'aide de l'in-
» vestigation allemande et de la véritable philosophie de l'his-
» toire, l'absurdité de tant d'opinions qui paraissent aujour-
» d'hui si profondément enracinées dans les esprits. »

(1) Hildebrand, p. 471 et suiv.

(2) Histoire universelle des peuples et des États. Iéna 1821.

Voici le portrait que le professeur Eichhorn, dans son *Histoire d'Allemagne*, nous retrace de Grégoire VII : « Soutenu par la » plus profonde et la plus religieuse persuasion de la nécessité » où étaient le pape et l'Eglise d'être indépendants de tout » pouvoir temporel, et convaincu que la mission du vicaire » de Jésus-Christ l'obligeait de s'opposer à l'orgueil et à l'in- » justice des princes, il déploya la prudence la plus pénétrante » et un indomptable courage. Il choisit heureusement ses » moyens d'action, et put réaliser une réforme dans l'Eglise, » réforme qui avait déjà été tentée sans avoir jamais pu réussir.

M. Leo, professeur à l'université de Halle, parle ainsi qu'il suit (dans son *Introduction à l'histoire du moyen âge*, 1830) de l'humiliation qu'eut à subir l'empereur Henri IV à Canossa : « Quand on se représente le spectacle donné à Canossa, il faut » que l'intérêt national se taise en présence de l'intérêt intel- » lectuel. Cet événement est un triomphe obtenu par cette éner- » gique puissance de l'âme, qui crée les forces extérieures » lorsqu'elles n'existent pas encore ; c'est une victoire sur un » tyran efféminé, qui sut cependant retenir la force matérielle » dont il était armé. »

Le philosophe Henri Steffens ne porte pas d'autre jugement sur Grégoire. Dans son livre intitulé : *Le siècle actuel* (Berliu 1817), il écrit en effet : « Il ne nous est certainement pas » permis de douter de la droiture de ses intentions, ni de son » gigantesque pouvoir. Le moine de Clugny, qui osa poursui- » vre un pape élu par l'empereur, mais qui avait méconnu la » divinité des droits de l'Eglise en recevant de la main des » laïques ce que l'Eglise seule pouvait conférer ; le puissant » conseiller des souverains-pontifes qui dédaigna si longtemps » l'éclat extérieur de la papauté ; le pape qui humilia l'empereur sans jamais recourir à d'autres armes qu'aux armes spiri- » rituelles ; le pape qui trahi de la fortune, qui banni de sa » patrie, demeura ferme, inébranlable dans ses principes, et » se sacrifia à cette grande idée qui avait encouragé sa noble » constance pendant tout le cours de sa vie ; l'homme enfin au- » quel il fut donné, à la veille de mourir, de voir que ses » projets reposaient sur la vérité, ce que bien peu d'esprits » avaient compris, ne fut-il pas un grand homme ? ne fut-il » pas la conscience, l'âme même du siècle où il vécut ? »

Le docteur Schmidt, premier professeur de théologie à Gies-
sen, dans son *Manuel d'histoire ecclésiastique chrétienne*, 1828,
prouve qu'il fallut contraindre Grégoire d'accepter la dignité
papale et qu'il professait, le jour même de son entrée au pou-
voir, les sentiments dans lesquels il persévéra jusqu'à sa mort,
sans hypocrisie et sans crainte.

Afin de ne pas ennuyer plus longtemps mes lecteurs, je fer-
merai cette série de témoignages protestants par les paroles
suivantes de Jean de Müller; elles sont courtes, mais décisives:
« Il eut le courage d'un héros, la prudence d'un sénateur,
» le zèle d'un prophète, et ses mœurs furent d'une austérité
» rigoureuse. »

Nous voici donc au terme que je voulais atteindre: on a vu
le caractère du saint pontife Grégoire VII apparaître dans toute
sa vérité, dans toute sa gloire, sous le pinceau des écrivains
protestants les plus modernes. Leurs propres paroles ont
prouvé que le devoir fut son guide dans toutes ses actions,
soit que l'on considère les moyens dont il usa ou la manière
dont il les mit en œuvre. Comme souverain-pontife et chef
reconnu de la république chrétienne, il s'arma de toute son
autorité, qui était un élément nécessaire de l'organisation
sociale et qui par conséquent, ne lui venait pas des hommes,
mais de Dieu. Toutefois, il ne s'arma de sa puissance que pour
sauver les droits de la partie principale de toute société chré-
tienne, pour ravir aux mains des usurpateurs les prérogatives
essentielles de la religion, pour purifier l'Eglise de ces souil-
lures qui l'empêchaient d'exercer sur la société sa bénigne in-
fluence, afin d'y ramener l'ordre, l'harmonie et la vertu. En
un mot, nous avons vu les protestants saluer dans la personne
de Grégoire, un grand génie, un héros, un saint.

Quand on aime à comparer les différents âges de l'Eglise,
quand on va demander au passé les présages de l'avenir, on
ne peut assurément étudier l'histoire de ce siècle sans y remar-
quer des analogies frappantes avec ce qui se manifeste autour
de nous. La question du célibat religieux a été soulevée de nos
jours avec autant de chaleur et d'obstination en différentes
parties du monde catholique; les droits respectifs de l'Etat et
de l'Eglise, ont fourni matière à d'interminables débats; l'au-

torité civile use, en certains pays, de toutes les ressources imaginables pour restreindre, le plus possible, l'influence et le pouvoir du clergé. Mais il est un autre trait de ressemblance qui peut consoler l'Eglise affligée et lui rendre le courage. Le grand nom qui l'affranchit jadis de ses douleurs, lui fournit aujourd'hui la même espérance : sa bannière est encore la bannière du grand patriarche Benott : qui pourra douter de la victoire ?

DÉFENSE DE DIFFÉRENTS POINTS DE LA VIE
DE BONIFACE VIII (1).

Il y a déjà longtemps qu'il est d'usage, parmi les historiens protestants, et quelquefois même, chose déplorable ! parmi les écrivains catholiques, de diriger une plume hostile contre ces pontifes qui osèrent, la tête haute, fermes et intrépides, défendre les droits du saint-siège, et firent éclater leur énergie et leur zèle en luttant contre les tentatives arrogantes, injustes et oppressives de ses adversaires. Ils ont été chargés des crimes les plus noirs, on leur a prêté les desseins les plus honteux, et chacun des faits principaux de leur vie ou de leur règne a été malicieusement défiguré. On les a même dépouillés de leurs qualités les plus éclatantes, et la calomnie en a fait l'objet de la censure la plus amère : leur invincible fermeté a été appelée obstination ; leur sévérité provoquée, leur inflexible ardeur à soutenir de justes droits, ont pris le nom d'arrogance et d'ambition. Mais la divine Providence a fait apparaître de nos jours, l'un après l'autre, plusieurs zélés et puissants défenseurs de ces pontifes suprêmes. Nous pouvons sans doute, et à juste titre, sentir s'éveiller en nous quelque remords de ce qu'une si noble tâche ait été en partie abandonnée à des étrangers d'une autre croyance, sans qu'aucun de nous ait mis la main à l'œuvre jusqu'à cette heure : cependant nous puisons en

(1) Cette dissertation a été lue par Monseigneur Nicolas Wiseman, dans l'Académie de la religion catholique, à Rome, le 4 juin 1840.

cela même un motif plus puissant d'assurance dans nos discussions avec les protestants qui auraient pu mettre en doute les assertions et les rapports d'écrivains catholiques. Mais si Grégoire VII a trouvé un puissant défenseur dans Voigt, Innocent III dans Hurter, et Silvestre II dans Hock, il est un souverain-pontife des siècles catholiques qui attend encore, parmi les modernes, un avocat qui veuille prendre en main sa cause, un pontife dont la mémoire est toujours la proie des calomnies qui l'assaillirent pendant sa vie et qui se sont attachées à son nom avec une rage infatigable depuis sa mort jusqu'à nous. Je veux parler de Boniface VIII, dont le pontificat mit fin au XIII^e siècle, et commença le XIV^e avec le premier jubilé; de Boniface, qui vit apparaître sous les plus glorieux auspices les prémices d'un règne terminé au sein des calamités, qui voua à la poursuite d'un but noble et utile un puissant génie, cultivé par des études profondes et mûri par une longue expérience dans les affaires ecclésiastiques les plus délicates; de Boniface, qui, dans le cours de sa carrière, fit preuve de vertus nombreuses et éclatantes, et put, pour atténuer ses fautes, alléguer le bouleversement des choses publiques, la barbarie du siècle où il vécut, et le caractère violent et sans foi de la plupart des hommes auxquels il eut affaire. Toutes ces choses, agissant sur un esprit naturellement droit et inflexible, le portèrent à des mesures bien sévères en apparence, à des actions bien rigoureuses, qui, considérées avec les sentiments et au point de vue des temps modernes, pourront paraître extrêmes et sans justification possible. Je l'avoue, en examinant la vie et le caractère de ce grand pape, après avoir minutieusement feuilleté chacune des pages des historiens les plus acharnés contre lui, c'est là, j'en suis convaincu, l'unique point sur lequel on puisse fonder une accusation avec quelque apparence de vérité; accusation d'ailleurs que les circonstances exposées doivent suffisamment détruire ou du moins atténuer en partie.

Les accusations fausses et injurieuses adressées à ce pontife commencèrent à peser sur lui durant sa vie; elles ont trouvé des échos dans des écrivains de chaque siècle jusqu'au nôtre. Je ne parle point ici des libelles infâmes rédigés en France

par Guillaume de Nogaret, son ennemi capital, et par d'autres hommes qui avaient senti le poids de sa sévérité. Mais malheureusement il en est d'autres auxquels l'esprit des partis politiques inspira des haines impérissables contre l'autorité ecclésiastique, chaque fois qu'elle se trouva en contact avec le pouvoir civil; ceux-là ont servi à inventer ou à propager des opinions fausses ou exagérées sur la conduite de Boniface et sur les dispositions de son âme. Parmi eux on est vivement affligé de trouver en première ligne l'illustre auteur de la Divine Comédie : mais pour grande que soit l'autorité que ses sentiments et ses paroles peuvent retirer de la gloire de son nom et de la beauté de ses vers, on n'en doit pas moins y voir surtout la violence de ses passions gibilines. Dans le 27^e chant de son *Enfer*, il s'entretient avec Guido de Montefeltro, qui, de guerrier fameux, devint, avant de mourir, religieux de l'ordre de saint François : cet homme fait retomber sa damnation éternelle sur le pape, qui était parvenu à lui arracher un conseil déloyal sur la manière de prendre Palestrine :

Lunga promessa con l'attender corto
Ti fara trionfar nell' alto seggio (1).

Le poète se déchaîne librement contre le pontife, par la bouche de Guido, qui s'exprime dans les termes les plus injurieux, et qui forme les vœux les plus coupables; il l'appelle *le prince des nouveaux pharisiens* (v. 85), et *le grand-prêtre à qui mal prenne* (v. 68). Puis dans son *Paradis*, le même poète déclare que Boniface n'est point pape légitime, et que le siège laissé vacant par Célestin V n'est pas encore rempli; il fait dire en effet à saint Pierre :

Quegli che usurpa in terra il luogo mio,
Il luogo mio, il luogo mio, che vaca
Nella presenza del figliuol di Dio (2).

(C. 27, v. 22.)

Et il le fait appeler *homme de sang et de crimes*.

(1) Beaucoup de promesses, qu'on s'occupera peu d'accomplir, te feront triompher sur le siège pontifical.

(2) Celui qui usurpe sur la terre ma place, ma place qui reste vide aux yeux du Fils de Dieu.

Je n'ai pas besoin de recourir aux historiens protestants, tels que les Centuriateurs et Mosheim, ni à plusieurs écrivains d'histoire civile, tels que Gibbon, Hallam et Sismondi : ces auteurs rivalisent à qui mettra le plus de faussetés dans la bouche de ce chef suprême de l'Église catholique; pour cela ils se copient l'un l'autre sans se donner la peine de vérifier les assertions, ni de peser les jugements de ceux qui écrivirent avant eux. Mon dessein dans ce travail est de mettre en évidence quelques preuves de cette coupable négligence des premiers devoirs d'un historien. Ce que je vais dire est en effet destiné uniquement à donner une idée de tout ce que l'on pourrait faire sur ce sujet; je ne ferai dès lors que toucher légèrement quelques points de la vie de ce pape, écartant toute discussion approfondie des grandes questions d'Etat qui eurent lieu durant son règne.

L'arrivée même de Boniface au pontificat est pour les historiens le sujet d'une censure amère. Ils supposent tous comme une chose certaine qu'il amena Célestin à renoncer à la papauté afin de s'asseoir à sa place, et qu'il se servit pour cela des artifices les plus honteux. Voici comment Mosheim parle de ce fait : *Il arriva que plusieurs cardinaux, et particulièrement Benoît Gaétan, lui conseillèrent d'abdiquer la papauté qu'il avait acceptée avec tant de répugnance; et ils eurent le plaisir de voir leur avis suivi avec la plus grande docilité* (*Hist. ecclés., t. II, 1826, p. 367*). Sismondi va un peu plus en avant : il ajoute foi aux contes les plus mensongers, publiés par les ennemis les plus déclarés du pape. Il dit de Boniface (alors cardinal Benoît Gaétan) : *Il avait su à la fois flatter les cardinaux, qui le considéraient comme le défenseur des privilèges de leur collège, et dominer l'esprit de Célestin, qui faisait tout d'après ses instructions, et n'avait peut-être commis tant de fautes que parce que son perfide conseiller le voulait rendre odieux et ridicule* (*Hist. des rép. ital., 2^e édit., t. IV, p. 78*). Puis il affirme que le cardinal Benoît offrit ses services à Charles, à condition que ce prince lui ferait avoir la papauté; et il ajoute : *Alors tous ses efforts tendirent à persuader à Célestin d'abdiquer une dignité qui n'était pas faite pour lui*. L'historien rapporte aussi la fable ridicule qui accuse Benoît d'avoir, au

moyen d'un porte-voix, contrefait une parole d'en haut qui intimait à Célestin ses volontés; puis il conclut : *outré cette fourberie, il avait encore mille autres moyens de déterminer les résolutions de cet homme simple et timide dont il avait alarmé la conscience.*

Tout ce récit n'est qu'un mensonge, et les monuments historiques même que ces auteurs ont eu, ou, du moins, auraient dû avoir sous les yeux, suffiraient pour les en convaincre. Il y a ici deux questions qui doivent être soumises à examen.

1° Le cardinal Benoît usa-t-il de quelque coupable artifice pour engager le pape Célestin à abdiquer ?

2° S'il ne mit en œuvre que des moyens légitimes, est-il à blâmer ?

A la première question je réponds que non-seulement il n'eut recours à aucune mesure condamnable ou injuste, mais qu'il ne fut même ni l'instigateur ni l'auteur de cette abdication. Si l'on doit la regarder comme le résultat de quelque conseil, elle fut l'effet du conseil de tout le collège des cardinaux, et non de Benoît en particulier. Les écrivains les plus accrédités de ce temps se contentent de le mettre en rang avec les autres. Ptolomée de Lucques (*Ap. Reynald., ad an. 1294*), dit : *Dominus Benedictus cum aliquibus cardinalibus Cælestino persuadet ut officio cedat ; quia propter suam simplicitatem, licet sanctus vir, et vitæ magni foret exempli, sæpius adversis confundebatur Ecclesiæ in gratiis faciendis et in regimine orbis.* Mais le cardinal Stefanerio (*Ap. Rub., Bonif. VIII, Rome, 1657, p. 262*), dans son poëme sur l'abdication de Célestin, dit en propres termes, que le cardinal Gaétan, appelé par le pape qui voulait prendre son conseil, chercha à le détourner de son dessein; il lui met dans la bouche les paroles suivantes :

Quid pater his opus est? quænam cunctatio curam
Ingerit? o tantis absiste gravare quietem!

Egidio Colonna, disciple de saint Thomas et auteur contemporain, écrit en toutes lettres dans son livre *De Renuntiatione papæ ; comprobari potuisse ex pluribus tunc viventibus.*

dominum Bonifacium VIII papam tunc in minoribus agentem et cardinalem tunc existentem , persuasisse domino Cœlestino quod non renuntiaret, quia sufficiebat collegio quod nomen suæ sanctitatis invocaretur super eos (Ib.). De ces témoignages, il résulte évidemment que le cardinal Benoît ne fut point le principal instigateur de la démission de Célestin, et qu'il n'eut point recours à d'indignes artifices pour obtenir sa place. C'est ce qui est encore mieux confirmé par l'auteur anonyme de la Vie de Célestin, conservée dans les archives secrètes du Vatican (*Cod. Arm. VII, capsula I, n. 1.*), et intitulée : *Incipit de continua conversatione ejus, quam quidam suus scripsit devotus.* Or on y lit ce fait suivant (fol. 40) : *Adveniente vero quadragesima S. Martini, papa ille sanctus decrevit solus manere, et orationi vacare; feceratque sibi cellam ligneam intra cameram fieri, et cœpit in eadem solus manere, sicut ante facere consueverat. Et in eadem ibi permanente cœpit cogitare de onere quod portabat, et quomodo posset illud abjicere absque periculo et discrimine suæ animæ. Ad hos suos cogitatus advocavit unum sagacissimum atque probatissimum cardinalem tunc temporis, dominum Benedictum qui, ut hoc audivit gavisus est nimium, et respondit ei dicens, quod posset libere, et dedit eidem exemplum aliquorum pontificum (à savoir S. Clément, cité par Célestin dans sa bulle), qualiter olim renuntiaverunt. Hoc ille audito, quod posset papatui renuntiare, ita in hoc consilio firmavit cor suum, quod nullus illum ab illo potuit remove. Voilà donc le témoignage d'un disciple affectueusement dévoué à Célestin, qui montre dans tout son livre une parfaite connaissance des actions de ce pape, et qui parle constamment de Boniface en des termes remplis d'aigreur. L'écrivain poursuit en disant que, le bruit du projet de Célestin s'étant répandu au loin, le clergé de Naples, ayant l'archevêque à sa tête, se transporta à *Castel Nuovo*, où ce pontife habitait, pour le prier de vouloir bien renoncer à son dessein (*Ap. Rey.*). Ptolomée de Lucques nous apprend que lui-même était présent à cette procession. Notre auteur continue ensuite son récit : *Audiens et videns idem papa tantam pietatem omnium qui aderant, distulit illam voluntatem; sed a proposito nunquam recessit, nec fletibus, nec clamoribus, nec etiam rogamini-**

sed conticuit ad tempus fere octo diebus, ut non molestaretur, et sic per istam sufferentiam omnes credebant ipsum ab illo pœnituisse proposito. Sed infra octo dies convocavit ad se istum quem prædiximus cardinalem dominum Benedictum, et fecit se doceri et scribi totam renuntiationem, qualiter et quomodo facere deberet. Maintenant quelle différence entre cette narration et le récit de Sismondi ! Ici, pas un mot de l'influence du cardinal Gaétan sur l'esprit de Célestin, ni des artifices criminels dont on prétend qu'il se servit pour amener le pontife à céder à ses désirs. Et pourtant, c'est la narration d'un homme à qui il est manifeste que Boniface ne plaisait point.

Mais il y a dans la relation de Sismondi une ou deux circonstances qui laissent entrevoir trop clairement son peu de sincérité et sa mauvaise foi. Il nous dit donc que le cardinal Benoît offrit ses services à Charles, roi de Naples, à condition qu'il lui ferait avoir la papauté. Or comment accorder cette assertion avec ce que le même Sismondi avance dans un autre endroit ? d'abord, que Benoît et Charles étaient ennemis déclarés en ce temps-là (1) ; et en second lieu, que Charles et le roi de Hongrie avaient acquis la plus grande influence sur l'esprit de Célestin (2). Est-il croyable que Benoît, dépeint par Sismondi même comme l'homme le plus superbe, que rien n'eût fait plier dans son arrogance, eût voulu descendre jusqu'à implorer la faveur de son ennemi ? et, n'est-il pas moins croyable encore que celui qui était alors si plein de prudence (ou comme disent ses ennemis, si astucieux), ait eu la pensée de recourir à cet ennemi pour qu'il l'aidât à arracher de son siège, afin d'y trouver place, un homme dont il gouvernait l'esprit et de l'amitié duquel il était sûr ? Mais cette contradiction devient encore plus choquante, quand on sait que l'époque où Boniface offrit ses services à Charles, est placée par Jean Villani, le seul auteur qui fasse mention de ce fait, après son avènement au pontificat ; et alors il convenait de faire une offre de ce genre : c'était un acte de générosité et de bienveil-

(1) Il appelle ce roi *l'ennemi puissant* de Benoît, p. 78.

(2) « Ils acquirent la plus grande influence sur l'esprit du nouveau pontife, » p. 78.

lance envers un ancien adversaire. Mais une pareille idée ne pouvait plaire à Sismondi ; aussi il ne se fait point scrupule , en admettant l'entrevue rapportée par Villani , de la placer par une supposition arbitraire pendant la vie de Célestin : cela convenait mieux à son dessein systématique d'obscurcir la réputation de Boniface. Ces infidélités , indignes d'un historien , suffirent pour enlever tout crédit à ce qu'il a écrit au sujet de ce pape. Et ici , je peux produire un nouvel exemple de la manière dont il met en usage les emprunts qu'il fait aux autres écrivains. Pour preuve de l'arrogance de Boniface , il nous rapporte , d'un ton solennel (1), la trop fameuse histoire de Porchetto Spinola , archevêque de Gênes : s'étant avancé , le mercredi des Cendres , vers le pontife , pour les recevoir de sa main , selon l'usage , on raconte que Boniface lui jeta les cendres dans les yeux , en disant : *Memento quia gibellinis tuis in pulverem redieris* , et l'historien cite , pour autorités , Muratori , *Præf. , in chronic.* Jacques de Voragine , dans le 19^e vol. de ses *Rerum Ital. scrip.* Mais il ne nous avertit pas que Muratori , qui cite cette anecdote par hasard , la traite de fauleuse (2). Telle est la bonne foi de certains hommes , qui de nos jours passent pour de grands historiens : ils vous donnent des faits sur l'autorité de ceux qui ne les croient pas ! Sismondi pensait peut-être que le nom de Muratori donnerait à la fable plus de poids que celui des anciens détracteurs de Boniface , qui l'inventèrent.

En second lieu , si le cardinal Gaétan conseilla à saint Pierre Célestin d'abdiquer , est-ce une preuve d'ambition , ou de la mise en œuvre de moyens perfides ? Il est certain que le saint pontife , élevé à cette haute dignité contre sa volonté et contre son attente , se sentit dès le commencement incapable de tout ce qu'exigeaient les devoirs de sa position. Mosheim nous dit : *L'austérité de ses mœurs , qui était un reproche silencieux*

(1) Je doute que Sismondi eût voulu appeler une cérémonie touchante , la cérémonie de ce jour , où l'Église rappelle aux plus orgueilleux leur fin et leur origine , en toute autre occasion où il n'eût point été question de faire ressortir , en l'exagérant , l'orgueil de Boniface.

(2) *Verum hoc fabulam sapit.* Murat. p. 131.

fait à la corruption de la cour romaine, et plus spécialement au luxe des cardinaux, le rendait profondément odieux à un clergé déshonoré et abandonné à la licence. Cette malveillance augmenta par son genre d'administration, qui faisait voir qu'il avait plus à cœur la réforme et la pureté de l'Eglise que l'accroissement de ses richesses et l'extension de son autorité, et cela en vint au point qu'il était presque universellement regardé comme indigne du pontificat (p. 367). Ainsi s'exprime Mosheim. C'est vraiment une chose singulière d'entendre un historien protestant parler avec tant d'éloges d'un souverain-pontife; mais après tout, il est par trop fâcheux de le surprendre sacrifiant à la fois la vérité historique et ses opinions mêmes, afin de fournir un aliment à sa haine contre un autre pape. Tous les historiens du temps, en effet (V. Reynaldus, ubi sup. Sismondi, p. 77), s'accordent à dire que ses ministres se jouèrent de la simplicité du saint ermite; qu'il ordonnait toujours les choses les plus contradictoires: il accordait le même bénéfice à quatre ou cinq personnes différentes, et prodiguait les indulgences d'une main si libérale, qu'il menaçait la discipline de l'Eglise. Un protestant comme Mosheim, qui voulait justifier, par les abus relatifs aux indulgences, ce qu'on a appelé si mal à propos la réforme de Luther, pouvait-il rester conséquent à ses principes et trouver dans ce relâchement extraordinaire, qu'on avait à cœur la réforme et la pureté de l'Eglise? Aussi une des premières choses que fit Boniface fut de révoquer un grand nombre de ces indulgences (dont une surtout, fort étendue, que Célestin avait accordée à l'église de Sainte-Marie de Collimadio, près d'Aquila), et de suspendre toutes les autres jusqu'à ce qu'elles fussent soumises à examen (Rey., Bonif. VIII, in arch. vat., Ep 75 et 120). Mais Sismondi se tient peut-être encore moins sur ses gardes, et il est encore plus en contradiction avec lui-même. Nous l'avons entendu nous dire, en effet (sans le moindre fondement), que c'était probablement à cause des conseils insidieux du cardinal Benott, que Célestin joua un si triste rôle sur le trône pontifical; et cependant il convient qu'il était radicalement incapable de l'occuper. Bientôt, dit-il, Célestin donna des preuves encore plus éclatantes de son absolue incapacité pour

gouverner l'Eglise. (Ib.) Au nombre des preuves qu'il expose, il range l'habitude du pontife, qui pratiquait quatre carêmes chaque année, *renfermé dans une cellule construite* dans le palais. Si donc la conduite de ce saint homme était de nature à présager à toute l'Eglise des jours de deuil, il n'y a assurément là nul motif de censurer Boniface, de ce qu'ayant été consulté par l'humble et timide pontife, il lui conseilla d'abdiquer : c'était le plus expédient et pour l'Eglise et pour la paix de son âme. Aussi les meilleurs amis de Célestin, loin de croire que sa démission ne convint pas et lui eût été pour ainsi dire arrachée de la bouche, la regardèrent, au contraire, comme approuvée du Ciel, à cause des miracles qu'il opéra par la suite. C'est la pensée de son biographe inédit, cité plus haut : il ajoute même que Célestin prédit au cardinal Gaétan et à un autre cardinal, qu'il devait lui succéder. *Post hæc collegere-runt (fol. 41) se cardinales ad electionem alterius papæ; et illum qui esse debebat, hic vir sanctus prædixit et intimavit domino Thomæ, quem ipse fecerat cardinalem, et domino Benedicto, qui fuit electus in papam. Electo itaque papa, illo videlicet quem pater sanctus prædixerat, statim ad illum introivit et ejus pedes osculatus est.* Ceci est plus que suffisant pour montrer tout ce qu'il y a de fausseté dans l'exposition que nos historiens modernes nous font de la manière dont Boniface s'ouvrit l'accès au trône pontifical. Quelle merveille, après cela, qu'ils l'aient chargé de leurs calomnies jusqu'à la tombe ? Pour rendre manifeste la résolution qu'ils ont prise de le faire paraître coupable, je citerai une ou deux circonstances. Un écrivain moderne, voulant donner un exemple de la fierté et de l'ambition de ce pontife, rapporte qu'à son entrée à Rome, après son élection, il avait deux rois qui marchaient à ses côtés en guise d'estafiers (*Ree's Encycl., art. BONIF. VIII*). Or, Célestin V, son prédécesseur, dont ces historiens élèvent la douceur et l'humilité si haut, qu'ils sortent de leurs habitudes, afin de présenter entre Boniface et lui un contraste plus frappant, Célestin V se proposa après son élection, d'entrer dans Aquila monté sur un âne, et nonobstant les efforts de ses cardinaux pour l'en détourner, il voulut exécuter son dessein. Toutefois, les rois de Naples et de Hongrie, c'est-à-

dire les deux mêmes rois, marchaient à ses côtés, précisément de la même manière qu'il arriva à l'entrée de Boniface. Si donc, dans un cas, ce ne fut point une preuve de fierté et d'ambition, pourquoi le considérer ainsi dans l'autre ? Le fait est que, dans les deux cas, l'acte d'humilité de ces princes venait de la vénération religieuse que l'on portait en ce siècle aux vicaires du Christ ; vénération si profonde que même les plus illustres princes (*ib.*) se faisaient honneur de manifester leur respect et leur déférence. Quelques autres l'ont accusé d'avoir, en ce jour et en d'autres rencontres, porté une couronne, comme s'il eût été empereur. Hallam nous raconte la fable où l'on prétend qu'il se couvrit des vêtements impériaux au Jubilé ; puis il ajoute par précaution : *Si l'on peut prêter foi à certains historiens* (1), et il avoue, dans une note, qu'il n'a trouvé aucun bon auteur à alléguer à l'appui de ce fait ! Toutefois, il semble disposé à le croire, parce que *c'était dans le caractère de Boniface*. Voilà quelle est trop souvent l'histoire moderne. Sur des faits inauthentiques, semblables à celui-ci, et à la fable de Spinola, on compose le portrait d'un personnage historique : puis on vous donne à croire ces contes et autres du même genre *sans témoignage d'aucun bon auteur*, seulement parce qu'ils sont en harmonie avec le caractère du personnage qu'on s'est figuré ! Si tout l'ensemble de cette narration est ainsi démontré faux par l'aveu même de ceux qui l'exposent, il suffira de rapporter une simple circonstance pour montrer avec quelle facilité ces récits erronés peuvent avoir leur source dans l'ignorance. Par la couronne que porta Boniface, les auteurs contemporains n'ont voulu signifier que le signe ordinaire de la dignité papale, la tiare, représentée alors sur les monuments de Boniface (2) comme entourée d'une unique couronne. C'est ce qu'on verra clairement par le passage suivant extrait d'une réponse de son neveu au concile de Vienne ; il le défend contre les accusations des Colonne, et il dit qu'ils vinrent en présence de Boniface : *Tunc in throno sedentis (Petrini, memoriae Prenest. p. 432)*, et

(1) L'Europe au moyen âge, 3^e éd., t. II, p. 322.

(2) Dans son célèbre portrait au palais de Latran.

coronam gestantis in capite, quam nullus, nisi solus, verus et legitimus pontifex gestavit unquam, nec gestare debet. Je passe sous silence les accusations élevées contre Boniface par rapport à la manière dont il traita son prédécesseur, après qu'il eut abdiqué. Sans doute j'aurais par là occasion de répondre pleinement à bien des choses qui ont été écrites contre lui, mais il me tarde d'en venir à un sujet beaucoup plus important.

Je passe donc à ce que l'on considère comme la plus grande tache de sa réputation, c'est-à-dire à la conduite dont il usa envers les Colonne, à Palestrine. Sismondi, comme à l'ordinaire, atténue les torts de cette puissante famille; il fait remonter la source des sentiments d'hostilité qui régnerent entre eux et le pape, à l'opposition qu'ils firent à son élection, et à la fourberie dont on usa pour les engager à donner leur vote en sa faveur (p. 131). Mosheim parle de la même manière sur la *guerre qu'il déclara à l'illustre famille des Colonne, qui lui contestait son droit au pontificat.* Or la vérité est que, dans le principe, la famille des Colonne fut un des plus puissants appuis du pape: les deux cardinaux de cette famille, l'oncle et le neveu, lui donnèrent leur vote dans le conclave (*S. Anton.; Pet., 148*). Et pendant le courant de la seconde année de son pontificat, je trouve dans son registre une grâce accordée à un des membres de la famille (1). Mais il est un autre fait défigurés par toutes les relations modernes qui parlent de la contestation élevée entre Boniface et la maison des Colonne. On représente cette contestation comme une affaire d'inimitié privée et de rancune contre toute cette famille. Or, au contraire, la cause de cette contestation fut en grande partie la tyrannie exercée par le cardinal Jacques et ses adhérents contre ses propres frères Matthieu, Odon, Landolphe (*Bon., Bull., ap. Reg., 1252; Pet., 147*), qui eurent recours à la protection du pape afin d'être rétablis dans leurs droits de famille et dans leurs biens. Ce ne fut donc pas la haine envers les Colonne qui poussa Boniface aux résolutions extrêmes auxquelles il

(1) Reg. V, 11, p. 442. Jacobo nato nobilis viri Petri de Columna, clerico romano, dispensatio cum eo super defectu natalium.

se porta , puisque la famille elle-même était divisée entre lui et le cardinal. La contestation d'ailleurs ne provint d'aucune opposition dans le conclave , mais bien de motifs très-justes du côté de Boniface , très-injustes du côté des Colonne. Le cardinal et ceux de son parti se sentaient de l'affection pour la maison d'Aragon , alors ennemie du pontife , parce qu'elle occupait injustement la Sicile. Boniface demanda donc , pour gage de leur fidélité , qu'une garnison de ses soldats fût introduite dans leur fort de Palestrine : c'était un droit que tout seigneur avait coutume d'exercer au cas qu'il vint à douter de la fidélité de ses vassaux. Or , est-il possible de mettre en question si les Colonne occupant Palestrine étaient feudataires du saint-siège (*Pet., Mém., p. 428*) ? Boniface demanda en même temps réparation et satisfaction des torts faits aux trois frères dont nous avons parlé. Mais au lieu de se soumettre sur-le-champ , de donner au souverain-pontife une preuve éclatante de leur fidélité , au lieu de s'aboucher au moins avec lui pour traiter de cette affaire , les Colonne aimèrent mieux recourir à une mesure déraisonnable : ce fut d'élever des doutes sur la validité de son élection et sur ses droits au pontificat. Le 4 mai 1297 , Boniface appela donc Jean de Palestrine , un de ses camériers , pour mander le cardinal Pierre Colonne avec ordre de comparaitre devant lui dans la soirée , parce qu'il désirait s'informer s'il le considérait ou non comme pape (1). Au lieu d'obéir , le cardinal s'enfuit de Rome avec son oncle , le cardinal Jean et le reste de la famille ; et dans la matinée du 10 , s'étant réunis au fameux frère Jacopone de Todi , à Jean de Gallicano et à d'autres , à Lunghezza , ils firent écrire par la main de Dominique Leonardi , notaire de Palestrine , un acte dans lequel ils alléguaient la crainte pour motif du refus qu'ils avaient fait de comparaitre , et déclaraient hautement que Boniface n'était point pape légitime , parce que Célestin ne pouvait point abdiquer , et que , quand même il l'eût pu , son abdication n'était point spontanée. Ce fut là le premier coup qui engagea la lutte ; or tout le blâme

(1) Pierre du Puis. *Hist. particul. du grand différend.* Murat. app., t. VII , p. IX , p. 33.

doit en être rejeté sur les Colonne. Dans cet état de choses, Boniface n'avait pas manqué de manifester sa juste indignation pour le mépris que l'on faisait de son autorité. Car le même jour il convoqua un consistoire, et ayant déclaré les Colonne contumaces, rebelles et coupables de torts graves envers le reste de leur famille, il les priva de leurs bénéfices ecclésiastiques et du chapeau de cardinal. Laissons de côté l'acte formel de rébellion commis en ce même jour, et peut-être encore ignoré de Boniface, quoiqu'on ait peine à croire qu'il ne sût point ce qu'on méditait et ce qu'on préparait contre lui ; à coup sûr, personne ne voudra disconvenir que, non-seulement il pouvait, mais devait agir contre des ecclésiastiques qui, dans la ville même de Rome, avaient défié son autorité ; mais les Colonne aigrirent bientôt le mal et le rendirent sans remède. Ils firent circuler l'acte, rempli de calomnies, qu'ils avaient publié contre le pape, et portèrent l'impudence jusqu'à en faire afficher une copie à l'autel de St.-Pierre (1). Bernard Guidi, dans sa Vie de Boniface VIII, raconte ainsi la chose : *Anno Domini 1296, Bonifacius papa cepit processum facere contra Columnenses, occasione et causa quia Stephanus, thesaurarius ejusdem papæ, fuerit deprædatus* (2). *Deinde dominus Jacobus et Pet. de Columna, patruus et nepos, cardinales, videntes contra se motum papam, libellum famosum conficiunt contra ipsum, quem ad multas partes dirigunt, asserentes in eodem, ipsum non esse papam, sed solummodo Cælestinum. Unde citati a Bonifacio papæ, non duxerunt comparendum et facti sunt contumaces.* Amalric fait à peu près le même récit (*Ap. eumd., t. III, p. 436*) ; mais il parle en termes beaucoup plus forts de la publication du libelle : *Ad plures et diversas partes ipsum transmiserunt et publicari fecerunt* (*Pet., 116*). En effet, ils envoyèrent bientôt ce libelle, ou quelque autre, à l'université de Paris. Or Sismondi ne dit rien de toutes ces insultes, de tous ces actes de rébellion de la part des Colonne : il raconte tout simplement que le pape

(1) *Ap. Mur. R. I. S. t. III, p. 670.*

(2) Boniface ne fit jamais mention de cet acte de violence dans aucune de ses bulles ; on ne peut donc douter.

fulmina contre eux des excommunications à cause de leur union intime avec le roi de Sicile (le roi d'Aragon), et que, par conséquent, eux refusèrent de reconnaître son droit au pontificat. Or leur déclaration fut écrite à Lunghezra, le 10 mai, tandis que la bulle de Boniface, *Ad succidendas*, abrégée dans le sixième livre des Décrétales, porte la date du 23 du même mois; elle fut donc faite après que la déclaration eut été placée sur le grand autel de Saint-Pierre. L'acte de Boniface ne provoquait donc pas, il était provoqué: ce fut l'effet, et non la cause de la conduite des Colonne; et assurément Boniface ne pouvait (sans renoncer au fond à son autorité) s'empêcher de déclarer schismatiques ceux qui niaient qu'il fût pape légitime. Mais pouvait-il laisser les choses en cet état? Il était leur souverain temporel et spirituel; et ils avaient rejeté loin d'eux le fardeau insupportable de toute sujétion temporelle et spirituelle. Ils s'étaient fortifiés dans Palestrine et n'avaient pas cessé d'insulter à son pouvoir. Qu'avait-il à faire, sinon de les ramener à l'obéissance par la force des armes? La guerre contre Palestrine était donc pleinement justifiée, et même elle devenait dans cet état de choses absolument nécessaire. Mais ici se présente un autre argument qui nous fait connaître avec une nouvelle évidence de quel côté était la raison dans ces débats, par la manière dont les deux partis se comportèrent. Le sénat de Rome, jaloux d'empêcher une guerre civile, offrit sa médiation. Les Colonne promirent d'implorer leur pardon; Boniface consentit à l'accorder, à condition qu'ils se remettraient en ses mains, eux et leurs terres fortifiées: cette condition était presque universellement imposée dans les temps féodaux, dès qu'on accordait grâce à un sujet rebelle. Mais loin d'accomplir leurs promesses les Colonne reçurent dans leur ville François Crescenzi et Nicolas Pazzi, ennemis mortels du pape, et quelques ambassadeurs du roi d'Aragon. Alors enfin Boniface promulgua une croisade contre eux, comme ennemis schismatiques du saint-siège. Il est donc manifeste que la guerre fut provoquée par les Colonne, qui s'attirèrent ce fléau; on ne peut en faire retomber la faute sur Boniface. L'issue néanmoins à laquelle elle vint aboutir est généralement devenue le sujet de la plus grave accusation qui ait été portée contre lui.

Nous avons vu que Dante consigne Guido de Montefeltro dans les enfers, à cause de la part qu'il y prit. A en croire les chants du grand Alighieri, et le témoignage du plus âpre des écrivains qui se soient déchaînés contre Boniface, Ferreto Vincentino et un ou deux autres, ce pontife aurait promis plein pardon aux Colonne, qui auraient pu conserver la possession de leurs forteresses, en sorte que l'étendard pontifical aurait été véritablement planté sur Palestrine et sur les autres terres des Colonne; cette promesse aurait été faite *per bullas et solemnnes personas*, c'est-à-dire en présence des magistrats de Rome; puis ce pape ayant de la sorte obtenu la possession de la ville, aurait violé ses promesses et démantelé Palestrine. C'est sous ces couleurs si noires et si défavorables à la gloire de Boniface, que ce trait d'histoire est naturellement présenté par la plume de Sismondi et des auteurs de la même trempe. Mais cet écrivain a oublié de parcourir les documents publiés par Pétrini en 1795, documents qui rendent manifeste la fausseté de cette narration. Mais quand même ils auraient laissé subsister quelque doute, ils auraient au moins dû éveiller l'attention d'un historien impartial, qui les eût placés de l'autre côté de la balance afin de donner un contrepois aux assertions des ennemis de Boniface. Il est un fait notoire pour tous ceux qui se connaissent en matière d'histoire ecclésiastique : c'est qu'au concile de Vienne, cédant au désir de Philippe le Bel, de Guillaume de Nogaret et des Colonne, le pape Clément V permit qu'on dressât un procès contre Boniface VIII, dont la cause fut défendue par son neveu, le cardinal Gaétan, et par d'autres. Or une des principales accusations des Colonne roulait sur cette prétendue violation de la foi donnée. La réponse du cardinal Gaétan est assez claire et, à ce qu'il me semble, assez satisfaisante. C'est Pétrini qui l'a mise au jour après l'avoir tirée des mémoires des archives secrètes du Vatican. En voici les points principaux :

1. Boniface étant alors à Rieti, les deux cardinaux s'y transportèrent. Ils vinrent en sa présence, en plein consistoire, vêtus de noir, la corde au cou, ils se prosternèrent devant lui et implorèrent leur pardon (*Voir le texte dans Pet., p. 150*), l'un en s'écriant : *Peccavi, pater, in cælum et coram te; jam non sum*

dignus vocari filius tuus, l'autre en ajoutant : *Afflixisti nos propter nostra scelera*. Tout ceci ne montre point qu'il y eût ni traité ni convention spéciale, il est clair qu'on se rendait à discrétion.

2. Avant que les Colonne sortissent, la ville était entre les mains du capitaine général du pape. Est-il probable, demande ici le cardinal Gaétan, que le pape eût voulu se contenter d'avoir seulement son étendard sur la ville, lorsque la ville même était entre ses mains ?

3. Aucune lettre ni bulle de Boniface n'a été produite à l'appui de ce que prétendaient les Colonne : on ne peut même en produire.

4. Il n'était pas venu d'ambassadeurs de Rome pour servir d'otages à ce prétendu traité ; car les personnages auxquels les Colonne attribuent ce rôle étaient précisément ceux qu'ils amenèrent avec eux afin d'intercéder en leur faveur.

5. Beaucoup de témoins qui vivaient encore, et parmi lesquels était le prince de Tarante, pouvaient attester que l'on n'avait fait aucune convention, mais que les deux cardinaux implorèrent grâce et miséricorde comme coupables de très-grandes fautes.

6. Le pape leur pardonna et leva l'excommunication portée contre eux.

7. Il y a toujours eu un démenti formel donné à ce que l'on avait affirmé, savoir, que le pontife avait, par la suite, tenté d'enlever la vie à Etienne Colonne, assertion dont on ne produisit jamais aucune preuve.

Telle est l'histoire de cet événement dont on a tracé tant de récits injustes et calomnieux. La conduite de Boniface qui ordonna la destruction totale de la ville, semblera peut-être par trop sévère ; mais la révolte réitérée des mattres, qui furent alors secondés par leurs vassaux, le naturel rigide du pontife si souvent provoqué, la coutume du temps, surtout pendant la guerre, et la libéralité du pape qui ne tarda pas à rendre aux habitants leurs terres et leurs fermes qu'ils devaient tenir en fief de lui uniquement, au lieu de les tenir des Colonne, voilà autant de considérations qui fourniront assurément complète excuse.

Je n'ai point parlé des négociations que ce grand pontife eut avec les puissances étrangères, l'empereur, le roi de Sicile, et surtout le roi de France; car il serait impossible de parler convenablement de chacune d'elles dans un travail aussi court que celui-ci. Mais il est un caractère frappant que l'on peut facilement observer dans toutes ces négociations, et qui semble avoir échappé au regard de tous les historiens modernes. Il rapporte pourtant beaucoup d'honneur à Boniface, et fait en même temps ressortir le mensonge tant de fois répété que c'était un homme litigieux et d'une ambition démesurée : c'est que chacune de ces négociations avait pour but d'obtenir la paix et de mettre un terme aux querelles et à l'effusion du sang. Pour fortes et énergiques que fussent ses convictions, pour rigide que fût sa manière d'agir, il avait toujours en vue de faire en sorte que les souverains remissent l'épée dans le fourreau, respectassent les droits de leurs voisins plus faibles, et unissent leurs efforts pour le grand dessein de toute loi chrétienne de ce temps : d'abattre et de détruire la puissance toujours croissante des Sarrasins. Si la maxime des tyrans est, *Divide et impera*, à coup sûr Boniface ne fut point un tyran; si le système des ambitieux pour s'agrandir eux-mêmes est de faire en sorte que les autres s'entre-détruisent en de mutuelles contestations, il ne fut ni ambitieux ni jaloux d'obtenir un gouvernement sans bornes. Sitôt qu'il fut monté sur le trône, il s'efforça d'opérer une réconciliation entre l'empereur et les rois d'Angleterre et de France (*ibi sub.*), et plus tard entre ces deux derniers. Hallam avoue que le compromis qu'il donna était plein de justice. Il pacifia les républiques rivales de Gènes et de Venise, depuis longtemps en guerre l'une contre l'autre. Pise vint spontanément mettre entre ses mains les rênes de sa république, en lui offrant un tribut annuel : il envoya un gouverneur avec ordre de s'engager par serment à observer les lois, et à employer les revenus au maintien de la milice consacrée à la défense de cet état. Velletri le choisit pour son *podestat*; Florence, Bologne et Orvietto lui firent élever des statues de marbre d'un grand prix. Quand il fit la guerre, Florence, Orvietto et d'autres pays lui envoyèrent des soldats; et l'on raconte que les fem-

mes mêmes, ne pouvant combattre (*Petrini, Mém.*), recrutèrent des soldats pour lui. Il était aimé des Romains, dont tout le désir était qu'il voulût rester plus longtemps au milieu d'eux. Tous ces faits, dont le temps ne me permet pas de citer des preuves, démontrent que ce fut un homme pacifique et juste, respecté des bons et des gens vertueux de son siècle. Quant à son savoir et à son expérience, personne n'en peut douter. Mais d'ailleurs j'ai fait remarquer que pas un de ses ennemis les plus acharnés n'a osé censurer sa conduite en fait de mœurs ; bien plus, ils ont déclaré positivement ne point trouver en lui d'autre vice que l'orgueil et l'ambition. Et encore, je dirai que, malgré ces accusations de tyrannie et d'ambition, il n'y a pas un seul cas où il ait refusé de pardonner à quiconque implora sa générosité ; il s'en faut encore davantage qu'il ait puni de mort un ennemi tombé en son pouvoir.

Je terminerai cette défense, trop imparfaite, par quelques observations sur sa mort, exposée malicieusement et en détail (*p. 144*) par Sismondi, et dans les termes les plus généraux par les écrivains protestants. Chacun sait que Guillaume de Nogaret, son ennemi implacable, envoyé par le roi de France, s'étant joint à Sciarra Colonne et à d'autres gens du parti, et ayant corrompu la fidélité des habitants d'Anagni, alla avec eux surprendre le pape dans son palais, où ils le tinrent enfermé pendant trois jours, après lesquels ils furent repoussés. On sait encore que Boniface alla se réfugier à Rome, où il mourut trente jours après. Tous s'accordent à dire que quand la ville fut prise, il se conduisit en héros : revêtu des habits pontificaux, il se fit asseoir sur un trône (ou, comme le dit Sismondi, il s'agenouilla devant l'autel), la dignité de sa contenance confondit et épouvanta si profondément l'audace de Sciarra Colonne, qu'il n'osa, quoiqu'on l'ait répété souvent, mais à tort, mettre la main sur lui. Et quand, en se présentant fièrement près de lui, Nogaret le menaça de l'emmenner à Lyon, et de l'y faire déposer, dans un concile général, le pontife calma d'un mot les insolences de son ennemi, en s'écriant avec intrépidité : *Ecce caput, ecce collum; patienter pro libertate Ecclesie feram me catholicum et legitimum ponti-*

ficem et Christi vicarium condemnari et deponi per patarenos : cupio pro Christi fide et Ecclesia mori (*Bon. ap. Rub.*, p. 215). Le père de Nogaret avait été puni, en effet, comme fauteur de l'hérésie des Albigeois. En un mot tous sont ici d'accord pour exalter la conduite de Boniface et pour censurer celle de ses ennemis : jusqu'à Dante, qui fait dire à Hugues Capet :

Veggio in Anagna entrar lo fiordanso
Et nel Vicario suo Cristo esser catto.
Veggiolo un' altra volta esser deriso :
Veggio rinnovellar l' aceto e' l fele
E tra vivi ladroni esser anciso (1).

Sismondi nous raconte, sur l'autorité de Feretto, que le pape, après son arrivée à Rome tomba dans des accès de frénésie ; qu'ayant chassé tous ses domestiques hors de sa chambre, il la ferma par dedans, puis, qu'après s'être frappé la tête contre la muraille de manière à ce que ses cheveux blancs fussent tout souillés de sang, il s'étouffa furieux sous les couvertures de son lit. Fables, mensonges, du premier mot jusqu'au dernier ! Qu'un homme d'un esprit aussi élevé que l'était assurément Boniface, ait profondément souffert au dedans de lui-même de se voir pendant trois jours entre les mains de ses féroces ennemis, victime des outrages de ces scélérats, surpris au milieu même de ses concitoyens les plus comblés de bienfaits, mais les plus ingrats, il n'y a pas à en douter. Et si nous nous rappelons qu'il avait atteint l'âge avancé de quatre-vingt-six ans, nous ne nous étonnerons plus qu'il ait conçu une douleur assez accablante pour le mener à la mort. Mais s'il en fut ainsi, un pareil événement devait, après la conduite héroïque de Boniface, plutôt inspirer de la pitié et de l'indignation, que des transports d'allégresse et du mépris. Il est vrai que d'autres anciens écrivains ont aussi attribué la mort de Boniface au chagrin qu'il eut à souffrir pendant sa captivité, mais ils ajoutent précisément que cette mort arriva à cause de

(1) Purg. XX, 86. Je vois dans Anagni entrer la fleur de lys ; je vois le Christ captif en la personne de son vicaire. Je le vois une seconde fois victime de l'outrage ; je le vois boire encore le vinaigre et le fiel, et mourir au milieu de larrons vivants.

son grand cœur : *Erat enim*, écrit Guidi, *corde magnanimus*. Et pourquoi Sismondi nous cache-t-il ce beau trait, digne d'un vicaire du Christ ! c'est le cardinal Stefanesus qui le raconte : *Après la délivrance du pontife, un de ses ennemis à mort fut saisi ; conduit en sa présence, il lui accorda son pardon à l'instant.*

Puis d'ailleurs, loin de mourir en furieux, comme le rapportent Ferreto et Sismondi après lui, le procès (*Rub.*, p. 218) cité plus haut nous prouve qu'après s'être mis au lit en présence de huit cardinaux et autres personnages remarquables, il fit sa profession de foi *more aliorum summorum pontificum*. C'est ce que nous assure aussi son contemporain, le cardinal mentionné ci-dessus ; puis il conclut :

Spiritus, et divi nescit jam judicis iram,
Sed mitem placidamque patris, ceu credere fas est.

Mais que dire des cheveux souillés de sang, des blessures trouvées à la tête, et, comme d'autres le racontent, aux mains qu'il aurait déchirées de ses propres dents ? Sismondi nous dit même que l'on trouva son bâton rongé. Or, voyez comment la divine Providence a su convaincre de mensonge de pareilles calomnies ! En l'année 1605, sous le pontificat de Paul V, il fut nécessaire de démolir, dans la basilique du Vatican, la chapelle que Boniface avait pendant sa vie fait construire pour sa sépulture. Avant de le transporter au nouveau sépulcre qui lui était destiné dans les souterrains du Vatican, on ouvrit son cercueil en présence de plusieurs prélats et seigneurs ; on fit, par le notaire Grimaldi, dresser acte de cette ouverture, et décrire avec le plus minutieux détail tout ce qui fut observé. Or, trois cents ans, jour pour jour, après la mort du pontife, le corps fut trouvé entier et sans corruption. Il fut attentivement examiné par des gens de l'art et autres, et décrit avec exactitude ; on découvrait encore les veines et les moindres vaisseaux. La nature, comme chacun sait, ne guérit ni ne cicatrise les plaies après la mort ; celles du pontife, s'il se les était ouvertes peu d'instants avant de mourir, devaient rester dès lors imprimées au cadavre ; et pourtant on n'en retrouva aucun vestige (*Rub.*, 380). La peau de la tête était parfaitement

saine , et les mains sans blessures , *adeo ut summam videntibus injicerent admirationem*. Mais , dira-t-on , on pouvait au moins avoir lavé les cheveux de manière à faire disparaître la trace du sang. Pas davantage , car le pontife , au lieu d'être blanc , était presque entièrement chauve.

Il est temps de conclure. Je le ferai en disant , contrairement à l'opinion de beaucoup d'historiens , que ce pontife parvint à la dignité suprême en honnête homme , la soutint en pape , et la rendit à Dieu en bon chrétien.

FIN.